

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINTE-LAURENT

VOLUME XVIII, NUMÉRO 2 (47)

JUIN 1995

6,95 \$



- Les états d'âme de Mgr Georges Courchesne
- Artisans du développement régional
- Légende inédite

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction

Module d'histoire :

Gaston DESJARDINS

GRIDEQ :

Paul LAROCQUE

Jean LARRIVÉE

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Pierre COLLINS, secrétaire-archiviste

Graphiste :

Richard FOURNIER, Service des communications

Photographe :

Jean-Luc THÉBERGE, Service de l'informatique

Traitement de texte :

Cécile LePage

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8,5 x 11 à 1,5 interlignes avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0381-8454
Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :

Le château Lamontagne à Sainte-Anne-des-Monts (Fonds L.O. Vallée).

Sommaire

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT
Volume XVIII, numéro 2 (47) juin 1995

	Page
Éditorial	2
Jean LARRIVÉE	
Louis-Olivier Gamache, témoin et artisan du développement régional	3
Mario MIMEAULT	
Légende inédite de la pointe Sauvage	11
Marcel LEBLANC	
Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909)	16
Jean-Pierre BÉLANGER	
Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce (1842-1869)	22
Gabriel LANGLOIS	
La forêt, la surexploitation et la conscience de conservation : le cas du Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950	24
Luce PARADIS	
Les rendez-vous de Rimouski de Mgr Georges Courchesne	33
Nive VOISINE	
La maison Leclerc : un modèle québécois authentique	40
Nadine COULOMBE	
Vieux écrits : le comté de Rimouski par Arthur Buies	41
Pierre COLLINS	
En bref	47
Paul LAROCQUE et Euchariste MORIN	
Des livres à lire!	48
Jean LARRIVÉE	

-
- Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)
 - Individu 14,00 \$
 - Individu (soutien) 20,00 \$
 - Institution 35,00 \$
 - Institution (soutien) 50,00 \$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1
418-723-1986 poste 1669

.....

Éditorial

Ce numéro estival de la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent s'inscrit dans la continuité du numéro paru en janvier 1995. Trois auteurs nous présentent la suite de leurs articles. Mario Mimeault nous entraîne sur les traces de Louis-Olivier Gamache, un témoin et un artisan du développement régional qui a oeuvré pendant plusieurs années à l'île d'Anticosti. Nous suivrons aussi les péripéties de Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur, grâce aux recherches minutieuses de Jean-Pierre Bélanger qui nous offre la deuxième partie de son texte intitulée «vie quotidienne et postérité». Quant à Pierre Collins, il nous invite à poursuivre notre visite du comté de Rimouski en compagnie du célèbre Arthur Buies, ce voyageur infatigable.

Faire la fête, prendre un petit coup d'alcool, jouer du violon ou de l'harmonica, tout cela fait partie des plaisirs de la vie sauf si un curé vous l'interdit : c'est ce que nous raconte Marcel Leblanc dans la légende inédite de la pointe Sauvage. Gédéon-Pit Corneau avait enfrein sa promesse au curé Nadeau de Sainte-Luce et, pendant une nuit glaciale, les mauvais esprits lui menèrent la vie dure sur le lac gelé des Eaux Mortes. Et puisque nous parlons du curé Nadeau, vous en apprendrez davantage sur celui qui veillait aux destinées de la paroisse de Sainte-Luce de 1842 à 1869 en lisant le texte de Gabriel Langlois. Pour sa part, Nive Voisine nous révèle différentes facettes de la personnalité de Mgr Courchesne en utilisant la correspondance de certains artistes qui ont côtoyé l'archevêque du diocèse de Rimouski.

À chaque jour, les médias écrits ou électroniques abordent les questions liées à l'environnement. Luce Paradis, étudiante à la maîtrise en histoire à l'Université Laval, a voulu remonter le temps et évaluer la conscience de conservation dans le Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950. Elle nous montre en autres la surexploitation forestière qui prévalait à cette époque. Ne manquez pas de lire la chronique sur le patrimoine dans laquelle Nadine Coulombre nous fait découvrir la maison Leclerc sise sur la rue Saint-Cyprien à Rimouski. Vous pourrez prolonger votre lecture en achetant le livre que nous résumons dans la section des livres à lire.

Bonne lecture et le plus beau des étés.

Jean Larrivé

Pour le comité de rédaction

Pierre Collins et Paul Larocque

.....

Louis-Olivier Gamache, témoin et artisan du développement régional

MARIO MIMEAULT, HISTORIEN

Louis-Olivier Gamache a d'abord quitté la région de l'Islet pour celle de Trois-Pistoles puis il s'est installé à Rimouski et le voilà, en 1823, sur le point de déménager dans le pays de Métis quand il décide de s'en aller sur l'île d'Anticosti.

Ces déménagements successifs ne se sont pas faits sans qu'on ne puisse y trouver d'explications. Le Bas du Fleuve bénéficiait au début des années 1800 d'un courant migratoire qui, bien qu'encore à ses débuts, amenait de Québec ainsi que de la région de Montmagny, de l'Islet et de Bellechasse des familles qui allaient faire souche. Il est évident, dans ce contexte, que les déplacements de Gamache et de sa famille accompagnent, au plan collectif, cette progression des populations riveraines en direction de l'estuaire tandis que chaque déménagement souligne, au plan individuel, de nouvelles perspectives d'emploi. D'une manière et de l'autre, Louis-Olivier Gamache devenait un témoin privilégié et un agent du développement régional.

L'estuaire du Saint-Laurent, un milieu de vie intense

«Dans les premiers jours de septembre 1852, écrivait l'abbé Jean-Baptiste Ferland, je m'embarquais sur *La Doris*, afin de visiter pour la première fois, les côtes désertes et inhospitalières de l'île d'Anticosti»¹. Sans mettre d'emphase sur le peu de fréquentation des lieux, le premier biographe de Louis-Olivier Gamache renforce l'idée, par ce passage de son récit, que l'estuaire du Saint-Laurent était un endroit aussi

sauvage qu'inhabité. Difficilement abordable en raison des conditions climatiques ou de navigation, on peut facilement le croire, mais abandonné par l'homme, cela reste à voir.

Tout est en effet relatif. Le cœur du Bas-Canada n'était pas très habité dans le premier quart du XIX^e siècle. La vallée laurentienne comptait 420 000 habitants en 1820², ce qui équivalait à peine, de nos jours, à la communauté urbaine de Québec. Par contre, le Bas du Fleuve, qui était peuplé en proportion, connaissait une hausse démographique des plus marquée, passant de 1 248 habitants en 1790 à 7 400 habitants en 1825. Le village de Rivière-du-Loup atteignait les 1 285 personnes cette année-là et celui de Trois-Pistoles faisait les 1 633 habitants. Quant à la seigneurie de Rimouski, les développements récents dans l'industrie du bois avaient fait grimper sa population de 550 habitants, qu'elle était en 1802, à 1 963 habitants en 1825³.

Hormis Québec, Montréal et Trois-Rivières, l'habitat québécois est donc à l'époque de Louis-Olivier Gamache d'une densité toute relative et sa répartition sur le territoire plutôt parsemée. Les côtes de l'estuaire abritent, compte tenu de ce facteur et toute proportion gardée, un bon nombre de gens. Plus bas que Rimouski, Métis connaît aussi un début de développement prometteur. Son nouveau seigneur John McNider amène avec lui une quarantaine de familles écossaises. Il ouvre un chantier naval qui commence ses opérations presque aussitôt et il aménage un établissement de pêche à la morue et de transformation

du poisson⁴. Bien au fait des problèmes de navigation sur le fleuve et des avantages du milieu à cet égard, McNider envisage en outre d'établir un poste de pilotes sur ses terres⁵. Ce sont toutes des activités économiques qui présentent de l'attrait pour Gamache.

D'autres colons descendent encore plus loin vers la Gaspésie. Matane abrite en 1825 deux cent sept personnes, occupées en majorité à la pêche et à la traite des fourrures⁶. Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat comptent en 1818 une soixantaine d'habitants qui pratiquent tous la pêche domestique⁷. Le premier seigneur résidant, Louis Lemieux, s'y amène en 1828 et la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts est à la veille, grâce à John Le Boutillier, de connaître un réel essor économique⁸.

La rive nord du fleuve est quant à elle l'objet d'une exploitation intense et elle attire pour cette raison une population saisonnière importante. La pêche au saumon et la chasse au phoque constituent un attrait important et les exploitants se font nombreux. Antoine Hamel loue le site de Salt Pound en 1816 tandis que les frères Matthew et Andrew Kennedy s'établissent à Saint-Augustin en 1823⁹. John Godard, qui est déjà sur la côte du Labrador en 1810, déménage à Bonne Espérance en 1828. François Buteau, un marchand de Québec, est, à l'exemple de tous ces gens, à la source de plusieurs engagements. À lui seul, il envoie sur la Côte-Nord entre 1826 et 1837 de quatre-vingt-dix à cent hommes par année¹⁰. Plusieurs centaines de travailleurs fréquentent ces espaces côtiers à chaque

sur l'île et il n'a jamais pu en conséquence les céder au nouvel insulaire. Dans le second cas, l'hypothèse voulant que Gamache ait acheté la ferme de Beaudoin s'avère impossible en raison de l'année avancée.

Gamache a tout au plus reçu des droits de location que sur une partie de la seigneurie d'Anticosti. Celle-ci avait jadis appartenu à la famille Jolliet, mais elle se trouvait, dans les années 1820, morcelée entre plusieurs descendants dont Henry George Forsyth. Cet héritier de Louis Jolliet²¹ accepte en 1834 de céder temporairement ses droits sur la portion de terre qui s'étend depuis la rivière Jupiter jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, sans «aucune garantie» et uniquement pour la durée d'une année²². On ne peut donc en aucun cas parler de Louis-Olivier Gamache comme seigneur des lieux. Il était locataire sans plus et le véritable domaine du sorcier de l'île d'Anticosti se limitait à la propriété que lui a assignée le gouvernement dans la baie du Sud-Ouest (baie Ellis).

La demeure que Gamache se construit en arrivant sur l'île affichait un air de tranquillité et un souci de l'ordre qui n'ont rien à voir avec l'image que l'on se fait habituellement d'une habitation démoniaque. Bien au contraire, tout comme pour le personnage lui-même, Ferland la dépeint dans toute sa quiétude champêtre, pour ne pas dire bucolique. Après avoir contourné le cap qui marque l'entrée de la baie de Gamache, écrit Ferland,

devant nous, se déroule ... une belle nappe d'eau, abritée contre tous les vents, à l'exception de ceux qui viennent du sud. Sur un coteau, qui s'étend au fond de la baie, brillent, par leur blancheur, des édifices groupés en forme de village; il n'y a là cependant que la maison, les granges et les hangars du maître du lieu. Ils sont sur les bords d'une petite rivière, qui serpente au milieu de belles prairies, et se déchargent de la mer, tout près de la maison²³.

La maison de Gamache semble des plus confortable. Mgr Charles Guay dit qu'elle mesurait trente-cinq pieds par vingt-cinq²⁴. Elle possède un rez-de-chaussée superposé d'un étage et d'une mansarde. L'intérieur devait se diviser en trois ou quatre pièces séparées de cloisons et les poutres du second plancher devaient être apparentes puisque Ferland dit y avoir vu des fusils accrochés. Un escalier donnait, quelque part, accès à l'étage tandis qu'un autre permettait d'aller à la mansarde par l'extérieur. Plus d'une porte devait donner accès à la maison de Louis-Olivier Gamache, si on se fie au visiteur qui dit que toutes les portes et fenêtres pouvaient être barricadées de manière à résister à une attaque venant du dehors. Enfin, un perron ornait la façade de la demeure.

Les bâtiments, un peu à l'écart, étaient entretenus avec soin et propreté. On les sait peints en blanc selon la description qu'en fait Ferland et ils étaient au moins au nombre de quatre.

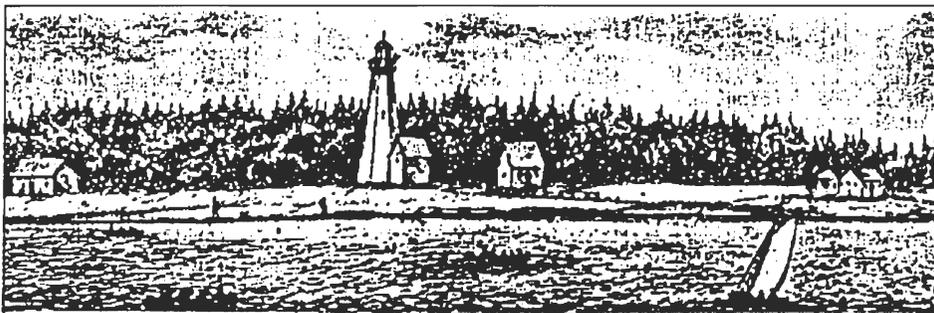
Gamache lui a parlé de «ses» étables. Il en possédait donc au moins deux. Le premier abritait les quatorze à quinze vaches qu'il gardait du vivant de ses épouses tandis que le cheval qu'il avait amené avec lui en 1824, et qui vivait toujours lorsqu'il reçoit ses visiteurs en 1852, avait sa place dans l'étable. Les hangars, au moins deux, puisque le narrateur en parle au pluriel, servaient à entreposer les marchandises dont le propriétaire des lieux faisait commerce²⁵.

L'ensemble des bâtisses se détachait nettement du paysage par sa couleur de blanc éclatant et cela en faisait un amer qui permettait aux navires de pénétrer dans la baie Ellis en toute sécurité²⁶. L'établissement était situé à deux pas de la plage et faisait face au golfe. Bien que les durs vents de l'hiver pouvaient lui faire craindre les pires épreuves, les soirées d'été, inondées de soleil, procuraient certainement au propriétaire des lieux les plus suaves contentements. Aussi, peut-on conclure qu'il n'y avait rien là de l'ancre d'un sorcier.

Un homme aux multiples ressources

Mais comment cet ex-Rimouskois a-t-il fait vivre sa famille sur l'île d'Anticosti? On sait de quelle manière il s'est organisé pour lui apporter toute la sécurité désirée, mais pour la soutenir, Gamache a dû déployer de multiples talents.

Hormis le fait qu'il doit surveiller les environs de l'île d'Anticosti, les jours de tempête particulièrement, son devoir premier étant d'aider les naufragés, il lui est permis de vaquer aux occupations de son choix. Ainsi, Gamache se livre à toutes les activités qui lui permettent d'exploiter le milieu à l'intérieur d'un commerce général.



Phare de la pointe sud, Archives publiques du Canada C66095.

La chasse et la traite

La chasse et la pêche intéressent Gamache au premier titre. L'île d'Anticosti est en effet un paradis de la faune où le gibier abonde. Il se livre à ces activités dès le premier hiver, retenant même les services de deux aides originaires de l'Île-Verte, Charles Vaillancourt et Cyrille Lévesque²⁷. Ces hommes devront lui abandonner la moitié de leur chasse et de leur pêche, mais l'employeur leur fournit la poudre, le plomb, les pièges et les traînes nécessaires à leur travail. Gamache s'engage de plus à les nourrir et à les loger durant toute la durée de leur contrat. Vaillancourt et Lévesque devront en contrepartie aider Gamache dans le chargement de sa goélette au printemps suivant et dans la manoeuvre du bateau jusqu'à Québec.

Louis-Olivier Gamache retient ainsi les services de quelques hommes à tous les ans et les fait travailler pour son compte pendant l'hiver. Plus de vingt-cinq actes notariés témoignent d'ententes du même type que celles qui lient Vaillancourt et Lévesque au sorcier de l'île. Bon nombre de ses engagés viennent du Bas du Fleuve et affichent en général aucune qualification précise pour remplir leur engagement. Par exemple, Lévesque est un cultivateur. Un certain John Wallace était un écrivain et un voyageur²⁸, mais ce dernier est toutefois une exception, la plupart de ces employés se disant journaliers. En fait, Gamache a besoin d'hommes polyvalents qui seront utilisés à des titres divers, soit comme chasseurs, pêcheurs, navigateurs, voyageurs, et cultivateurs²⁹.

L'engagement des chasseurs et trappeurs se fait le plus souvent à l'automne et court en général toute l'année à venir³⁰. Dans les temps morts ou lorsque les saisons le permettent, Gamache utilise ses employés au travail de la terre³¹. Les difficultés liées au travail et l'éloignement, peut-être, font que tous ces hommes, à l'exception de Lévesque, ne renouvelleront jamais leur contrat avec leur employeur.

Le marchand itinérant

Les résultats des efforts consentis par Louis-Olivier Gamache pour apprivoiser son nouveau milieu le convainquent assez vite de se lancer dans un commerce itinérant, un pas qu'il franchit au cours de l'année 1828³². Les exemples de gens qui ont initié un tel négoce sont nombreux. Ferland parle de ces esprits entrepreneurs et cite les exemples de Daniel Cronyn, de Halifax, et Victor Hamel, de Québec³³.

En fait, Gamache établissait par cette autre facette de ses activités le pont entre le cœur du Bas-Canada et l'estuaire du Saint-Laurent. Ferland raconte qu'il échangeait des fourrures avec les Montagnais et qu'il les fournissait en produits qu'il amenait de Québec. Il semble même qu'il ait de la sorte porté ombrage aux activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, poussant l'audace, pour rejoindre ses clients, jusqu'à se rendre à la vue de ses établissements.



La ville de Québec constituait pour Louis-Olivier Gamache autant un port d'approvisionnement qu'un marché pour ses produits (Thomas George Marlay, 1836, Archives nationales du Canada).

Gamache apportait aux autres résidents de la Côte-Nord la farine, le lard, le sucre et toutes les autres denrées dont ils avaient besoin en échange du saumon ainsi que de l'huile et des peaux de loup marin qu'ils avaient préparés ou capturés dans le cours de leurs opérations annuelles³⁴. Tout était bon pour Louis-Olivier Gamache. Il achetait tout et il vendait tout. Par exemple, en 1829, il écoule à Québec une pleine cargaison de madriers et de douves de tonneaux³⁵. L'intérêt commercial de ce produit, à nos yeux inusité, venait de ce que le commerce international faisait un usage considérable de barils, les conteneurs du temps, et que Québec était justement le grand port d'expédition hors pays. Quand il ne vend pas, Gamache, ajoutant une dimension de plus à ses activités, se livre au transit des marchandises. C'est ainsi qu'il trouve en son voisin de la rivière Jupiter, Antoine Hamel, un de ses clients les plus réguliers³⁶.

La construction navale

Les premières années de son séjour sur l'île d'Anticosti, alors qu'il se contentait d'écouler sa propre production de saumon, de morue, de madriers et de peaux de phoque, Gamache louait un bateau, le temps de transporter ses marchandises jusqu'au marché de Québec³⁷. Jamais il n'avait possédé de goélette auparavant, mais lorsqu'il envisage sérieusement de se lancer dans des activités commerciales, le besoin d'un transport sûr et disponible en tout temps s'impose à lui.

Il songe, bien sûr, à faire l'acquisition d'un navire ou d'une barque, mais le prix à payer est un peu élevé pour ses moyens, du moins sommes-nous autorisé à le penser puisqu'il décide de se construire un bateau, un projet auquel il consacre plusieurs années. Le milieu lui offre toute la matière première voulue, mais le choix du bois, la coupe des billots et l'assemblage des pièces nécessitent le recours à des travailleurs spécialisés qui lui

font évidemment défaut. Il a, pour ce faire, besoin d'un scieur de long, de charpentiers, d'un forgeron et d'un gréeur de navire. Leur recrutement se fait au fur et à mesure que les opérations le nécessitent, ce qui demande beaucoup de temps, d'autant qu'il poursuit simultanément ses activités de pêche et de chasse³⁸. En 1833, Gamache dispose enfin d'une goélette de soixante-neuf tonneaux qu'il baptise le Bear d'Anticosti, mais, curieusement, il s'en défait dès 1835³⁹. Était-ce en raison d'un vice de construction ou bien parce qu'il s'agissait simplement pour lui d'une autre façon de tirer profit de son expérience? Il est difficile de trancher, mais nous savons que Gamache dispose dès l'année suivante d'un autre navire, le Hunter de l'île d'Anticosti, qu'il confie à son fils Louis⁴⁰.



John McNider fut bien heureux de voir Gamache lui ramener les marchandises de son navire échoué à la rivière Jupiter (tiré d'Alice Sharples Baldwin, Métis Wee Scotland of the Gaspé, p. 13).

La récupération des épaves

Louis-Olivier Gamache gagne sa vie de toute les manières possibles, faisant ainsi montre d'un esprit d'entreprise hors du commun. Par exemple, sa position de gardien d'un dépôt de provisions sur l'île d'Anticosti lui procure l'occasion de mener une activité pour le moins inusitée aux yeux de nos contemporains, mais plus courante qu'on ne le croit à l'époque, la récupération des épaves.

La multiplication des naufrages sur les battures de l'île d'Anticosti et sur les côtes de la Gaspésie ont procuré aux habitants des lieux des opportunités qui leur ont valu une mauvaise réputation. Pourtant, récupérer les marchandises perdues en raison de la perte d'un navire était on ne peut plus légal. Évidemment, la légende populaire n'a pas manqué d'en faire un naufrageur qui vivait surtout de récupération et les visiteurs occasionnels racontent que sa maison et ses granges regorgeaient d'objets ramassés dans les épaves⁴¹. Tout porte à croire que c'est vrai, mais ce n'est là qu'une vérité tronquée. Il faut savoir que tout navire échoué à la côte, dit bien la loi, appartient à celui qui le

trouve. Gamache ramassait donc en toute légalité les cargaisons perdues lors des naufrages puis les entreposait chez lui avant de les ramener à leur propriétaire à Québec, obtenant plus souvent qu'autrement qu'un infime dédommagement. Plusieurs documents en attestent.

Par exemple, il n'est pas sitôt installé sur l'île d'Anticosti que L'Amiral Benbow touche terre dans la baie de l'Ouest et c'est grâce à son aide que le capitaine du vaisseau, John Williams, réussit à remettre son navire à flot⁴². John McNider est bien content, deux ans plus tard que le gardien du dépôt de provisions ait pris sous sa responsabilité de garder dans ses entrepôts les marchandises du Métis Packet, lequel s'était échoué à la rivière Jupiter⁴³. Grâce à lui, il a pu non seulement récupérer le fret de sa goélette à des coûts raisonnables, mais aussi les gréments de son navire.

William Patton, un important marchand de Québec, devait lui aussi se considérer chanceux en 1830 de non seulement retrouver après une semblable catastrophe les marchandises de son brig le Benito, mais aussi de pouvoir racheter en 1836 la quille et les

gréments de son autre bateau le Perceval⁴⁴. Gamache ne fait pas nécessairement une fortune à chaque fois, mais les compensations versées, en général de cinquante à soixante livres, constituent un surplus monétaire appréciable. Peut-être aussi que son travail de récupération aura contribué à redresser une réputation malmenée, tout au moins auprès de la classe commerçante du pays.

Faisant directement allusion à la tradition orale entourant l'île d'Anticosti, l'anthropologue Louis-Edmond Hamelin écrivait il y a quelques années que

Toute tentative de réduction des faits (relativement à l'histoire de l'île d'Anticosti et à ses gens) à une stricte authenticité, c'est-à-dire toute démythification, conduirait à un appauvrissement régional, à l'érosion de la riche dimension folklorique de la Grande Ile⁴⁵.

Nous comprenons très bien les préoccupations et les sentiments qui animaient cet anthropologue bien connu, mais il nous est difficile, à titre d'historien, d'abonder dans le même sens que lui et cela pour des raisons qui tiennent aux grandes lignes de cet article.

La destinée de Louis-Olivier Gamache, bien qu'elle passe par la trame quotidienne, constitue en effet un modèle en soi. Parler de cet homme, c'est faire l'histoire d'un créateur d'emploi, d'un constructeur et d'un pionnier qui a réussi à se détacher de la masse et à dépasser les grands de son temps. Par ailleurs, le vécu de celui qu'on a baptisé le sorcier de l'île d'Anticosti s'avère particulièrement riche et révélateur du mode de vie d'une époque pour une région donnée, justement la nôtre. Son destin de vie témoigne de la versatilité dont nos ancêtres devaient faire preuve pour assurer leur survie et raconter sa vie ne

diminue en rien la richesse de son apport à la société, soit-il folklorique ou historique. Louis-Olivier Gamache était un homme dynamique, constamment à

la recherche d'une meilleure condition et la légende cache dans son cas une suite d'événements aussi riches que diversifiés, qui témoignent d'un

mode de vie à redécouvrir, celui de la mer et des larges horizons dans lesquels baignent les racines des Bas-laurentiens.

Naufrages ayant eu lieu à l'île d'Anticosti du vivant d'Olivier Gamache

Source : Mario Mimeault

<i>Année</i>	<i>Navire</i>	<i>Type</i>	<i>Lieu</i>
1796	Active	frégate	Anticosti, P. S.
1804	Charlotte	brig	Anticosti
1807	Lauzon	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1807	Doubt	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1814	Leopard	brig	Anticosti
1817	Citoyenne	goélette	Anticosti
1826	Admiral Bendow	goélette	Anticosti, Baie Ouest
1827	Metis Packet	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1828	Hibernian	brick	Anticosti, P. O.
1828	Granicus		Anticosti, B. Renard
1829	George Channing	brigantin	Anticosti, P. S. O.
1829	Bonito	brick	Anticosti, P. S. O.
1829	Middlesex		Anticosti
1830	Speedweel		Anticosti, P. S.
1832	Flora	barque	Anticosti, Baie Renard
1835	Zephir	brick	Anticosti, R. Becksie
1835	Ottawa		Anticosti, P. Ottawa
1835	Perceval		Anticosti
1840	Hero		Anticosti, S. O.
1840	Cerus		Anticosti
1841	Townley	brick	Anticosti, R. Jupiter
1841	Agnes	brigantin	Anticosti, P. S. O.
1841	—	barque	Anticosti
1841	Fair Isle		Anticosti
1841	Walmsley Dale		Anticosti
1841	Deux Vaisseaux		Anticosti
1842	Alderman Thomson	brick	Anticosti, R. Jupiter
1842	Maria	goélette	Anticosti, R. Becksie
1842	Sir Thomas Wallace		Anticosti, B. Gamache
1842	Emerentine		Anticosti
1844	Hannah		Anticosti
1845	Ospray	barque	Anticosti, P. Bruyere
1845	Dumfrieshire		Anticosti, Belle Rivière
1845	Green House		Anticosti
1846	Greenlow	barque	Anticosti, R. Pavillon
1846	M. Liverpool		Anticosti, R. Becksie
1846	574	brick	Anticosti, R. Ferree
1846	Phoenix	brick	Anticosti, R. Ferree
1846	Thorn	goélette	Anticosti, R. Caillou
1846	Magnet		Anticosti
1847	Prince of Waterloo		Anticosti, R. La Loupe O.
1847	Terrace	barque	Anticosti, B. Gamache
1847	John and Mary		Anticosti, P. S. O.
1848	Primrose		Anticosti, P. O.
1848	—	vaisseau	Anticosti
1848	Ann		Anticosti
1849	Agnes and Ann		Anticosti
1849	Mary and Harriett		Anticosti
1850	Heatherbell	barque	Anticosti, R. Becksie
1850	James	brick	Anticosti, R. Becksie
1850	Jane	barque	Anticosti, R. Lachatte
1850	Wemleydale	barque	Anticosti, R. Lachatte
1851	Lockmaber	barque	Anticosti, P. S. O.
1851	Melbourne	cargo	Anticosti
1853	Ann Grenock	McMiller	Anticosti, R. Ferree
1853	Sea Belle	goélette	Anticosti, R. Ferree
1853	Mary Argate	brick	Anticosti, Anse-aux-Frais
1853	Airthney Castle	brick	Anticosti, La Lacroix
1853	Ann	barque	Anticosti, R. Becksie
1854	John and Mary	brick	Anticosti, P. O.
1854	China	brick	Anticosti, P. E.
1854	St-George	barque	Anticosti, Anse La Chalou
1854	Odessa	darling	Anticosti, P.E.
1854	Piscator	brigantin	Anticosti, P. S.
1854	Bonito	brick	Anticosti, B. Gamache
1854	Patriot	goélette	Anticosti, R. Aux Oies
1854	Hero		Anticosti, Belle Rivière

Notes

Mario Mimeault est historien attaché au Lycée des Monts-Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts ainsi qu'au Manoir Le Boutillier de L'Anse-au-Griffon.

1. Jean-Baptiste Ferland, **Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador**, Montréal, Beauchemin, 1912, p. 1.
2. Jacques Lacourcière et alii, **Canada-Québec, Synthèse historique**, (Montréal), Éditions du Renouveau pédagogique, (1973), p. 285.
3. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et alii, **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, (Québec), IQRC, 1993, p. 137; William Berczy, «*Journal personnel, année 1802*», Archives de l'Université de Montréal, SAUM-S/22, boîte 11442, p. 31.
4. Alice Sharples Baldwin, **Metis, Wee Scotland of the Gaspé**, 4^e édition, Métis, 1977, p. 14. Métis comptera en 1825 quatre-vingt-sept personnes : Léon Boudreault, **Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)**, (Matane), Société historique de Matane, (© 1982), p. 194, note 14.
5. André Boutin, Jean-Roch Gagnon et Jacques Thériault, **Hier au pays des Métis, Histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)**, (Mont-Joli), Les Ateliers Plein soleil, (© 1977), p. 51 s.
6. Léon Boudreault, **Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)**, p. 192 ss.
7. M. Boucherville, recensement de Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat, 1818, Roland Provost et alii, **Tricentenaire — Seigneuries gaspésiennes concédées à Denis Rivélin — Album souvenir 1688-1988**, Sainte-Anne-des-Monts, SHAM, 1988, p. 30.
8. Louis Lemieux a acheté la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts l'année précédente : ANQ, greffe De Foy, 12 octobre 1827, vente de Louis Panel à Louis Lemieux. Mario Mimeault, **John Le Boutillier 1792-1872**, Gaspé, Corporation du Manoir Le Boutillier, 1994, p. 76.
9. Pierre Fortin, **Rapport annuel du surintendant des pêches pour l'année 1861**, in **Rapport du département**

de la Marine et des Pêches pour l'année 1869, pp. 90 ss; ANQ, greffe Edward Glackmeyer, août 1816 (acte no 1465), bail à ferme du poste de Salt Pound par Antoine Rémillard et Antoine Hamel.

10. **Journal de l'Assemblée législative du Canada — Année 1849**, Appendice L.L.L., Déposition de François Buteau.
11. Fortin, **op. cit.** Samuel Robertson, «*Étude sur le Labrador*», **Transactions**, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1856, cité dans E. T. Chambers, **Les pêcheries de la Province de Québec**, vol. 1, Québec, ministère des Mines, de la Colonisation et des Pêcheries, (1912), p. 141.
12. Donald Mac Kay, **Le paradis retrouvé — Anticosti**, (Montréal), La Presse, (1979), p. 21.
13. Mgr Charles Guay, **Lettres sur l'île d'Anticosti**, pp. 9, 130. Le lecteur trouvera d'autres informations sur la nécessité de ces dépôts aux pages 171 et ss.
14. Nombre de documents attestent dans les greffes de notaire de l'occupation de Antoine Hamel en tant que gardien d'un dépôt de provisions à la rivière Jupiter. La triste fin de la famille Beaudoin est racontée par Charles Guay. Toutefois, il est évident, à nos yeux, que le capitaine Giasson, qui lui a rapporté les faits relatifs à cette famille a perdu le souvenir précis des noms et déformé celui de Beaudoin en Godien. Guay, **op. cit.**, p. 175.
15. Voir la procuration par laquelle Louis Gamache commet J.-O. Brunet pour percevoir en son nom toutes les sommes d'argent qui pourraient lui être dues «*pour son salaire comme résident au Poste de la dite Grande Baie de l'Ouest sur la dite Isle d'Anticosti et comme gardien du Dépôt de provisions qui y est établi pour le soulagement des marins et autres personnes naufragées et en détresse*» : ANQ, Greffe Edward Glackmeyer, le 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à J.-O. Brunet.
16. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à Jean-Olivier Brunet. Voir aussi : Glackmeyer, 31 août 1827; 20 octobre 1834; 25 juillet 1850.
17. Anciennement marin et pêcheur, John Elias Hammond venait d'Indian Cove, baie de Gaspé, où il avait épousé Elizabeth Langlois. Il sera transféré au

phare de la Pointe-des-Monts en 1843 puis à celui du Bicquet en 1859. **SPEC**, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, **Those In Peril**; Marion G. Turk, **The Quiet Adventurers in Canada**, Détroit, Harlo Press, (© 1979), p. 272 s.

18. Edward Pope venait lui aussi de Gaspé où il avait appris le métier de marin. Un article du **Quebec Morning Chronical**, daté du 7 décembre 1871, raconte les efforts de ce gardien pour sauver l'équipage de **Russia** qui venait de se jeter sur les battures de l'île. **SPEC**, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, **Those in Peril**.
19. Guay, **op. cit.**, p. 175.
20. Ferland, **op. cit.**, p. 21. Donald MacKay, **Le paradis retrouvé — Anticosti**, Montréal, La Presse, (© 1979), p. 22.
21. Mario Mimeault, «*Regard historique sur les pêches I : La famille Louis Jolliet à Anticosti et Mingan*». **La revue d'histoire de la Gaspésie/Gaspésie** Vol. XXVII, no 2 (juin 1989) : 32-38.
22. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 février 1834, bail de H. G. Forsyht à Louis-Olivier Gamache.
23. Ferland, **Opuscules...**, p. 16.
24. Il aura recueilli ce détail de la famille Menier dont le Château a été construit sur son emplacement. Charles Guay, **op. cit.**, p. 212.
25. Ferland, **ibid.**, pp. 18, 19, 29.
26. M. Blachford, **Sailing Directions for the Gulf and River of St. Lawrence giving a Particular Description of all the Harbours, Islands, Anchorages, Rocks, Shoals, and Other Dangers**, London (G.-B.), Blachford and Imray, 1842, «*Islands in the Gulf of St. Lawrence — Anticosti*», p. 13.
27. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 9 novembre 1824, engagement de Charles Vaillancourt à Louis Gamache; le 9 novembre 1824, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache.
28. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 15 novembre 1825, engagement de John Wallace à Louis Gamache, navigateur et pêcheur.
29. ANQ, greffe de Edward Glackmeyer, le 31 août 1827, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache.

-
- 30 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 6 juin 1828, engagement de Joseph Garneau à Louis Gamache.
- 31 . **Ibid.**
- 32 . La première mention de ses activités de marchand résidant à Anticosti est faite lors d'une vente qui a lieu le 29 mai 1828: ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 29 mai 1828, vente de Pierre Lelacheur à Louis Gamache.
- 33 . Ferland, **Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador**, p. 69-70.
- 34 . **Ibid.**, p. 69-70.
- 35 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 14 août 1829, affrètement de H. et E. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
- 36 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache.
- 37 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 août 1829, affrètement de H. et L. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
- 38 . Deux campagnes de recrutement lui permettront de trouver son personnel à Québec. Voir les engagements de Louis-Olivier Gamache dans les minutes du notaire Edward Glackmeyer de juillet et septembre 1829 et de juillet 1833.
- 39 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, hypothèque de Louis-Olivier Gamache à Pierre Pelletier. En fait cet acte est une vente et non une hypothèque.
- 40 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache. Louis Gamache fils est dit dans cet acte propriétaire du **Hunter de l'île d'Anticosti**.
- 41 . Donald MacKay, **op. cit.**, p. 22, 26.
- 42 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 22 août 1826, procuration de Louis-Olivier Gamache à Louis-Olivier Brunet.
- 43 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 juin 1828, compromis John McNider et Louis-Olivier Gamache.
- 44 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 mai 1830, compromis William Patton et Louis-Olivier Gamache. Voir le rapport des arbitres à propos de ce naufrage le 29 mai 1830. Glackmeyer, le 2 février 1835, vente du Perceval par Louis-Olivier Gamache à William Patton.
- 45 . Louis-Edmond Hamelin, «*Gens d'Anticosti, transmetteurs d'histoires*», **Recherches sociographiques**, vol. XXIII, nos 1-2 (1982) : 139.

.....

Légende inédite de la pointe Sauvage¹

MARCEL LEBLANC
883, RUE ROLAND
ROBERVAL (QUÉBEC)
G8H 1W1

À l'époque où les Montagnais occupaient les deux rives du fleuve Saint-Laurent et qu'ils voyageaient de Rivière-du-Loup à Matane, sur la côte sud², les Malécites devaient se contenter des endroits de la région que leur laissaient ces Amérindiens du nord et les Micmacs de la Baie des Chaleurs. Coincés à la pointe aux Cenelles et à la pointe de l'anse des Morts, ils durent se réfugier un peu plus au sud lorsque Michel Larrivée construisit son moulin à scie, en 1824, près du saut de la rivière Métis³. Pendant qu'un petit nombre réussissaient à survivre en bordure du fleuve, la plupart durent émigrer au Grand Remous. Il y avait là un village qui comptait deux cents personnes en 1840 mais elles n'y étaient plus que cent en 1855⁴.

À l'automne un peu avant les premières neiges, ces familles de nomades se divisaient en plusieurs clans;

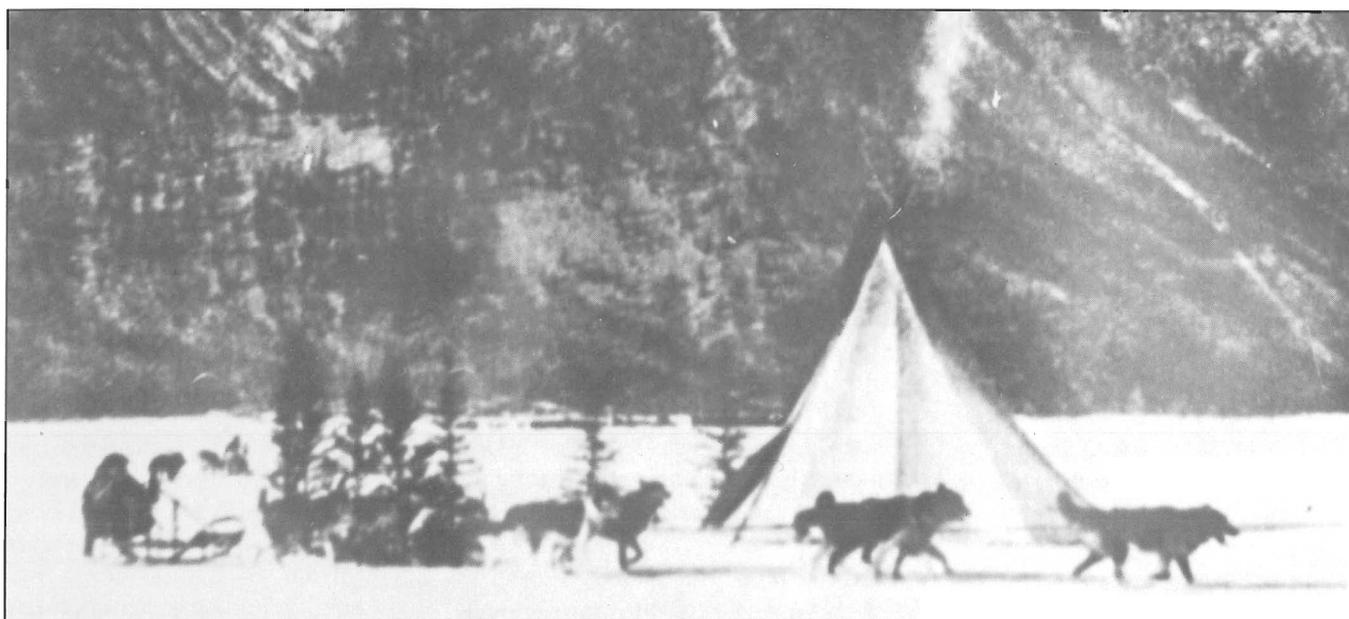
certains parmi eux choisissaient le parcours de la rivière Neigette et remontaient jusqu'aux lacs du même nom, le petit et le grand lac Neigette; quelques-uns bifurquaient à la rivière Mistigouguèche pour se diriger vers les Eaux Mortes et le Grand lac; d'autres se rendaient jusqu'au lac Métis dont les deux versants font de la Gaspésie non pas une péninsule mais une île.

Maintenant que les épidémies avaient décimé toutes les tribus, les Malécites auraient eu plus de facilité à occuper les rives du Fleuve, mais elles étaient devenues propriétés des Blancs qui détruisaient l'environnement favorable à la pêche et à la chasse. Il ne restait donc que l'arrière-pays; même si l'endroit aurait dû être réservé comme terre sacrée des Amérindiens, la Compagnie Price y faisait la coupe des arbres géants, certains colons y exploitaient les érablières et d'autres y

pratiquaient le métier de trappeurs.

C'est ainsi qu'un des chefs malécites de la rivière Métis passait l'hiver avec sa famille à la pointe Sauvage du lac des Eaux Mortes de la Mistigouguèche. Chaque année, au début de mai, il terminait sa saison à la «Sucrerie des Sauvages», à la hauteur entre la Mistigouguèche et la Neigette. Ce dernier retranchement où on l'avait confiné ne lui serait plus guère contesté mais, comme tous ses congénères, il devenait quand même un apatride dans son propre pays⁵.

Gédéon-Pit Corneau, au-dessus des règles non écrites du milieu, patrouillait tout ce territoire comme s'il en eut été le gardien et le protecteur; il se rendait même dans le bassin de la Kedgwick et de la Patapédia, chasse gardée des Micmacs. Cet Amérindien, de Petit-Métis, faisait probablement



Traîneau à chiens (fonds de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent).

partie de la tribu des Hurons des environs de Québec, mais ceux qui le connaissent le confondent avec les Montagnais et les Malécites. Lui-même se prétendait Métis-Français, avec tous les ancêtres européens que sa nationalité supposait. Il devait dire la vérité, car pour jouer du violon, de l'accordéon et de l'harmonica comme lui, il était sûrement un de ces «Canayens» possédant innées les traditions de la vieille France.

Revenu du bois durant le carnaval de l'hiver 1849, Corneau remettait d'une journée à l'autre son retour en forêt. C'est précisément son rôle de musicien qui le retenait. Le mardi gras avait été célébré quelques jours auparavant et il continuait à circuler d'une maison à l'autre dans le but de faire danser «les jeunesses» et aussi de «prendre un coup».

Le curé Nadeau, au courant des allées et venues du violoneux, souffrait de l'indiscipline que la musique apportait chez ses ouailles. N'eut été que de la conservation du folklore, le saint prêtre aurait toléré, mais il ne pouvait se permettre aucune clémence devant l'ivrognerie et la luxure; aussi, ne se privait-il pas de tonner aussi fort que Chiniquy contre les boissons alcooliques, la danse et la musique.

Après une nuit blanche, alors que Corneau se trouve quelque part à l'anse aux Coques avec un violent mal de tête, il rencontre son curé, par hasard sur son chemin. Ce dernier, profitant de cette occasion, sûrement provoquée par la Providence, ne manque pas de faire la leçon à ce chrétien un peu trop fêtard à son goût. Le musicien, mal à l'aise et repentant, devient soudainement fort bien disposé. Après avoir marmonné quelques excuses, il lui annonce son départ imminent et il va même jusqu'à lui promettre de ne plus jamais faire danser; comme preuve de sa bonne volonté, il lui verse les honoraires d'une messe basse, payée en nature avec du gibier, et il sollicite sa bénédiction. Heureux de cette «conversion» rapide et inattendue, le pas-

teur implore pour lui les grâces du ciel et lui remet une médaille de la Sainte-Famille; ce «sacramenteau», l'assure-t-il, deviendra pour lui une protection efficace contre les maléfices des Mauvais Esprits.

Pit Corneau retourne alors chez les amis où il vient de passer la nuit et il organise promptement son voyage vers les hauteurs du Saint-Laurent. Sincère quant aux promesses qu'il vient de faire au missionnaire, il leur laisse son violon et son accordéon, mais il conserve cependant son harmonica qu'il enfouit dans la même poche de veste que la médaille protectrice. S'approvisionnant d'un gros paquet de biscuits et de quelques «gargousses» de lard, il attelle son chien sur la traîne sauvage où se trouvent toujours son fusil, ses raquettes et son sac de couchage en peaux de lièvre, et il quitte en direction de Métis.

En fin de journée, il arrête chez un colon des environs de la pointe aux Cenelles, façon de se reposer un peu avant d'entreprendre la remontée de la rivière. Une dizaine de personnes dont quelques voisins occupent cette maison et ils sont en air de se divertir. En reconnaissant le violoneux du coin, ils manifestent leur joie et l'invitent à les faire danser. Décontenancé et comme à regret, il doit leur avouer sa promesse et son incapacité morale à leur jouer quelque gigue, rigodon, quadrille ou cotillon que ce soit. De grands éclats de rire répliquent à sa déclaration, car personne ne veut croire à cet abandon subit de sa vocation. *«Je n'ai même plus ni violon ni accordéon»*, ajoute-t-il. On continue quand même à le provoquer pour qu'il s'exécute, mais le pauvre Pit n'a pas besoin de longues supplications pour violer son engagement solennel et, de guerre lasse, il saisit sa musique à bouche et la porte aussitôt à ses lèvres. Pendant que les danseurs prennent place, il attaque un rigodon, en tapant des pieds avec son entrain habituel. À nouveau, la soirée se termine bien tard, et on encourage le musicien avec de nombreuses et joyeuses libations.

Le lendemain matin, le «virtuose» se réveille à bonne heure mais avec un nouveau «mal de bloc» et bourrelé de remords pour avoir manqué de parole au bon abbé Nadeau. Pour le consoler, on lui applique le traitement classique de tous les lendemains de veille, soit «le coup pour remettre» et on lui fait cadeau d'une bouteille. Après un frugal déjeuner pris en vitesse, il se hâte d'aller prendre la piste balisée sur la rivière Métis, en haut du saut.

Cette route, jadis rendue célèbre par le passeur Micmac Coundo⁶, est maintenant battue par les Larrivée⁷, de la Compagnie Price, par Béoni LeChasseur⁸, trappeur professionnel, et par quelques autres voyageurs en route pour la Baie des Chaleurs ou le fleuve Saint-Jean.

Lorsque, après avoir franchi une distance approximative de treize kilomètres, Corneau passe au village malécite, en aval de l'embouchure de la rivière Neigette, il n'y rencontre âme qui vive et toutes les huttes d'écorce de bouleau sont abandonnées. Après seize autres kilomètres de raquette, il atteint l'embouchure de la Mistigouguèche et décide alors de boire une bonne tisane chaude et de dévorer quelques morceaux de viande. Ainsi temporairement revigoré, il poursuit son voyage en pénétrant dans le canyon de la rivière Mistigouguèche; la marche, pour lui et son chien, se révèle maintenant plus ardue parce que la poudrière et la rareté des balises rendent la piste plus difficile à suivre. Plus le jour avance, plus le pas de l'homme des bois s'appesantit. À l'approche du ruisseau Noël, il est même tenter d'y camper pour la nuit mais un dernier effort l'amène au pied des Eaux Mortes. C'est là qu'il aperçoit un caribou brouillant au nord-est de l'île. Vif comme l'éclair, il lui tire une balle au coeur et son repas du soir se trouve aussitôt étendu devant lui sur la glace. Il se hâte de saigner et dépecer l'animal pendant que la noirceur tombe. Tenaillé par une fringale, il se demande s'il doit manger sur place ou se rendre au cam-



L'ensemble Desrosiers à CKBL de Matane le 10 avril 1950 (fonds d'archives de la Société d'histoire et de généalogie de Matane no ALB-21).

pement de la pointe Sauvage, un kilomètre plus loin. Pendant qu'il s'interroge et qu'il néglige de boire, selon la coutume, un peu de sang chaud de la bête, il prend son «flask» de Whisky et en ingurgite quelques lampées.

Instantanément, il aperçoit un feu qui s'allume en face de la pointe Sauvage. Est-ce le chef malécite qui, devinant son approche, désire ainsi le guider? Bientôt, un deuxième feu apparaît, puis un troisième, un quatrième et de nombreux autres. En un instant, ces feux mystérieux occupent toute la largeur du lac et il y en a même jusqu'au fond de la courbe en face de la pointe à Sapins. De plus en plus inquiet, Pit entend également des voix criardes et méchantes qui lui ordonnent de continuer sa marche sur le lac. Tremblant de peur et n'osant résister à l'ordre qu'on lui donne, il fournit l'effort d'avancer, mais il doit violenter son chien qui hurle et veut rebrousser chemin.

Serait-ce des feux-follets qu'il voit sur les Eaux Mortes? Son père lui a bien parlé de ces phénomènes sur l'île

d'Orléans et il connaît les mystères de l'île d'Anticosti avec le sorcier Gamache, autrefois résident de Rimouski, mais comment une si petite île sur une rivière perdue bien loin à l'arrière du mont Camille pouvait-elle inspirer les mêmes mauvais génies?

Comme le malheureux Pit arrive en face de la pointe Sauvage, les feux se mettent à tourner autour de lui pendant qu'apparaissent une grande quantité de lutins. Mesurant quelques centimètres de hauteur, ces petits monstres font frémir le pauvre Corneau qui commence à y voir une relation avec sa promesse si vite violée; son coeur bat la chamade et il a vraiment «souleur» des êtres diaboliques qui l'entourent.

Les plus nombreux ont un oeil au milieu du front, une bouche et des membres de crapaud, un ventre énorme, arrondi et proéminent. D'autres ont une tête de porc avec des dents de loup, un corps de serpent, une queue de cheval et des pattes filiformes; il y en a avec des pieds de veau, deux petites cornes dans le front et des griffes à l'extrémité de doigts très longs.

Tous émettent des sons terrifiants qui déchirent le tympan : tantôt des notes de crécelle, tantôt des roulements de tonnerre. Pendant que ces êtres monstrueux lancent leurs cris affolants, ils gambadent ou sautent dans les airs à des hauteurs vertigineuses. Au-dessus d'eux, des sorcières aux vêtements en lambeaux, au nez crochu et aux dents pointues virevoltent en hurlant, à cheval sur des manches à balai, comme il se doit.

Bientôt, les lutins s'emparent des feux et ils se les lancent comme s'ils voulaient jouer à la balle. Figé au milieu du lac, Corneau se remémore les étapes de sa vie et il s'attend d'un instant à l'autre à être emporté en enfer par le diable lui-même. Soudain, un des ces êtres bizarres saute carrément devant son visage et lui commande impérativement de chanter une romance. Sachant fort bien que s'il n'obéit pas la réaction des monstres pourrait être terrible de conséquences, il lui est quand même impossible d'obtempérer à cet ordre car, pour le moment, il ne peut même pas remuer les lèvres.

.....

Pendant que les secondes s'égrènent, le lutin s'impatiente et reprend d'une voix rauque : «*Qu'est-ce que tu attends pour chanter une danse ronde?*» En entendant le mot danse, l'espoir lui revient, car il comprend qu'il ne lui sera pas nécessaire de chanter. Invoquant tous les saints du paradis, et plein de confiance envers la médaille qu'il porte pieusement sur lui, il se sent subitement regaillardir. Il sort lentement sa musique à bouche et, avant d'essayer de jouer, il ose même défier ses agresseurs avec les paroles suivantes : «*Ah! Comme ça, vous voulez danser? Et bien, vous serez servis à souhait!*»

Dès lors plein d'énergie, il porte l'instrument de musique à ses lèvres et, sa paralysie temporaire étant disparue, il interprète sa version de la gigue simple. La mélodie qui émane alors de son harmonica est tellement captivante qu'il croit lui-même entendre des hymnes célestes. Les lutins, sorcières ou génies qui l'entourent se mettent aussitôt à danser et déjà leurs cris diminuent d'intensité et deviennent moins menaçants. Corneau réalise à l'instant qu'il vient de prendre le contrôle de la situation, car il joue sans aucun effort et les mauvais génies commencent déjà à haleter.

Au bout d'une heure de ce spectacle, magique et infernal à la fois, un lutin vient supplier le musicien de cesser son manège. Comprenant plus que jamais que la médaille miraculeuse fait tout le travail pour lui, non seulement refuse-t-il de mettre un terme à la danse, mais au contraire, il augmente son rythme. Bien assis sur son seau de lard, il tape des pieds sur les planches de son traîneau tandis que les génies et mauvais esprits font craquer la glace sous leurs gambades. Jamais depuis le début des temps le lac des Eaux Mortes de la Mistigouguèche n'a vécu concert et déploiement plus étranges. Et, d'heure en heure, la danse sinistre se poursuit. Pit joue avec un enthousiasme déconcertant et les monstres pervers, esclaves de cette musique

envoûtante, dansent à perdre haleine.

Lorsqu'arrive le milieu de la nuit, les feux-follets deviennent un peu moins brillants et quelques génies malfaisants se permettent même de s'enfuir. Les lutins paraissent épuisés et les sorciers émettent des sons plaintifs. Pit Corneau sait déjà qu'il sortira vainqueur de cette lutte à finir, mais d'ici-là, il ne doit pas cesser de jouer. Plus la nuit avance, plus il se sent frais et dispos pour souffler dans les alvéoles de son instrument et les êtres diaboliques qui l'entourent en dansant désespérément semblent de moins en moins fringants.

Lorsque finalement l'aube se pointe, les feux-follets s'éteignent peu à peu mais Pit Corneau continue toujours d'emplir l'atmosphère de la mélodie que lui inspire sa médaille, car les génies se trouvent encore là.

Lentement, le firmament s'illumine et le jour apparaît. Au même instant, lutins burlesques et sorcières effrayantes s'évanouissent et disparaissent derrière les montagnes, emportant avec eux leur vacarme et l'ambiance terrifiante qui les entoure.

Enfin libéré de son terrible cauchemar, Corneau échappe sa musique à bouche sur la glace et, comme par magie, elle disparaît aussitôt dans la profondeur du lac. À l'instant, il ressent toute la fatigue de sa longue nuit : ses membres sont lourds, le sommeil l'accable et ses lèvres lui causent une sensation de brûlure. Le froid de la nuit qui, jusque-là, ne l'avait pas incommodé devient instantanément mordant, et son chien pousse des hurlements.

C'est alors qu'il aperçoit le wigwam du chef malécite à la pointe Sauvage et la «boucane» réconfortante qui s'en dégage. Il s'y dirige en titubant. La famille amérindienne s'affaire autour d'un bon feu en prenant son repas du matin avec de belles truites cuites à la broche. L'invité surprise est accueilli chaleureusement, mais per-

sonne à la pointe n'a eu connaissance de la danse endiablée de la nuit précédente et tous demeurent abasourdis d'entendre le récit incroyable de leur visiteur. «*Tu as dû voir une aurore boréale*», lui réplique son hôte incrédule.

Un Corneau désabusé marmonne les paroles suivantes : «*Il est évident que la réalité échappe toujours aux dormeurs. Tout ce que je désire, pour le moment, c'est un grabat pour dormir*».

Durant le reste de sa vie, Gédéon-Pit Corneau allait se souvenir de son effroyable expérience à la pointe Sauvage des Eaux Mortes de la rivière Mistigouguèche et de sa miraculeuse survie grâce au talisman du bon curé Nadeau. Désormais «converti», jamais plus il n'a joué de musique, violon, accordéon ou harmonica dans le but de faire danser. L'automne suivant, il épousait la fille du chef amérindien de la pointe Sauvage.

Notes

1. Cette légende m'a été racontée succinctement par Oméilde Hudon (1907-1937), de Saint-Gabriel, il y a une soixantaine d'années. Cette personne, imbuë des récits du passé et qui connaissait quelques générations de ses ancêtres dans sa paroisse natale, était une descendante de Thècle Lebrun (1887-1883), originaire de Rivière-Ouelle et décédée à St-Gabriel, à l'âge de 96 ans, après y avoir vécu les dernières quatorze années de sa vie.
2. En collaboration, **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1993, page 88.

En collaboration, **Un siècle de labeur de foi et d'honneur, Saint-Octave de Métis**, Comité de la population de Saint-Octave de Métis, 1955, page 78.

3. Antoine Bernard, **La Gaspésie au soleil**, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, page 218.

En collaboration, **Un siècle de labeur de foi et d'honneur, opus cit.**, pages 66 et 67.

.....

4. *Ibid.*, p. 78.

Sans nom d'auteur, **Souvenir de Sainte-Angèle centre naturel**, Comité du centenaire, 1968, page 40.

5. Depuis la venue des premiers Européens en Amérique, l'existence des Amérindiens alimentait de nombreux préjugés. Par exemple, sous prétexte de laisser dormir l'instinct sexuel des enfants, on tentait de leur faire croire que les bébés étaient apportés dans les familles par «les Sauvages», qui profitaient de cette occasion pour casser les jambes de la mère.

6. Joseph-Charles Taché, **Forestiers et voyageurs**, Fides, 1946, page 70.

En collaboration, **Un siècle de labeur de foi et d'honneur**, opus cit., page 498.

7. Pierre dit Pierrot Larrivée, homme de confiance de William Price, quitta Saint-Henri de Lévis vers 1836 pour venir s'établir à Métis.

8. Béoni LeChasseur de Sainte-Luce, était originaire de Cap-Saint-Ignace, d'où il arriva vers 1840.

.....

Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909).

La correspondance comme source d'investigation du passé.

(2^e partie)

JEAN-PIERRE BÉLANGER, CHERCHEUR AUTONOME
LES PRODUCTIONS DE L'IMAGINAIRE HISTORIQUE

«Enfin vous passez encore l'été sous le fardeau, mais de vous [à moi], j'en finirais avec ces gens là, car vous travaillez continuellement pour eux, à moins que vous leur fassiez payer votre temps!»

Elzéar Lamontagne, cousin de
Théodore-Jean, 11 juin 1888

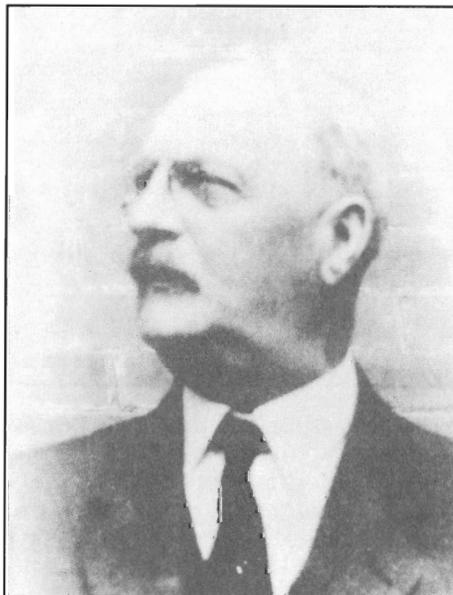
Deuxième partie : vie quotidienne et postérité

Scènes de la vie quotidienne

L'une des principales caractéristiques de la correspondance personnelle réside dans sa spontanéité. Ici, point de précaution stylistique ou de raffinement littéraire, que du vécu, du «direct», de la sincérité et de l'authenticité, sur un ton de confiance. Évidemment, à cause du caractère privé et confidentiel du courrier, il est donc d'autant plus facile de se laisser aller à la complicité. Ce type de document peut être apparenté à la tradition orale (au XIX^e siècle, le Québec a encore peu de tradition écrite), dont il emprunte les expressions les plus usitées¹.

Mentionnons les principaux thèmes privés de cette correspondance. Le climat évidemment; ici on alterne du froid au chaud. À Rimouski, en janvier 1859, affirme Adèle à son frère Théodore, *«il fait un froid tout-a-fait (sic) extraordinaire depuis huit jours et nous ne sommes pas gelés ici mais c'est tout juste - toutes les provisions sont gelées,*

pas une patate de sauvée». En revanche, à Chicoutimi, en juin 1888, «il fait bien chaud il y a des journées où c'est à peine sortable», déclare Eugénie en ajoutant que son «bon mari qui est arrivé du Lac [Saint-Jean] hier soir, a souffert beaucoup de la température brûlante que nous avions hier».



Émile Lamontagne (1863-1934), troisième fils de Théodore-Jean, commis puis gérant des Escoumins (Tiré de David Lonergan, **Anthologie de Blanche Lamontagne-Beauregard**).

Parmi les autres sujets de préoccupation, la santé des uns et des autres n'est pas ignorée. Cela donne lieu à des réparties croustillantes, par exemple lorsqu'Alfred Blais de Matane réprimande un Théodore-Jean Lamontagne encore célibataire :

Je vois avec satisfaction que tu te dispose à monté (sic), je m'étonne que tu ne l'ai (sic) pas déjà fait afin d'éviter la Picotte car sais tu bien mon cher que tu texpose (sic) diablement a te faire graver la figure et autre chose aussi... en demeurant ainsi au milieu des Pestiférés.

À l'hiver 1880-1881, l'épidémie récidive : variole («petite vérole» ou «picote noire») et picote («blanche»), mais cette fois à Rimouski. À Sandy Bay (Baie-des-Sables), c'est la fièvre qui force en 1882, l'évacuation du couvent. En 1886, la picote affaiblit jusqu'à la fin de l'année suivante un des six fils d'Émile, Théodore.

L'audacieux entrepreneur a d'ailleurs d'autres occasions de côtoyer la maladie : diabétique (on en parle peu

dans la correspondance, si non pour mentionner qu'il est souffrant) et affligé de rhumatismes, il transporte de Montréal à Betsiamites, à l'automne 1885, nous apprend le journal *L'Événement*, un indigent qui, avant son décès, y a



Source : Mme Robert Tremblay

Un «piton» de la compagnie Lamontagne aux Escoumins dans les années 1880 (tiré de Monette et Richard Létourneau, *Les trente premières années de Les Escoumins 1845-1875*).

transmis la variole. Aux Escoumins, l'épidémie fait une trentaine de victimes, tandis qu'à Betsiamites même, quatre familles sont atteintes². En septembre 1887, Théodore-Jean est atteint, non par la maladie, mais par ce qu'on appellerait aujourd'hui un «accident de travail» : il manque alors de se faire couper la main droite au chantier des Escoumins. Un an plus tard, il est de nouveau indisposé, vraisemblablement par son diabète, tandis que la maladie s'acharne sur Les Escoumins, un homme étant décédé de pleurésie et que d'autres survivent *in extremis*. Pour égayer un peu l'atmosphère, au nombre des sujets incontournables, on donne de fréquentes nouvelles des membres de la famille, en particulier des enfants. Parmi celles-ci, mentionnons certaines expressions savoureuses, comme celle où, en 1887, A. A. Hudon témoigne à Théodore-Jean de la bonne santé de sa fille Ninie (sans doute un sobriquet), en précisant qu'elle «se porte à merveille + elle est d'une graisse (sic) à faire crever une Chinoise de dépit», ce qui n'est pas précisément très aimable pour nos compatriotes d'origine asiatique!

Pour une famille aussi disséminée géographiquement, l'organisation de voyages inter-rives est à l'ordre du jour. En juillet 1887, par exemple, Théodore-Jean se fait généreux en défrayant le voyage à l'Isle-Verte de son cousin Elzéar de Montréal. À de nombreuses reprises, Eugénie, qui a épousé

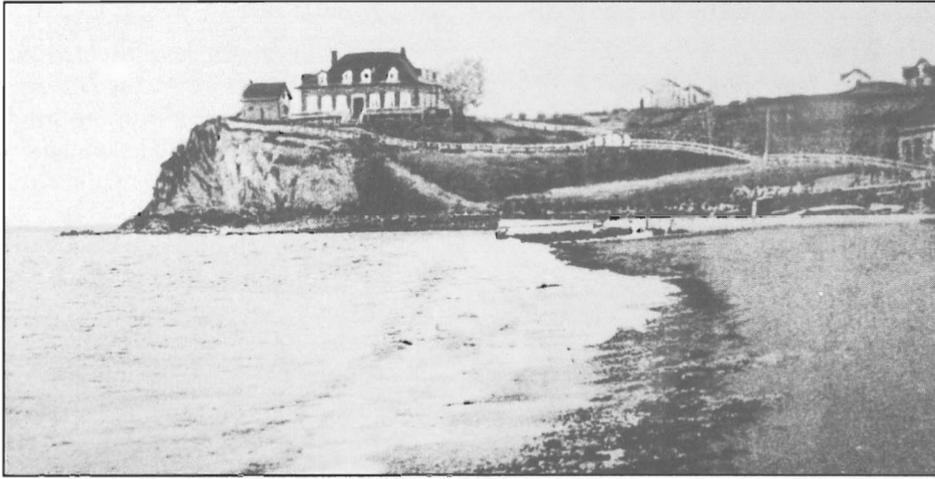
un magistrat du Saguenay, envisage une visite à Sainte-Anne-des-Monts, mais donne rarement suite à ses projets. Tantôt, elle invoque la fatigue ou la maladie de sa fille, et tantôt, les coûts inhérents au déplacement et la difficulté de «fermer maison», tout en regrettant de ne pouvoir «aller respirer le grand air de la mer, manger de la bonne morue fraîche». Mais même le caractère pittoresque des lieux ne peut venir à bout de la monotonie de l'existence; ainsi, en septembre 1881, Gustave exprime à son frère Georges un désabusement non dissimulé : «Je puis t'assurer que c'est toujours Ste Anne avec ses jours de tristesse et ses langues maudites; que c'est toujours ennuyant dans cette place du diable». Curieusement, la nostalgie conjuguée à l'absence du foyer familial, nous renvoie une image plus positive, comme chez Antoinette, étudiante au Couvent de Charlottetown en 1882 avec sa soeur Alice, selon laquelle, de passage à Gaspé chez le Dr Pierre Fortin, «il y avait une petite ressemblance de site à Ste Anne». À une époque où son beau-père éprouve de graves difficultés financières, son gendre A. A. Hudon l'invite au Saguenay, entre autres pour pêcher. Ces échanges épistolaires se font plus ou moins réguliers. Ainsi, Eugénie, qui se révèle toujours prompte à blâmer ses frères et soeurs pour leur manque d'assiduité, pêche elle-même par son manque de régularité (et d'examen de conscience...).

La mise en place des institutions, en particulier judiciaires, est attestée par la correspondance de Théodore-Jean Lamontagne. À Rimouski, Adèle Lamontagne témoigne en 1858-1859 du peu de travail de son époux, le shérif Chalifour. Elle se rassure toutefois à l'idée que son salaire, qui doit être fixé sous peu, permettra d'éviter l'incertitude du lendemain³. Pour sa part, Théodore-Jean est appelé à témoigner, en 1869, au procès à La Malbaie, dans Charlevoix, d'Eugène Poitras, accusé du meurtre de Jean-Baptiste Ouellet de la Rivière-Ouelle survenu en 1867⁴. Les relations des représentants du comté de Gaspé avec leurs administrés ne sont pas toujours cordiales : en 1887, le député provincial L. Z. Joncas déclare à son ami Théodore qu'il a dû différer sa visite à cet endroit, par crainte d'y soulever de l'animosité, car selon son propre aveu, «j'ai failli dans tout ce que j'ai entrepris pour Ste Anne + Cap Chat». Les attentes des électeurs y seraient donc tout aussi — et sinon davantage — élevées qu'aujourd'hui (la difficulté de l'isolement y est encore plus caractérisée). À Chicoutimi, le magistrat A. A. Hudon préside régulièrement la cour de circuit du Lac-Saint-Jean, tout en procédant à la révision des listes et en étant appelé à juger les irrégularités électorales.

Dans ces régions périphériques telles le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et le Saguenay, les distractions sont rares. À Rimouski, à la fin des années 1850, la soeur de Théodore-Jean, Adèle, n'en reconnaît que deux : «il y a beaucoup de danse et d'ivrognerie dans la belle ville de Rimouski on ne voit que cela». Son frère partage d'ailleurs ce sentiment, en invitant en 1881, son fils Georges, étudiant au Collège de La Pocatière, à venir «passer les vacances à Ste Anne plutôt qu'à Rimouski, où [...] il y a tant de mauvaises occasions pour les jeunes gens». Si, selon d'autres témoignages, c'est «ennuyant» à Rimouski, à Chicoutimi, Eugénie touche l'orgue à la Saint-Jean-Baptiste, tandis qu'à Sainte-Anne-des-Monts, on organise à l'occasion des veillées⁵ ou des soirées

dramatiques au profit de la paroisse. D'ailleurs, pour certains étudiants du Séminaire de Rimouski, l'isolement pèse lourd : ainsi, aux fêtes de Noël de

quelle attitude adopter, en particulier lorsqu'ils s'attaquent à votre propre famille? À cet égard, Émile Lamontagne y va d'une déclaration sans équivoque :



Le château Lamontagne de Sainte-Anne-des-Monts, maintenant propriété d'Omer St-Pierre, est classé bien culturel en 1977 (Coll. Robert Fortin, Centre d'archives de la Gaspésie).

1881-1882, ceux-ci, qui croient se mériter huit jours de congé plutôt qu'un seul, pour aller festoyer dans leurs familles, comme leurs confrères de La Pocatière, se seraient «révoltés», entraînant par le fait même la démission du directeur! Pour leur part, les enseignants en profitent pour s'octroyer trois jours de relâche...

Si on échange des civilités et s'informe de la santé de tout-un-chacun, on médite aussi beaucoup de son prochain. Tel employé serait alcoolique, voleur, menteur et violent : comme l'affirme Émile, «*la chaleur du whisky (sic) lui donnait la parole en bouche*», «*il s'est amusé à boire + à faire boire les autres*», il «*emploie bien plus son temps à boire qu'à autre chose d'après le dit-on de tout le monde ici*». Une autre «*est loin d'être heureuse avec son mari*», tandis qu'une dernière serait malhonnête, etc. On se méfie tant et tellement des indiscretions que le commis du magasin de Sainte-Anne-des-Monts, Eugène Nicole, peut affirmer en 1883 à Georges Lamontagne, pourtant étudiant à Memramcook : «*Déchire mes lettres aussitôt lues et ne tient pas compte des familles*». Devant la multiplication de ces commérages (fondés ou non),

Je vous assure que cest (sic) triste de voir ces va nus pieds partis de la sorte, si vous saviez tout ce qu'elles disent + ce qu'elles ont dit contre notre famille [...]. Je vous assure que je suis décidé [...] de soutenir l'honneur de ma famille.

Il faut toutefois avouer que la récente volte-face d'Émile, qui a déjà propagé lui-même — et continue pourtant de propager — des «rumeurs» négatives sur un employé avec qui il semble avoir développé une animosité personnelle, lui confère la ferveur vigoureuse (mais paradoxale!) caractéristique des nouveaux convertis... Comme l'indique l'énergique Amanda à son beau-père en septembre 1887 : «*Je suis heureuse de pouvoir vous dire que mon Émile se tient comme un homme bien qu'il se soit présenté plusieurs occasions, il est redevenu ce qu'il était bon mari, et j'ai pour cela mille remerciements à vous faire car mes sollicitations seules auprès de lui n'auraient pas obtenu ce prompt changement*». Émile, selon ses propres termes, avoue un mois plus tard à Théodore : «*Pour ma part, j'en ai fini avec la boisson. [...] Nous avons eu*

les quarante heures. J'ai fait mes dévotions. Je serai bien bon garçon».

Tout serait-il donc redevenu pour le mieux dans le meilleur des mondes? Rien n'est moins sûr.

Une postérité... symbolique

L'empire Lamontagne a déjà commencé à s'effriter. Dès 1886, Théodore-Jean Lamontagne, qui a acquis l'ancienne seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts⁶, semble éprouver de la difficulté à maintenir la rentabilité de ses entreprises. Cela est dû à la fois aux exigences excessives des assureurs qui s'adonnent à la spéculation et l'incitent à emprunter et au poids de l'évaluation municipale. Ill reçoit d'ailleurs en mai 1888 de son cousin Elzéar (lui-même un de ses anciens commis), «*le pamphlet demandé traitant sur la loi de faillite*». Le reste de la missive est plus explicite : en effet, non seulement Elzéar y fait-il allusion à l'éventuelle banqueroute de Théodore-Jean, mais il lui soumet un stratagème, d'ailleurs plus ou moins douteux, afin de lui permettre de déjouer ses créanciers :

Enfin vous êtes rendu à Québec dans l'intention d'éclaircir vos affaires. Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de réunir vos marchands avant de leur déclarer que vous avez intention de faire cession. Ill pourrait se faire qu'ils soient tous disposés à vous faire la déduction qu'ils seraient obligés de faire par la cession, je le crois, sinon je vous avise bien de vous choisir un bon guide [avocat], sans que vos marchands en aient connaissance, s'il y a quelque moyen, alors vous ferez tout suivant la loi, pas trop mais assez.

Elzéar termine en soutenant Théodore-Jean de ses encouragements, et lui conseille de ne pas se laisser «*intimider, vous avez travaillé (sic) plus qu'eux, d'ailleurs ça vous paraît pire que*

c'est en réalité». Mais Théodore-Jean dramatise-t-il vraiment? Chose certaine, les membres de la famille sont unanimes à ne pas lui imputer la responsabilité de ses difficultés.

À cet égard, les encouragements fusent. La fervente Eugénie se fait particulièrement miséricordieuse. Tantôt, elle invoque l'intervention de la Providence :

Et vous, cher Papa, ne vous découragez pas, non plus, malgré tout soyez sûr que Dieu, qui vous a donné ce que vous avez déjà, saura bien vous donner les moyens de pourvoir à l'instruction des plus jeunes, comme il l'a fait pour nous. Sa justice est trop grande, pour ne pas vous venir en aide.

Elle l'invite enfin à être courageux dans ses «grandes épreuves». Son mari, A. A. Hudon, témoigne qu'«elle prie pour vous afin que vous ayiez tout le courage nécessaire» convaincue «que le moment critique approche pour vous me dit-elle». A. A. Hudon lui-même ajoute ces paroles de réconfort : «Courage! Ce qui doit vous consoler un peu, c'est que dans cette crise, personne de vos créanciers ne vous verra d'un mauvais oeil, + que l'on a aucun reproche à vous faire». Finalement, Eugénie revient sur le sujet le 25 juin, en soulignant qu'elle a

... été bien heureuse [...] d'apprendre, par votre dernière lettre, cher Papa, que le résultat de votre dernier voyage à Québec a été assez satisfaisant pour vous dans les circonstances et cela nous donne à espérer que la crise que vous traversez maintenant changera pour le mieux. Dieu veuille que ces espérances se réalisent.

Il y a lieu de croire que Théodore-Jean Lamontagne sut éviter la faillite pour un temps. Il entreprend néanmoins de poursuivre l'exploitation, pourtant peu rentable, des Escoumins. Toutefois, ce n'est là qu'un bref répit,

car la rentabilité de ses entreprises n'est pas rétablie pour autant, malgré ses démarches afin de les relancer. Un indice significatif en ce sens réside dans une tentative visant l'ouverture d'un magasin-général dans le quartier Hochelaga à Montréal, en juin 1888. Son cousin Elzéar qui y réside, essaie d'en dissuader Théodore-Jean, en soulignant que «le commerce de ville n'est pas celui de la campagne». Ce projet demeurera lettre morte. À ceci, ajoutons que pendant la «crise» de 1888, le genre de Théodore, A. A. Hudon, lui fait miroiter les avantages d'un établissement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, «le pays de coca-

gne de notre siècle + province». D'après son épouse Eugénie, celui-ci ne cessait d'ailleurs de lui répéter : «ton père en ferait de l'argent, s'il allait rester là». Les difficultés sont telles qu'en 1890, un de ses créanciers, Philias Roy, probablement intéressé, lui reproche d'avoir tenté de vendre terre et maison... et d'avoir ainsi risqué de dilapider l'héritage de ses enfants! Quoi qu'il en soit, le procédé est fort douteux.

Mais le vent va tourner : à l'été 1897, Émile et sa famille déménagent leurs pénates des Escoumins à Cap-Chat, pour assumer la gérance du magasin-général de l'endroit. Le départ d'Émile des Escoumins semble marquer le début de la fin pour Théodore-Jean Lamontagne. Derrière cette décision, il faut aussi voir le désir manifesté par la femme d'Émile, Amanda, d'offrir à sa famille une existence plus confortable. En effet, à l'époque, les services sont encore embryonnaires aux Escoumins, et la maison des Lamontagne, froide. Une des quatre filles de la famille de dix enfants d'Émile

Ste-Anne des Monts 28 Mars 1894

Mr Eugène Bond
DOIT À
T. J. Lamontagne & Fils
MARCHANDS-GENERAUX
Marchandises Seches, Epiceries, Ferronneries, Vaisselles, Etc.
Spécialité : EFFETS DE TOUTES SORTES POUR PÊCHE

Conditions : a

Avril 24 font balguse due ce font	65.58.
dépense de livre au détail 7. cent	
25 11 ^e capule 2. 1/2 font 15 p. Saut	38.
Sept 18 2 ^e réin 27. 1/2 Quantico 3 p. Saut	10.
12 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	13.
26 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	3.00
Oct 7 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	1.80.
3 ^e 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	10.
3 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	15.
8 50 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	83.
9 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	30.
1 poche farine 2.20 3 ^e 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	3.05.
10 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	.02.
22 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	1.00.
2 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	23.
26 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	7.50.
31 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	30.
Nov 17 1/2 100, 4 p. Saut 1/2 font	10.
Dec 17 2 ^e réin 27. 1/2 Quantico 3 p. Saut	20.

En-tête des factures du magasin-général Lamontagne de Sainte-Anne-des-Monts au début du siècle (Fonds Théodore-Jean Lamontagne, Archives nationales du Québec).

et Amanda, la future poëtesse Blanche Lamontagne, y contracte d'ailleurs, pour cette raison, une fragilité pulmonaire qui va l'handicaper toute sa vie. Dans une lettre à Théodore-Jean, citée par David Lonergan, Amanda Lévesque-Lamontagne qualifie leur existence aux Escoumins d'«enfer»⁷. «C'est ennuyant à mourir», ajoute Émile. Selon toute vraisemblance, l'établissement des Escoumins cesse ses opérations en 1897 (un an plus tôt, Émile souligne qu'aux Escoumins, «les affaires il n'y en a pas», ce qui est significatif de l'état de l'entreprise). Quatre ans plus tard, la «Saguenay Lumber Company» fait l'acquisition des installations et des réserves forestières, et déménage le moulin sur un autre site.

Les dernières années de la vie de Théodore-Jean Lamontagne continuent d'être placées sous le signe de l'insécurité financière. Il n'a plus qu'un employé en 1901, vraisemblablement son fils et associé Georges. Trois ans après le décès de sa première femme Angélique Roy, il se remarie en 1896, malgré

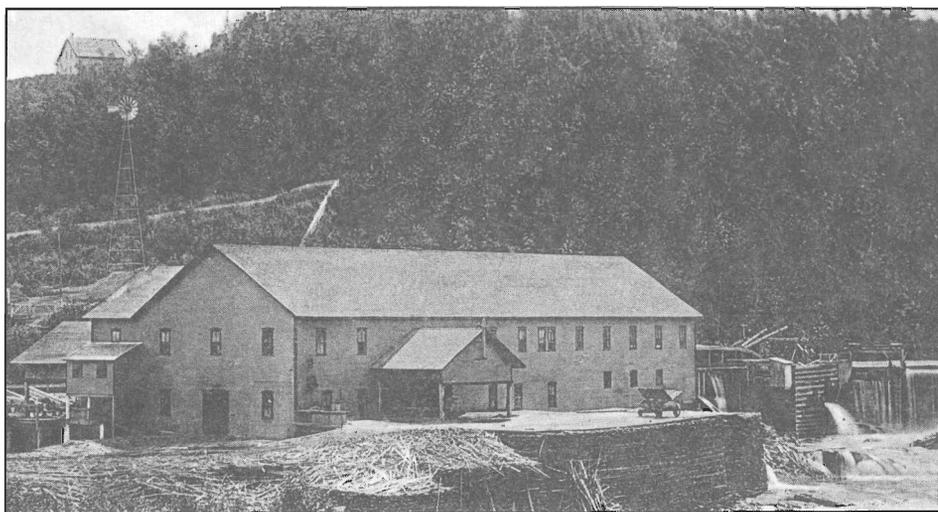
l'opposition de ses enfants, avec Charlotte Bertrand-Lespérance⁸. Les dépenses de celle-ci font en sorte d'hypothéquer en 1904 de \$8 000 la résidence qu'il a fait ériger à Sainte-Anne-des-Monts en 1873 (connue sous le nom de Château Lamontagne), de même qu'une bonne partie de son pécule. Après avoir été périodiquement atteint de maladie depuis 1882 et avoir subi de nombreuses rechutes, Théodore-Jean Lamontagne décède le 14 mai 1909. Sa nécrologie est publiée le lendemain dans le journal *L'Événement*, à la demande expresse de son fils Georges. Le même jour, L. Dionne de Québec, lui rend hommage en ses termes :

Avec Monsieur Lamontagne disparaît une figure bien familière aux citoyens de Québec. Depuis un grand nombre d'années, le printemps et l'automne le ramenaient en ville où il laisse autant d'amis que de connaissances.

Les enfants de cet illustre financier gaspésien (et ancien vice-consul de Suède et de Norvège!) ne sauront pas assurer sa relève, ni faire fructifier sa fortune, qui s'évanouit peu avant 1915. Il ne reste de celle-ci que le Château de style *regency*, construit de 1871 à 1873, et qui a été racheté et transformé en hôtel peu avant la mort d'Émile (il a pris sa retraite et vendu sa

part de l'entreprise familiale en 1916, et décède en 1937) par le frère de sa femme Amanda, Roland Lévesque, en 1934, qu'il rebaptise «Ma Gaspésie» ou (Seignior Club), en hommage à un des recueils de Blanche Lamontagne. Le Château Lamontagne, loué par le ministère des Affaires sociales qui le transforme en centre de désintoxication et de réhabilitation de 1969 à 1975, est reconnu bien culturel par le gouvernement du Québec en 1977. Vendu en 1986, il occupe de nouveau sa vocation d'hôtel et d'auberge.

À défaut d'être financière, la postérité de Théodore-Jean Lamontagne ne sera que symbolique : de ses dix-neuf enfants, certains se sont distingués. De ceux-ci, Arthur, est entré en religion; Éphrem, après avoir été employé au magasin de Sainte-Anne-des-Monts un an auparavant, émigre à Boston, aux États-Unis, comme commis en 1888; Alice a occupé l'emploi de télégraphiste tout comme Eugénie, son aînée, qui a épousé un magistrat; Antoinette a convolé avec Jean-Ernest Saucier et réside à Kamloops, en Colombie-Britannique, et Adèle a uni ses destinées à un arpenteur de Sandy Bay; enfin, Georges, qui semble avoir laissé échapper une vocation de médecin, est demeuré célibataire et a défrayé la majeure partie des études de sa nièce Blanche Lamontagne⁹.



La nouvelle scierie de la Saguenay Lumber Company des Escoumins dans les années 1900 (Société historique de la Côte-Nord, collection Histoire régionale).

Si le plus grand nombre ne se souvient plus guère aujourd'hui que du nom de cette poétesse de la ruralité qu'a été Blanche Lamontagne, il reste que les activités de l'énergique entrepreneur gaspésien Théodore-Jean Lamontagne méritent d'être rappelées à la mémoire des contemporains. Il a en effet joué un rôle capital dans le développement économique de l'Est du Québec. Souhaitons que cet article ait contribué à le réhabiliter dans sa juste perspective.

Notes

1. Françoise Van Roey-Roux, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal, 1983, p. 12 et 193-194.
2. Cet article est repris dans : «*La variole à Montréal*». *Le Jour/Progrès de Fraserville*, (6 novembre 1885). Arthur Lamontagne le cite dans une lettre à son frère Georges deux jours plus tard. René Bélanger, *Les Escoumins*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay, 1946, p. 34. La variole atteint également de façon récurrente d'autres régions comme la Côte-du-Sud. Alain Laberge, dir., *Histoire de la Côte-du-Sud*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 201.
3. Un bureau d'enregistrement est créé à Rimouski au cours des années 1840, et un district judiciaire en 1857, d'où la nomination d'un shérif. Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 316. Marie-Ange Caron et al., *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des Fêtes du Cent-cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 156.
4. Pour plus de détails sur cette cause criminelle, qui a passionné toute la province de l'époque (et plus particulièrement les fervents lecteurs de faits divers), voir : Jean-Pierre Bélanger, «*Un assassinat à la rivière Moisie en 1867*», *Revue d'histoire de la Côte-Nord*, 13 (Novembre 1990) : 34-42. La transcription officielle du procès, disponible aux

.....

Archives nationales du Québec à Chicoutimi, a été publiée dans **La Voix du Golfe** de Rimouski de juillet à septembre 1869.

- 5. Et ce, malgré les nombreuses campagnes de tempérance du XIX^e siècle et les condamnations des danses et des veillées. Jean-Charles Fortin et al., **op. cit.**, p. 332. Marie-Ange Caron et al., **op. cit.**, p. 306-309. Alain Laberge, dir., **op.cit.**, p. 289 et 368.
- 6. Louise Voyer, «*Maison Lamontagne*» dans **Les chemins de la mémoire**, Québec, Commission des biens culturels, 1990, tome 1, p. 516.
- 7. David Lonergan, **Anthologie de Blanche Lamontagne-Beauregard**, Montréal, Guérin, 1989, pages 25-26.

- 8. René Bélanger, **op. cit.**, p.39. Monette et Richard Létourneau, **Les trente premières années de Les Escoumins 1845-1875**, Tadoussac, Éd. du Cyclope, 1985, p. 51. Charlotte Bertrand-Lespérance, originaire de Nouvelle-Écosse, de 25 ans plus jeune que Théodore, se marie également en secondes noces, et s'installe à Sainte-Anne-des-Monts avec ses trois enfants, ce qui exerce une ponction supplémentaire sur la fortune de Lamontagne. Canada, **Recensement fédéral de 1901**, t-6522.
- 9. David Lonergan, **op. cit.**, pages 27-37 et 429. Louise Voyer, **loc. cit.**, tome 1, p. 516.

.....

.....

Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce (1842-1869)

GABRIEL LANGLOIS

Né à Saint-Gervais de Bellechasse, le 15 juin 1808, de Gabriel Nadeau, menuisier et de Geneviève Talbot, Gabriel Nadeau fit ses études à Québec et à Nicolet. Tonsuré en 1834, il fut envoyé au Séminaire de Nicolet en qualité de professeur. Après deux années d'enseignement dans cette institution, il retourna à Québec où, après avoir fait son Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre le 17 septembre 1837. Vicaire à Saint-Germain de Rimouski de 1837 à 1842, il devint le premier curé résidant de Sainte-Luce¹.

Un nouvel évêque à Québec et le curé Picard à Rimouski ont-ils aidé la cause des paroissiens de Sainte-Luce, qui désiraient depuis 1830 une église? En 1838, Mgr Signay, évêque de Québec, bénit la première pierre et en 1840 les habitants de Sainte-Luce «ont leur église en pierre — goût fort dispendieux à l'époque — une église en pierre comme celle de Saint-Germain, qu'ils avaient fréquentée durant de nombreuses années»².

Le 26 décembre 1840, Gabriel Nadeau célébra une première messe dans le nouveau temple. Ce dernier en deviendrait le premier résidant en septembre 1842. La nomination de Gabriel Nadeau à la cure de Sainte-Luce avait sans doute été suggérée par le curé Picard de Saint-Germain, qui l'avait eu comme vicaire et avait pu juger de ses capacités et de sa compétence.

Gabriel Nadeau parlait de son ancien curé avec le plus grand respect et une sorte d'attendrissement. Il y avait entre ces deux hommes, capables de s'apprécier, un continuel

échange d'estime, d'amitié et d'attachement. Le curé Picard méritait bien la considération dont l'entourait son jeune vicaire³.

Pendant les cinq années qu'il passa comme vicaire auprès de M. Picard, M. Nadeau fut chargé de la desserte des Missions échelonnées le long du bord de l'eau à partir de Rimouski jusqu'au Mont-Louis, sur une étendue de plus de cinquante lieues. Il fallait un courage et une vigueur plus qu'ordinaire pour supporter les fatigues de ces longs voyages et porter les secours de la religion aux fidèles disséminés en des régions si éloignées de Rimouski. [...] Il n'y avait alors que des chemins très peu praticables; il fallait, le plus souvent, aller visiter les malades et donner l'Extrême-Onction aux uns, dire la messe et donner l'instruction religieuse, confesser, baptiser et parfois marier. À pieds, en barque de pêcheur, que de dangers, que de tempêtes affrontées, pour aller porter à ces populations éparses et délaissées encouragement et soutien⁴.

Dans ses notices historiques, J. W. Miller raconta une mésaventure de l'abbé Nadeau alors vicaire à Rimouski. Un voyage à Sainte-Anne-des-Monts faillit lui coûter la vie. Un jeune homme vint à Rimouski demander un prêtre pour donner les derniers sacrements à sa mère dangeureusement malade. On était au mois de décembre. Je résume le récit presque légendaire de J. W.

Miller : Gabriel Nadeau n'hésita pas un instant à partir avec le jeune homme pour Sainte-Anne-des-Monts. Vent du nord-est et neige abondante les obligèrent à marcher dans des sentiers boueux et des rivages de neige mouillée. Ils traversèrent la Tartigou, sans oublier la rivière Blanche. Ils arrivèrent enfin à Matane dans la nuit où, après avoir pris quelque nourriture et un bref repos chez un riverain, ils montèrent dans une barge pour passer la rivière Matane, quelque peu tumultueuse. Arrivés au milieu de ce large cours d'eau, l'obscurité et la poudrière n'aidant pas, leur embarcation frappa une grosse roche et se défonça. Le lendemain matin, les habitants du voisinage les trouvèrent trempés jusqu'aux os et transis de froid, et les retirèrent de cette fâcheuse et tragique situation. Le jeune homme était tellement épuisé qu'il resta chez un riverain et l'abbé Nadeau poursuivit seul son chemin. Après avoir coupé les anses de Méchins et de Capucins, et traversé les rivières de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, il arriva au terme de son voyage. La malade à l'agonie reçut les derniers secours de la religion et expira peu après. À son retour à Matane, l'abbé Nadeau eut la douleur de voir son jeune compagnon d'aventure décéder.

Lors du naufrage du Brick Ruby en 1847, le capitaine R. Stokoe et un mousse vinrent chercher refuge chez le curé Nadeau. Malgré que les naufragés étaient protestants, le curé leur offrit une telle hospitalité que le capitaine lui remit quelques années plus tard une tabatière en argent, en signe d'estime et de reconnaissance. Chaque fois que le bateau du capitaine

Stokoe passait en face de Sainte-Luce, ce dernier s'arrêtait pour lui rendre visite. Une amitié venait de naître entre le curé Nadeau et deux protestants.

La tradition orale rapporte que les paroissiens de Sainte-Luce frappaient des pieds durant les offices pour se réchauffer, surtout durant le sermon. Il en fit la remarque à quelques-uns qui lui signifièrent : «*M. le curé, chauffez l'église et le bruit cessera*». Il s'y résigna. De fait le curé Nadeau se priva de chauffer l'édifice de peur que la fumée des poêles et des tuyaux ne salisse la voûte et les murs blancs de son église.

Le curé Nadeau participa à la fondation de quelques paroisses environnantes. Il fit ériger les chapelles de Matane, de Sainte-Flavie et de Saint-Donat.

C'est sous la conduite de l'abbé Nadeau que les paroissiens de Sainte-Flavie ont travaillé ensuite, à partir, de 1848, à leur propre organisation. En juillet 1850, la chapelle était terminée et recevait la bénédiction de M. Nadeau mandaté par son évêque. Ce dernier qui ambitionnait de compléter les préparatifs pour qu'un curé puisse s'installer dans la nouvelle paroisse, à la St-Michel, fit commencer aussitôt la construction des dépendances. En même temps, il pria son évêque de bien vouloir procéder à la nomination de ce curé, l'assurant qu'il le logerait chez lui d'abord, si tout n'était pas prêt pour le recevoir à Sainte-Flavie. [...] Il faut dire que M. Nadeau était fatigué d'avoir à desservir tous les postes compris entre sa paroisse et Tartigou (rivière Blanche) d'un côté et le lac de Matapédia de l'autre et qu'il avait hâte d'en être déchargé.

À la fin de l'année 1868, Tobie Théberge prêtre, vint assiter le curé Nadeau dans ses tâches. Quelques mois plus tard, en mai 1869, l'évêque nomma M. Guilmet à la cure de Sainte-Luce en remplacement du curé Nadeau décédé, le 14 février.

[...] après une nuit de la plus laborieuse agonie, à deux heures et demie du matin, M. Nadeau rendit son âme à Dieu. Le dimanche, dès six heures du matin la dépouille mortelle du défunt était exposée à la vénération des fidèles dans le grand salon du presbytère neuf qui fut transformé en chapelle ardente. [...] Le défunt était assis dans un fauteuil au milieu de la chambre mortuaire, revêtu de ses habits sacerdotaux et tenant dans ses mains un crucifix⁶.

Gabriel Nadeau fut le premier prêtre décédé depuis l'érection du diocèse de Rimouski. Il fut inhumé sous le sanctuaire entre les stalles et les marches de l'autel majeur de l'église.

Notes

1. C. A. Morin, **Dans la maison du Père : nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski, 1867-1967**, Rimouski, 1967.
2. Anne-Marie Ménard, Carole Smith et Mireille Boutin, **Ste-Luce au tournant, 1829-1979**, Sainte-Luce, Corporation de la Seigneurie Lepage-Thibierge, 1979, 234 p.

Robert Claveau, **Chroniques luçoises : Sainte-Luce 1835-1985**, Sainte-Luce, La Corporation de la Seigneurie Lepage-Thibierge, 1986, 555 p.
3. James-William Miller, «*Notices historiques sur la paroisse de Ste-Luce*», **B. R. H.**, vol. 6, no 8 (août 1900). La biographie du curé Nadeau nous semble plutôt romancée.
4. **Ibid.**

5. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Léo Bérubé.
6. James-William Miller, **op. cit.**

.....

La forêt, la surexploitation et la conscience de conservation : le cas du Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950

LUCE PARADIS

«La forêt n'est pas qu'un secteur de production industriel à exploiter et à commercialiser sur les marchés mondiaux; c'est avant tout un territoire complexe et différencié, un lieu d'interdépendances de facteurs écologiques et humains»¹.

Hugues Dionne

Je suis de cette génération qui prend de plus en plus conscience de la fragilité de l'environnement, de la terre et de ses ressources naturelles. La surexploitation de la forêt et le phénomène de la «conscience de conservation de la forêt» au Bas-Saint-Laurent entre 1930 et 1950 nous intéressent. C'est là un phénomène qui a affecté non seulement l'industrie et l'économie régionales mais aussi les populations du territoire.

Les entrepreneurs forestiers ont totalement épuisé la ressource forestière, à cette époque surtout, sans vergogne et sans aucune conscience environnementale, mais surtout sociale, pour les années futures. Qui était vraiment conscient de l'épuisement de la ressource? Qui s'y est penché le premier? Comment réagissait la population face à ces coupes extrêmes? Qui a osé se lever et dénoncer la surexploitation forestière? Y avait-il, à cette époque, des groupes environnementaux? Le discours de l'Église était-il pour ou contre les compagnies forestières? Qui a le plus profité de cette surexploitation et qui y a le plus perdu? Aurait-on pu remédier rapidement à la surexploitation de la forêt ou en étions-nous, ainsi que notre économie, vraiment trop dépendants,

à tel point qu'on a laissé aller les choses sans rien faire?

Notre objectif est de démontrer qu'il y a bel et bien eu émergence d'une conscience «socio-environnementale» dans la région bas-laurentienne au cours de la période 1930-1950. Il s'agit en fait de voir comment cette dernière s'est développée. Dans les années 1930, les activités forestières ont repris après le dur coup porté par la crise de 1929. La mécanisation du travail forestier prendrait également de l'essor, engendrant ainsi une coupe plus rapide et «efficace» de la forêt. La Seconde Guerre mondiale engendra non seulement un contrôle des prix et un gel des salaires, mais aussi une montée du syndicalisme dans le secteur du bois (1941)... Dans le Bas-Saint-Laurent, la demande en bois augmenta; ce qui accéléra la coupe et épuisa la ressource. Cette industrie a donc été pendant longtemps le moteur économique régional par excellence; et on a cru que la ressource était inépuisable. Mais voilà que l'on serait assez tôt confronté à une surexploitation. Des choix s'imposeraient, difficiles parfois, mais nécessaires...

Grâce à un inventaire de sources variées, nous avons pu comprendre les

phénomènes de la surexploitation forestière et le souci de conservation de la forêt dans la région bas-laurentienne. Nous avons consulté des archives imprimées, des mandements et circulaires des évêques, des archives gouvernementales, des articles de journaux régionaux et des articles d'un périodique d'époque **La forêt québécoise**. En fait, ces documents nous révélèrent les premiers balbutiements d'une prise de conscience nouvelle à l'égard de la forêt. Après avoir dressé un certain tableau de la situation de la forêt dans le Bas-Saint-Laurent, nous aborderons par la suite toute l'épineuse question de la surexploitation forestière entre 1930 et 1950. Dans la dernière partie, nous traiterons de l'éveil d'une pensée écologique au Québec, d'une prise de conscience réelle de la surexploitation forestière bas-laurentienne et de l'émergence d'une conscience «socio-environnementale» régionale.

État de la question (1930-1950)

Depuis les débuts de la colonie on a toujours coupé de plus en plus de forêt sans se soucier de sa capacité de régénération. Dès les années 1870, on observait un épuisement du bois de forte dimension requis pour la cons-

truction. À partir de 1900 environ, on se tourna vers les pâtes et papiers qui nécessitaient des arbres de taille plus modeste. Résultat : cela communiqua aux chantiers une incroyable impulsion et la coupe reprit de plus belle.

Dans le Bas-Saint-Laurent, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, «*la présence de vastes réserves de bois de bonne dimension, l'accès facile aux parterres de coupe et à des rivières aisément aménageables permettront l'installation des plus importantes usines de sciage de l'est du Canada*»²; comme la scierie Price à Matane, par exemple. Par ailleurs, au Témiscouata, l'arrivée de l'industrie forestière, notamment la compagnie Fraser à Cabano, relança le peuplement du comté qui avait été de beaucoup ralenti vers la fin du XIX^e siècle. Partout dans la région entre 1900 et 1940, la superficie des boisés de ferme passa de 19,5 % à 38,2 % de la superficie totale du territoire. Et en 1950, les colons possédaient le cinquième des superficies boisées bas-laurentiennes³.

La crise des années 1930 engendra une rupture sévère du système agro-forestier qui plongea une large partie de la population régionale dans la misère. Pour remédier à cette situation, toutes les énergies furent axées sur la colonisation et le dévelop-

pement agricole. Si, de 1910 à 1930 l'industrie forestière se porta bien, les coupes abusives entre 1938 et 1949, sur les terres privées par exemple, mirent dangereusement en cause l'avenir et le renouvellement de la forêt; et ce, pour les comtés de Matane, Matapédia, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

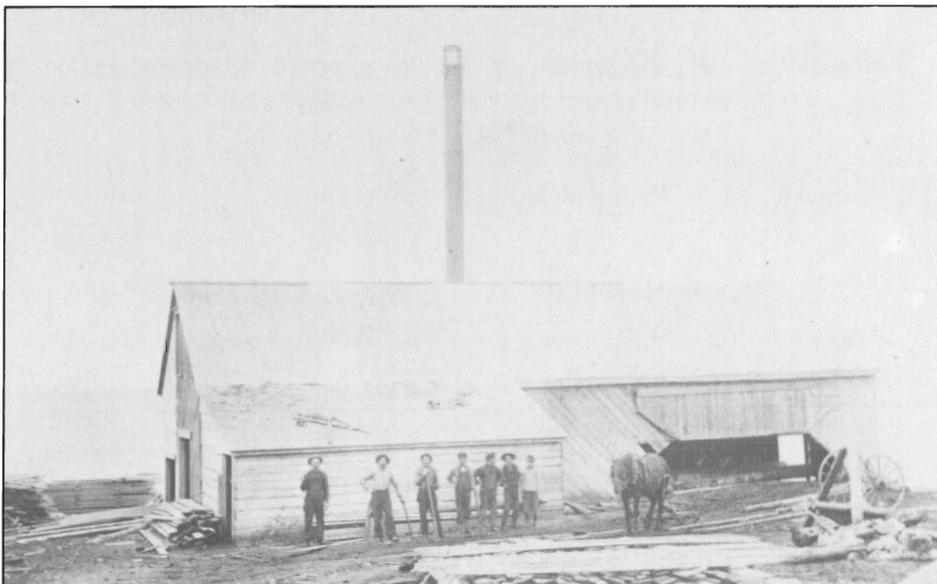
De plus, de 1937 à 1942, le nombre de scieries diminua considérablement dans les paroisses de la région, la ressource forestière étant de plus en plus rare. Cette diminution engendra de nombreuses pertes d'emplois en plus d'affecter profondément la construction, le volume du commerce et même l'agriculture dans la région. En 1939, les progrès de la colonisation, poussée par la crise économique entre autres, firent reculer de plus en plus l'espace forestier régional. L'exploitation forestière dans le Bas-Saint-Laurent s'accrut même si les compagnies forestières et les sociétés de colonisation avaient convenu, lors d'un congrès agro-forestier en juillet 1941, d'arrêter la surexploitation de la forêt.

La guerre (1939-1945) et l'après-guerre, avec la reconstruction de l'Europe et la reprise de la construction résidentielle en Amérique du Nord, ont relancé plus que jamais la demande en bois d'oeuvre. «*Au cours de ces années, il semble que seul l'épuisement de la*

ressource puisse ralentir la production, car le marché absorbe tout ce qu'il est possible de produire»⁴. Le déboisement exagéré des années de guerre et d'après-guerre amena la fermeture des principales industries de la région. «*L'économie régionale s'engage dans un véritable cul-de-sac dont l'échéance inéluctable angoisse les élites locales*»⁵.

À partir du milieu des années 1940 environ, certaines grandes compagnies déménagèrent le plus souvent sur la Côte-Nord où la ressource forestière était abondante. Les travailleurs forestiers de la rive sud, à la recherche d'un emploi, traversèrent sur la rive nord pour la période du travail en forêt. Mais bientôt, «*ces déplacements temporaires deviennent permanents lorsque toute la famille décide d'émigrer*»⁶. Il y avait une sorte de «nomadisme» des entreprises forestières et des colons/travailleurs forestiers : on coupait à un endroit jusqu'à épuisement de la ressource puis on déménageait ailleurs, dans une autre région, où la ressource était abondante. De 1926 à 1944 seulement, le Bas-Saint-Laurent perdit environ 30 000 habitants et connut une certaine stagnation démographique à cause de la décadence de l'industrie forestière. Ce qui fera dire à Maurice Lamontagne que la guerre, «*en stimulant l'industrie forestière, a permis tout au plus aux villes de la région de garder leur accroissement naturel*»⁷.

Entre 1920 et 1940, l'État constata effectivement un certain épuisement de la forêt et le ministère des Terres et Forêts (M.T.F.) mit sur pied une timide politique de conservation «*axée sur la préservation des forêts publiques et l'accroissement de leur rendement au profit de l'industrie des pâtes et papiers qui est devenue la principale industrie de la province*»⁸. Au milieu des années 1920, certaines entreprises se livraient à des travaux de reboisement mais lorsque survient la crise de 1930, ces timides initiatives furent freinées. Ce fut au ministère des Terres et Forêts qu'incomba la tâche de l'aménagement forestier. Même «*en 1940, le ministère*



Moulin à scie (fonds de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent).

des Terres et Forêts demeure le seul à se préoccuper de reboisement, les quelques compagnies qui avaient entrepris des travaux les ayant abandonnés»⁹.

En 1953, on se rendit compte que ce qui avait vraiment empêché la mise sur pied d'un véritable programme d'aménagement, de traitement sylvicole, de protection et de conservation de la forêt c'était le fait que l'État et les concessionnaires ont eu «tendance à rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de la conservation et à ne considérer que l'intérêt immédiat qui consiste à retirer le maximum de revenus avec le minimum de déboursés»¹⁰.

La surexploitation

«L'abondance entretient inconsciemment la mésestime et le gaspillage, ou du moins l'imprévoyance»¹¹.

Georges Maheux

Dans le Bas-Saint-Laurent, les coupes abusives — «forme désastreuse de gaspillage de la fortune collective, propriété non pas d'une génération, mais de générations qui se succèdent au long de la vie d'un peuple»¹² — furent malheureusement monnaie courante durant la période 1930-1950. Comme le rapportait Raoul Blanchard, déjà en 1935, la forêt a disparu ou presque dans la majorité des basses paroisses de l'Est du Québec. Et à la fin des années trente, «en maints endroits du Bas-Saint-Laurent, la surexploitation était visible»¹³. Les réserves forestières les plus faciles d'accès et qui coûtaient le moins cher à l'exploitation ont été littéralement surexploitées alors que celles plus éloignées, qui commandaient des coûts plus élevés, n'ont pas été touchées pendant des années. Blanchard qualifiait également ce type d'exploitation de «barbare» tout comme les coupes à blanc. «Il y en a ainsi des milles et des milles, on a l'impression d'un pays frappé de stérilité»¹⁴...

Entre 1930 et 1950, ce sont les résineux qui étaient surexploités alors que les feuillus étaient sous-exploités. Par exemple, en 1942, dans le Bas-Saint-Laurent, plus de 75 000 000 pieds carrés de bois ont été coupés pour une capacité annuelle maximum de 69 000 000 p.c. Si l'on fait un calcul rapide, c'était plus de 6 000 000 p.c. de trop! En 1944, les coupes furent intensives pour remplir les contrats de guerre.

L'abattage dans certains comtés

La partie sud du Témiscouata est si exploitée au début du XX^e siècle que les bassins forestiers des rivières Saint-François et Bleue sont vidés. «La Matapédia où, dès 1937, les enquêteurs de l'Inventaire notaient qu'un arbre était abattu dès qu'il atteignait 7 ou 8 centimètres de diamètre, devient une véritable zone sinistrée»¹⁵.

L'Inventaire des ressources naturelles de 1930, révélait que, dans le comté de Rimouski, la coupe annuelle des résineux s'élevait à 42 000 p.m.p. pour un accroissement annuel de 15 000 p.m.p. Le tableau suivant démontre la surexploitation du bois de sciage dans le comté de Rimouski entre 1938 et 1943.

En 1942, dans l'Inventaire des ressources naturelles (secteur de Rimouski) on disait que «les coupes pourraient être moins dévastatrices» et qu'«en travaillant avec plus d'intelligence et de méthode, il serait possible de réduire des pertes qui, à la longue, représentent un volume ligneux imposant»¹⁶. Dans les autres comtés bas-laurentiens, la situation était tout aussi grave car les coupes étaient trois fois supérieures à la possibilité annuelle de la forêt. En 1939, on a coupé dans les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia 166 000 000 p.m.p. (ou 40 000 000 p.c.) sur les terrains privés et publics.

Les enquêteurs ne pouvaient que déplorer la surexploitation et le gaspillage qui étaient effectués dans les différents comtés du Bas-Saint-Laurent. La forêt était appauvrie, quasi-détruite sur tout le territoire et les principaux responsables étaient la colonisation et les compagnies forestières dont les agissements conduiraient à court terme à l'épuisement de la principale richesse naturelle de la région...

TABLEAU 1
Progression annuelle du surplus de production de bois de sciage résineux sur l'accroissement annuel enregistré dans le comté de Rimouski (pieds cubes)

Années	Production	Accroissement	Déficit
1938	9 200 000	4 050 000	5 150 000
1939	11 200 000	4 050 000	7 150 000
1940	13 100 000	4 050 000	9 050 000
1941	12 800 000	4 050 000	8 750 000
1942	16 400 000	4 050 000	12 350 000
1943	18 000 000	4 050 000	13 950 000

Source : Huet Massue, Étude statistique de la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent, 1946, page 78.

La colonisation

Lorsque l'on parle de colonisation on doit penser à coupe du bois, car dès leur arrivée sur leur lot les colons coupaient de beaux arbres pour construire leur maison et la grange, «faire» leurs champs et pâturages, pour le bois de chauffage, etc. Le bois coupé sur les lots était vendu aux scieries avec un profit plus intéressant que l'agriculture! La plupart des colons exploitaient à outrance leurs lots pour obtenir le plus de profit possible.

Le mouvement de colonisation fut si intense de 1930 à 1939 qu'il aurait pu engendrer la disparition des concessions forestières et, avec elles, la grande industrie forestière, faute de matière première... À la fin des années 1930, c'était tout l'ensemble forestier de l'espace régional qui fut morcelé à la faveur du mouvement de colonisation. Par ailleurs, le phénomène des «faux colons» était un véritable fléau qui contribuait à l'épuisement rapide de la ressource forestière. Ces «faux colons» s'établissaient sur un ou des lots de colonisation le temps d'y raser tout le bois commercial avant d'aller continuer cette activité peu louable ailleurs.

Esdras Minville écrivit à Monseigneur Courchesne le 16 octobre 1941 pour lui dire que de nombreux secteurs du territoire bas-laurentien n'auraient pas dû être livrés à l'agriculture, car ils étaient des sols infertiles pour établir des colons et qu'ils auraient été plus rentables à l'état forestier. Les propos de Minville étaient loin de plaire à Monseigneur Courchesne qui, «bien que sensibilisé aux dangers que le recul de l'exploitation forestière représente pour les villages du diocèse, [...] n'est aucunement prêt à abandonner l'espoir de voir les futures paroisses renouer avec la vocation agricole»¹⁷.

Avec la demande plus forte en bois déclenchée par la guerre (1939-1945) les colons des nouvelles paroisses coupaient tout le bois ou presque qui avait échappé à la convoitise des compagnies forestières. En 1944,



Chemin forestier (coll. Lionel Pineau).

Gédéon Roy fait le malheureux constat qu' «il y a même des colonies relativement nouvelles et pourtant bien boisées lors de leur fondation, qui sous peu, seront dans le même état de pénurie en fait de matière ligneuse. On aura tout coupé, tout vendu, même avant de se bâtir des maisons, des bâtiments convenables»¹⁸.

Les compagnies forestières

L'industrie forestière, quand à elle, «choisit son matériel aux endroits les plus abondamment pourvus et faciles d'accès. On comprend facilement que ce mode d'exploitation est défavorable pour assurer la continuité de la forêt qui éprouve une perte irréparable causée par un volume inutilisé»¹⁹.

L'**Inventaire des ressources naturelles** de 1942 démontrait que 73 % des forêts était détenu par les compagnies forestières, 72,6 % du bois était coupé pour le sciage et le reste pour le bois à pulpe, lorsque le diamètre des arbres atteignait le minimum requis. «Ce traitement sélectif d'exploitation oublie complètement la forêt pour ne satisfaire que les besoins des pulperies et des scieries»²⁰. Les compagnies coupaient beaucoup plus que ce que la forêt pouvait raisonnablement leur

fournir. Même si certaines initiatives régionales, notamment de la part de certains ingénieurs forestiers, furent entreprises pour enrayer la surexploitation forestière, les compagnies forestières continuaient leurs coupes excessives. «Les chantiers massacent la forêt et font place nette»²¹.

Durant la Seconde Guerre mondiale, où la surexploitation était à son paroxysme, les compagnies forestières firent face à un manque d'approvisionnement dans le Bas-Saint-Laurent et les promoteurs de la colonisation s'inquièrent alors de l'avenir économique de la région. Un rapport produit en 1945 par l'économiste Maurice Lamontagne «propose aux compagnies de réduire leur volume de coupe et même de procéder au reboisement systématique de la forêt régionale»²² pour palier au manque éventuel de matière ligneuse.

Il est vrai que l'exploitation forestière a permis l'implantation d'industries dans la région qui ont créé des milliers d'emplois et ainsi freiné l'exode. Elle a aussi permis une expansion de la colonisation dans les Hautes-Terres et la création de petites agglomérations industrielles. Mais, «dans une perspective de développement durable, on peut certes déplorer que la forêt bas-

laurentienne ait été exploitée de façon aussi destructive»²³...

La colonisation et les compagnies forestières : le débat

Dans son rapport soumis au ministère des Terres et Forêts en 1934, le chef du Service forestier écrit, et cela pour l'ensemble de la province :

*Les partisans de la colonisation ne doivent pas perdre de vue la nécessité de conserver des approvisionnements suffisants de matériel ligneux aux scieries ainsi qu'à nos pulperies et papeteries. Le ralentissement des exploitations forestières, au cours des trois dernières années, a eu une répercussion terrible dans nos campagnes et surtout dans les régions nouvelles. Il faut conserver un emploi pour la morte saison aux fils des cultivateurs et aux jeunes colons. Ils ne peuvent le trouver que dans les chantiers. Il convient donc de ménager à nos industries forestières des réserves de bois suffisantes*²⁴.

Il ajoutera par ailleurs un peu plus loin qu'*il est possible de faire de la colonisation, mais la condition première c'est que le sol soit arabe, fertile. Laissons les sols pauvres et superficiels à la culture forestière. Ce sera plus payant pour le pays*²⁵.

Si en 1941 Monseigneur Courchesne condamnait les compagnies forestières et certains colons qui, selon lui, étaient responsables de l'épuisement de la forêt régionale; il n'en demeurait pas moins très favorable à la colonisation. Le clergé luttait contre les compagnies forestières qui empêchaient l'expansion agricole et reçut également l'appui des marchands et des petits industriels de la région. Cependant, ces derniers *«n'épousent certes pas la cause pour mousser un quelconque développement agricole : pour*

*eux, la colonisation permet de rompre le monopole foncier [des compagnies] leur barrant l'accès aux ressources forestières»*²⁶.

En 1946, fut déclenché dans la **Tribune Libre** du journal **Le Progrès du Golfe** un véritable débat entre deux individus, ayant comme surnoms «Rimouskois» et «La Voix du sol». Le premier défendait les compagnies forestières alors que le second avait un parti pris pour la colonisation. Le «Rimouskois», s'il n'excusait pas la surexploitation des compagnies, condamnait le non respect des règles et des lois de la colonisation qui entraînerait, selon lui, l'épuisement de la forêt et, par le fait même, la disparition de l'industrie forestière, élément moteur de l'économie régionale. «La Voix du sol» condamnait les compagnies forestières bien plus que la colonisation, même s'il admettait que cette dernière surexploitait par endroit la forêt. Il dira d'ailleurs *«qu'on ne soit point aveugle ou bouché au point de condamner ce qui est mal dans un cas [la colonisation], pour ignorer ou excuser ce qui est pire dans un autre [les compagnies forestières]»*²⁷. C'est un débat qui durera près de quatre mois. Finalement, nos deux adversaires conclurent que la surexploitation forestière, tant de la part de la colonisation que des compagnies, mènerait inévitablement à l'épuisement de la ressource même si la responsabilité des deux restait à déterminer...

La prise de conscience

*«Ce n'est pas dans le monde de l'absurdité, de l'absurdité voulue et inspirée par la convoitise, que l'on a chance de rencontrer le bon sens, le sens social et la recherche du bien commun»...*²⁸

Émile Benoist

L'éveil d'une pensée écologique au Québec

Au début des années 1920, un ingénieur forestier du gouvernement du Québec, J. G. Piché, dira que *«les forêts canadiennes seraient relativement vite épuisées si les autorités ne commentaient pas à s'éveiller au devoir de leur protection, par une réglementation sévère, par le reboisement régulier, par la guerre aux incendies d'été et aux incendiaires par négligence»*²⁹. C'est dans cette optique qu'est créé par le gouvernement du Québec en 1924 un Service de protection des forêts pour veiller à la sauvegarde du patrimoine forestier. Dans les années 1930, des pépinières furent installées un peu partout dans les régions pour fin de reboisement des réserves cantonales entre autres qui commençaient sérieusement à être amoindries. De plus, dans le plan d'aménagement de la forêt québécoise du ministère des Terres et Forêt, n'étaient autorisées que les coupes sélectives ayant pour objectif de libérer les jeunes arbres afin de leur permettre de croître plus rapidement. Dans ce plan, on invitait fortement les compagnies forestières à exploiter en premier le bois qui dépérissait; les peuplements victimes d'incendies, attaqués par la maladie ou les insectes ou encore renversés par le vent.

Dans les années 1940, on considérait le reboisement comme une, sinon la solution pour assurer la pérennité de la forêt pour les générations futures. Toutefois, en 1944, Arthur Neault, spécialiste de la forêt, fera remarquer que *«dans la région [Bas-Saint-Laurent], à part les reboisements faits par le Service forestier provincial dans les brûlés des réserves cantonales, il n'y a rien eu encore de fait en ce sens»*³⁰.

Prise de conscience réelle de la surexploitation forestière bas-laurentienne

Au début des années 1940, Henry Roy, chef du Service forestier du MTF, affirmait que le problème forestier au

Québec provenait d'un manque d'équilibre dans l'exploitation de la forêt ainsi que d'un aménagement forestier général défectueux en plus de la négligence quant à l'application de certaines règles sylvicoles.

Dans le comté de Rimouski, on constatait durant cette période une véritable insouciance à l'égard de la forêt et à l'égard de tout ce qui pouvait contribuer à la maintenir en permanence pour en favoriser un rendement maximal. *«On a trop dit et trop répété que nos ressources forestières étaient inépuisables. On commence à réaliser aujourd'hui [1944] que la chose n'était pas aussi certaine qu'on le laissait entendre en voyant nos forêts reculer jusque dans les parties arrières de nos comtés»*³¹. À ce propos, Gédéon Roy disait que *«notre peuple est en train de devenir une race de coupeurs de bois et de «dévastateurs» de forêts»*³². Il ajoutait par ailleurs qu' *«on ne semble pas encore se rendre compte des erreurs du passé, à en juger par les assauts répétés et persistants que l'on fait subir à nos bois»*³³. Huet Massue de renchérir en disant que si l'on continuait à couper le bois de sciage à un rythme aussi accéléré qu'en 1945, *«il est évident qu'à ce taux déficitaire [5 150 000 p.c. de résineux par année], la forêt sera épuisée en bois de sciage dans environ 30 ans»*³⁴.

Effectivement, la forêt disparaissait dangereusement; ce qui faisait craindre le pire aux élites régionales, dont Jules-A. Brillant, entre autres, concernant l'avenir de l'industrie du bois.

Quelques recommandations à l'égard de la surexploitation

Dans le rapport annuel de 1941, le chef du Service forestier proposait qu'un meilleur aménagement forestier et de meilleures applications sylvicoles fussent mis sur pied. *«Plus que nos forêts éloignées, celles qui sont à notre portée, doivent recevoir notre attention et il est raisonnable de demander aux secondes de supporter aux dépens de leur futur le désarroi actuel»*³⁵.

D'autres spécialistes de la forêt, comme Omer Lussier, recommandaient aussi une utilisation plus complète des produits forestiers ainsi que l'application de règles de sylviculture appropriées aux besoins de la forêt pour en augmenter la croissance et/ou le rendement annuel. Dans l'**Inventaire des ressources naturelles** pour le comté de Rimouski, en 1942, était aussi suggéré *«que des mesures soient prises pour exiger que la récolte des bois endommagés soit faite et dans le plus bref délai possible; cette précaution permettra de sauver un très important volume ligneux voué à la perte totale»*³⁶.

De plus, l'instauration d'une «voierie forestière» était fortement suggérée car elle permettrait l'exploitation à moindre coût des boisés éloignés et difficiles d'accès; ce qui favoriserait ainsi, dans une certaine mesure, la régénération des forêts à proximité qui étaient surexploitées. On demandait également à l'État d'agir au plus vite en terme de reboisement systématique et d'inviter, sinon d'obliger, les concessionnaires forestiers à faire leur part dans la restauration de la forêt *«dans tous les cas où il sera démontré que le déboisement est la résultante de leur mal administration du bien du peuple, temporairement confié à leurs soins»*³⁷.

Quant aux membres de l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, réunis en congrès en 1948, ils étudiaient des façons rationnelles et rentables pour tout le monde d'utiliser la matière. Les congressistes s'accordaient pour dire qu'il fallait s'adonner à une exploitation plus rationnelle de la forêt sinon c'était la ruine du domaine boisé régional à plus ou moins court terme. Il était urgent d'agir selon eux; d'autant plus que *«le défrichement des terres basses aux abords du fleuve et de l'estuaire [entre autres] s'était effectué aux dépens de la forêt»*³⁸.

Émergence d'une conscience «socio-environnementale»

*L'opinion publique s'éveille. En effet, jamais on a tant parlé de conservation de nos ressources forestières, et ... bientôt, tout en tenant compte des besoins des marchés locaux et étrangers, l'État et l'industrie tiendront aussi compte des besoins des générations présentes et futures, et de la forêt elle-même, ressource qui ne demande qu'à se renouveler, pourvu qu'elle soit aidée par des coupes et des traitements appropriés»*³⁹...

Nécessité de la protection de la forêt

Par une lettre qu'il écrivit à Mgr Courchesne, Mgr Napoléon Labrie déclarait :

*Nous avons été prodigues. Qui oserait le contester? Nous n'avons pas traité la forêt avec toute la déférence et toute l'estime reconnaissante que mérite une des plus belles oeuvres de Dieu. Égoïstes, nous avons songé à nos profits sans entendre la voix de nos enfants qui nous reprocheront de n'avoir pas fait fructifier ce talent, mais d'avoir en quelques années dilapidé un riche héritage. Loin de songer à l'embellir ou à l'améliorer comme nous en avions la mission, nous l'avons détruite inconsidérablement. Nous l'avons fait reculer comme une ennemie»*⁴⁰.

Après la guerre, plusieurs appels à la population furent alors lancés pour conscientiser les gens à l'importance de la conservation et de la protection de la forêt. Dans cette perspective, *«il faudra que toutes les classes de la société s'intéressent à la chose forestière régionale ... en gens qui voient dans la conservation de ce domaine national, leur intérêt, celui de leurs familles, de toute la population et des générations futures»*⁴¹. Dans cette optique, Monseigneur

gneur Labrie disait qu'il fallait aimer et traiter la forêt intelligemment dans un esprit de prévoyance. Il fallait alors éduquer la population!

Éducation populaire

Mais la tâche n'était pas facile car il fallait créer une mentalité forestière chez la population régionale. «*Il va falloir d'abord inculquer dans l'esprit de nos populations le culte et l'amour de l'arbre si l'on veut qu'une campagne de conservation ait des chances de succès*»⁴². Cette éducation devait se faire dès le jeune âge. Mgr Labrie disait aux parents : «*Apprêtez-vous à plus de prévoyance, et surtout apprenez à vos enfants à avoir plus de respect pour les choses que Dieu a mises à notre disposition, spécialement pour les arbres*»⁴³.

Par le biais des écoles, tant primaires que secondaires, les enfants étaient sensibilisés à la protection, à la conservation et à l'importance de la forêt.

Si l'on parvenait à faire comprendre aux élèves que chacun de leurs actes a une influence sur le bonheur de leurs semblables, que l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier, qu'il faut user de la propriété publique avec le plus grand soin, il n'y aurait aucune

*Crainte à formuler; la forêt privée et la forêt publique trouveraient en eux d'ardents défenseurs et de fervents protecteurs*⁴⁴.

L'éducation exercée au début des années 1940 auprès de la population se faisait par le biais des journaux, de la radio, de conférences d'ingénieurs forestiers ouvertes au public, d'affiches, etc. Ainsi, «*rien n'est épargné pour inculquer au public l'esprit de la conservation des forêts et lui rappeler ses devoirs et obligations, tout en lui démontrant les avantages et bienfaits que procure la forêt*»⁴⁵. Certains propriétaires de boisés s'appuyaient graduellement sur les conseils de techniciens pour mieux exploiter et aménager leurs terres à bois.

La forêt : une nécessité pour la survie de l'industrie, de l'économie et de la population régionales

Il était impérieux d'agir le plus vite possible afin d'éviter des désastres sociaux et économiques causés par la fermeture d'usines, entre autres. Il était primordial de limiter le volume des coupes dans les différentes unités d'exploitation, à la possibilité annuelle de la forêt. Dans une lettre parue dans **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** en 1945, Paul LeBreton, un citoyen, écrivait : «*Quand les moulins fermeront faute de*

bois, quand les paroisses seront désorganisées, il ne sera plus temps d'appliquer le remède; alors ouvrons les yeux dès maintenant»⁴⁶. Après la guerre, plusieurs entreprises forestières ont fermé, faute de matière ligneuse. L'épuisement de la forêt a eu non seulement de graves effets sur l'activité économique qui déclinait de plus en plus dans la région mais aussi sur le mouvement démographique. La disparition de certaines entreprises forestières a entraîné de fortes diminutions de population, surtout lors de la période de l'après-guerre (1945-1950). Jules-A. Brillant, homme d'affaires important et influent dans la région disait qu'

*il est inutile d'insister plus longtemps pour démontrer que l'économie des centres industriels qui repose sur l'exploitation forestière est définitivement compromise. Dorénavant, l'industrie forestière sera placée dans le dilemme suivant : diminuer sa production de façon drastique ou disparaître dans un avenir prochain*⁴⁷.

Mgr Labrie, en 1948, condamnait sévèrement les compagnies forestières en disant qu'elles avaient tout vidé sans exploiter rationnellement la forêt, sans considérations sociales et sans souci d'aménagement forestier. «*En l'exploitant, elles doivent la conserver, dit-il, l'améliorer, penser non seulement cinquante ans à l'avance en fonction des profits à réaliser, mais cinquante ans et cent ans, et deux cents ans et plus, en fonction de la survie d'un peuple par la permanence de l'industrie*»⁴⁸. Pour lui, la forêt était un «bienfait de Dieu» et personne, compagnies comme colons, n'avait le droit d'en abuser. Il ajoutait qu' «*elles [les compagnies forestières] ne sont pas venues pour rester ... Si on avait voulu rester on aurait réglé les coupes de façon à faire durer la forêt. Rien n'a été fait. Certains villages aujourd'hui [1948] sont menacés de destruction à brève échéance si l'on ne réagit pas sans retard*»⁴⁹.



Ah! ces lacs d'antan (carte postale de la coll. Lionel Pineau).

Tout au long des années 1940, de nombreux spécialistes du milieu rural, pour palier à l'éventuelle crise sociale et économique, ont élaboré des solutions comme l'aménagement intégré des ressources et fermes agro-forestières.

Déjà au milieu des années trente, des gens comme Raoul Blanchard, prévoyaient la menace et proposaient «d'y faire au bois sa part, c'est-à-dire de proportionner l'industrie des scieries aux ressources permanentes des forêts et d'acclimater sur les terres fertiles une agriculture intensive susceptible de faire vivre sur ces territoires l'abondante population qui y naît»⁵⁰. En 1941, Omer Lussier disait que «l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière devraient être développées en fonction les unes des autres, en tenant compte des besoins de chacune d'elles et de la nécessité de leur maintien»⁵¹. Enfin, Jules-A. Brillant affirmait, quant à lui, en 1946, qu'«il faut réviser complètement notre politique de colonisation et notre politique forestière»⁵². Une politique forestière qui permettrait de «placer notre industrie forestière sur des bases solides et durables»⁵³...

L'industrie forestière s'était avérée, dès la fin du XIX^e siècle, le véritable facteur d'essor économique du Bas-Saint-Laurent. Mais on coupait du bois sans compter, ce qui mit l'avenir forestier en jeu. La crise des années 1930 vint rompre le rythme effréné de cette industrie et c'est la colonisation qui prit le dessus, comme solution. Si la guerre et l'après-guerre ont stimulé l'industrie forestière et fourni de l'emploi à tous, inversement, elles ont contribué à la disparition rapide de la ressource forestière. Dans les années 1940 on réalisa la gravité du problème. Le gouvernement québécois fit des efforts sensibles de reboisement et d'éducation notamment, mais la surexploitation demeura toujours aussi importante. Il y a bel et bien eu émergence d'une conscience «socio-environnementale» au Bas-Saint-Laurent de 1930 à 1950,

surtout durant la décennie 1940, mais que cela n'a effectivement pas suffi à enrayer le mouvement de surexploitation forestière. Malgré les efforts menés auprès des compagnies forestières pour arrêter le «carnage» de nos forêts, ces dernières ont fait la sourde oreille. Aurait-il pu en être autrement? Même les populations de l'époque ont mis beaucoup de temps à changer leurs habitudes à l'égard de la forêt. Mais pouvait-on leur en vouloir; eux qui, depuis les débuts de la colonie, ont toujours vu la forêt comme un ennemi à abattre?

Même dans les années 1990, on peut constater que les mentalités sont lentes à évoluer vers une pleine conscience «socio-environnementale», non seulement à l'égard de la ressource forestière mais à l'égard de toutes les autres ressources naturelles. Nos anciens, dans les années 1940, ont bien essayé de changer le monde : mais sommes-nous ou serons-nous meilleurs qu'eux?

Notes

1. Hugues Dionne, **La forêt, outil de développement économique et social**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1993, p. 4.
2. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, p. 389.
3. *Ibid.*, p. 397.
4. *Ibid.*, pp. 423-425.
5. *Ibid.*, p. 425.
6. Maurice Lamontagne, **Étude économique sur le Bas-Saint-Laurent : tendances du développement passé, perspectives d'avenir**, Conférence, Mont-Joli, 1955, p. 3.
7. *Ibid.*, p. 5.
8. Jean-Pierre Charland, **Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980 : technologies, travail et travailleurs**, Québec, IQRC, 1990, p. 71.
9. *Ibid.*, p. 73.
10. Omer Lussier, «*Les ressources forestières du Québec et leur aménagement*» dans René Pommerleau, **Conservation**

des richesses naturelles renouvelables, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 170.

11. Georges Maheux, «*La protection de la forêt*» dans Esdras Minville (dir.), **Études sur notre milieu : la forêt**, Montréal, Fides, 1944, p. 281.
12. *Ibid.*, p. 285.
13. Benoît Beaucage, Serge Côté, Paul Laroque, Marie-France Paradis, Jean Saintonge, Oleg Stanek, **Les structures productives d'une région périphérique : l'Est du Québec (1896-1980)**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1984, p. 148.
14. Raoul Blanchard, **L'Est du Canada français : «Province de Québec»**, Tome 1, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 214.
15. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du...**, *op. cit.*, p. 427.
16. Québec, **Inventaire des ressources naturelles de la province de Québec : Section forestière**, Rimouski, ministère des Terres et Forêts, 1942, p. 36.
17. Oleg Stanek, «*Crise et colonisation dans l'Est-du-Québec*», **Recherches sociographiques**, vol. XXIX, nos 2-3 (1988) : 236.
18. Gédéon Roy, «*Aperçu du problème forestier dans les comtés du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie*», **La forêt québécoise**, vol. VIII, no 1 (juillet-août 1944) : 71.
19. Québec, **Inventaire des ressources...**, *op. cit.*, p. 59.
20. *Ibid.*, p. 57.
21. Raoul Blanchard, **Le Canada français : Province de Québec**, Montréal, Fayard, 1960, p. 132.
22. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du...**, *op. cit.*, p. 552.
23. *Ibid.*, p. 397.
24. Québec, **Rapport annuel**, ministère des Terres et Forêts, Province de Québec (DS, 1932-1933), 1934, p. 45.
25. *Ibid.*, p. 46.
26. Oleg Stanek, «*Crise et colonisation...*», *op. cit.*, p. 227.
27. La voix du sol, «*L'avenir du Bas de Québec ou réconfort à un Rimouskois*»,

-
- Le Progrès du Golfe (8 février 1946) : 1.
- 28 Émile Benoist, **Rimouski et les Pays d'En-Bas**, Montréal, Éd. du Devoir, 1945, p. 74.
- 29 «Nos forêts en danger», **Chez Nous** (septembre 1921) : 8.
- 30 Arthur Neault, «La forêt dans l'économie de la Rive sud», **La forêt québécoise**, vol. VIII, no 3 (octobre 1944) : 253.
- 31 Gédéon Roy, «Aperçu du problème...», **op. cit.**, p. 72.
- 32 **Ibid.**, p. 73.
- 33 **Ibid.**
- 34 Huet Massue, **Étude statistique de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent**, Montréal, 1946, p. 78.
- 35 Québec, **Rapport annuel**, ministère des Terres et Forêts, Province de Québec (DS, 47, 1939-1940), 1941, p. 42.
- 36 Québec, **Inventaire des ressources...**, **op. cit.**, p. 44.
- 37 Georges Maheux, «La protection...», **op. cit.**, p. 287.
- 38 Raoul Blanchard, **Le Canada français...**, **op. cit.**, p. 122.
- 39 Edgar Porter, «L'exploitation forestière» dans Esdras Minville (dir.), **Études sur notre milieu : la forêt**, Montréal, Fides, 1944, p. 145.
- 40 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale de son Excellence Monseigneur l'Évêque du Golfe Saint-Laurent sur LA FORÊT» dans Mgr Georges Courchesne, **Mandements et circulaires**, 1946-1950, vol. 5-6, p. 5.
- 41 Gédéon Roy, «Aperçu du problème...», **op. cit.**, p. 74.
- 42 **Ibid.**
- 43 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale...», **op. cit.**, p. (10).
- 44 Donat Brûlé, Armand Fayard et coll., «La forêt dans l'économie du Bas-Saint-Laurent», **La forêt québécoise**, vol. X, no 2 (septembre 1943) : 182.
- 45 Lucille Ross, «Protégeons nos forêts», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (19 juin 1947) : 24.
- 46 Paul Lebreton, «L'avenir de nos forêts», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (13 septembre 1945) : 4.
- 47 Jules-A. Brillant, **Résumé**, Rimouski, 1946, p. 7.
- 48 Mgr Napoléon Labrie, «Lettre pastorale...», **op. cit.**, p. 13.
- 49 **Ibid.**, p. 14.
- 50 Raoul Blanchard, **L'Est du Canada français...**, **op. cit.**, p. 215.
- 51 Omer Lussier, «Étude sur les progrès de l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière dans les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia de 1917 à 1937», **La forêt québécoise**, vol. VII, no 5 (mai 1941) : 19.
- 52 Jules-A. Brillant, **Résumé**, p. 8.
- 53 Lucille Ross, «Protégeons...», **op. cit.**, p. 24.

.....

Les rendez-vous de Rimouski de Mgr Georges Courchesne

NIVE VOISINE

Poussé par le besoin d'être informé et soucieux de briser l'isolement dans lequel il vit, Mgr Georges Courchesne de Rimouski, invite à son évêché, pour des séjours plus ou moins longs, diverses personnalités, particulièrement des artistes. C'est ainsi que Gérard Morisset, Lorenzo Auger et le frère Raymondien serrencontrent à l'évêché de Rimouski en février 1935. Une partie de leur séjour se passe en de longues conversations que dirige l'évêque. On y parle beaucoup des arts et de leur place dans l'enseignement, de la restauration de l'artisanat, du projet d'une école des arts et métiers sur le modèle des écoles Saint-Luc de Belgique, de la nécessité de faire de Rimouski un centre intellectuel capable de répondre aux besoins de la région. Mais la réalisation de ces beaux rêves tarde à venir et, en 1936, Mgr Courchesne organise un autre rendez-vous important qui lancera en grand l'Action catholique spécialisée.



Mgr Courchesne (coll. Lionel Pineau).

J'appelle «rendez-vous de Rimouski» les séjours qu'organise Mgr Georges Courchesne à son évêché pour des invités qu'il dépanne ou dont il veut sonder les idées ou les convictions. Avant d'en décrire un qui m'apparaît exemplaire, je rappelle dans quel contexte ces rencontres ont lieu.

Les rendez-vous comme remède à l'isolement

Mgr Georges Courchesne arrive à Rimouski en 1928. Il est alors tout près de ses 48 ans et il a fait sa marque comme professeur de carrière au Sémi-

naire de Nicolet, à l'École normale de Nicolet et à l'École normale supérieure de l'Université Laval; ses anciens élèves se rappellent ses traits d'esprit et son ironie, douce ou mordante, qui ne laissait personne indifférent. C'est un intellectuel de haut voltage, formé à Rome et à Fribourg, qui s'est fait connaître comme conférencier, collaborateur de plusieurs revues et, surtout, auteur d'une monumentale synthèse pédagogique intitulée *Nos Humanités*, publiée en 1927¹. C'est aussi une personnalité complexe, à la fois riche et fragile.

Son milieu familial l'a marqué profondément. Orphelin de mère dès le berceau, il a été élevé entre un père taciturne, qui ne parle jamais, et une tante célibataire (la soeur de sa mère) qui l'initie très tôt à la lecture et communique avec lui au moyen de livres. C'est ainsi qu'il développe un appétit pour les choses de l'esprit, un goût de connaître, un besoin d'être informé qui est, au dire de Noël Bélanger, un trait de sa personnalité². Il aime particulièrement converser avec les gens pour en tirer le plus de renseignements possibles. Ainsi, pendant son séjour en Europe et alors qu'il est en vacances à Paris à l'été 1909, il apprend l'arrivée de Jules Fournier, «*le fougueux jeune rédacteur du Nationaliste*» comme il dit; il accourt aussitôt à son hôtel et cause avec lui «*environ une heure et demie*», ce qui nous vaut quatre pages de compte rendu sur les idées du journaliste³. Peu de temps après, il accoste un jeune homme qui vient d'acheter *L'éveil démocratique*, le journal de Marc Sangnier, «*le jeune et déjà célèbre fondateur du Sillon*»; il lui pose quelques questions et objections «*qu'il résoud avec habileté et conviction*», échange avec lui sa carte et écrit à sa soeur huit pages sur le mouvement français et «*ces jeunes gens [...] admirables et héroïques*»⁴.

D'autre part,

devant un père fermé, il développera des attitudes de crainte, d'irritation, d'agressivité, qui se traduiront plus tard par une sensibilité extrême, toujours prête à s'exacerber, par une affectivité prompte à

.....

*s'exprimer verbalement sans jamais se livrer en profondeur, par une morosité parfois proche de la neurasthénie*⁵.

Il est souvent en dépression nerveuse : entre 1917 et 1919, par exemple, il doit quitter son enseignement à Nicolet pour aller se reposer chez les Franco-Américains; à Rimouski, en 1932-1933, en 1935 et en 1943, il doit réaménager ses activités pastorales «*afin d'accorder du répit à son système nerveux*»⁶. Entre-temps, il n'est pas toujours facile à vivre : autant il peut être accueillant, généreux, aimable, pittoresque, prodigue de bons mots plus ou moins méchants, d'expressions savoureuses, de sentences lapidaires, de caricatures géniales, autant il peut, sans raison apparente, dans de longs monologues, abreuver son entourage ou un prêtre de passage de paroles excessives et parfois blessantes.

Faut-il s'étonner que ses premières années à Rimouski s'avèrent plutôt difficiles? En 1935, il raconte à un confident «*ses ennuis passés, [...] les peines terribles que certains chanoines lui ont faites*» et une «*histoire lamentable de prêtre*», mais il note aussi «*le retour des coeurs vers lui*»⁷. Il y a plus profond que cela, je crois : c'est l'isolement où il vit. En venant à Rimouski, il doit s'éloigner de tout un groupe d'amis, Lionel Groulx en tête, qu'il a l'habitude de rencontrer en de petits cercles qu'il affectionne particulièrement, au presbytère de l'abbé Philippe Perrier au Mile-End, par exemple, où se réunissent les beaux esprits (les têtes à deux jaunes! comme il dit) nationalistes. Avant même son sacre, il s'inquiète de son éloignement et s'en ouvre à l'abbé Groulx : «*Puis-je espérer que tu viendras me voir à Rimouski? Ce n'est tout de même pas en Pologne. Et j'aurai bien besoin de parler et d'entendre parler*»⁸. Il ne pouvait mieux dire.

En 1928, Rimouski est un bien petit milieu provincial, un gros village d'à peu près 5 000 habitants dont la première préoccupation n'est pas précisément la culture intellectuelle. Il y a

bien le séminaire qui compte en ses rangs des professeurs instruits et dynamiques comme Lionel Roy, Georges Dionne et Alphonse Fortin, mais il n'est pas facile pour un «étranger» de s'y faire admettre. Et, on en a de multiples exemples, le séminaire a toujours voulu garder ses distances vis-à-vis des autorités diocésaines. À l'évêché, le personnel est très réduit; le plus ancien résident est l'abbé Édouard Chénard (chanoine en 1934) qui est chancelier et procureur. Ce n'est pas faire injure à sa mémoire que de dire qu'il n'était pas un Pic de la Mirandole! Le vicaire général Samuel Langis est pris par sa charge et son enseignement au grand séminaire; Mgr Charles-Alphonse Carbonneau, vicaire général honoraire, a plus de 80 ans et se retire bientôt au séminaire. Et ce n'est pas l'arrivée de l'abbé Joseph A. April, en 1933 (comme missionnaire diocésain) qui peut relever le niveau des conversations!

Dans ce milieu comme ailleurs dans le diocèse, le nouvel évêque passe pour un original et on a de la difficulté à s'adapter à sa personnalité : «*On le trouvait impénétrable; on ne parvenait pas à l'analyser*» et on craignait, bien sûr, ses «*mots caustiques dont il n'était pas toujours assez maître*»⁹. Il faudra des années pour qu'on comprenne qu'il aime profondément ses gens et ses prêtres¹⁰ et qu'il veut en être aimé; c'est alors seulement qu'on l'acceptera avec ses immenses qualités et ses gros défauts.

Entre-temps, l'évêque sensible et ulcéré trouve un exutoire d'abord dans le travail. Il se plonge dans l'administration du diocèse avec une ardeur qui ne se démentira jamais; encore en 1939, il écrit à l'abbé Groulx : «*Tant que les chemins durent, je vais dans mes colonies. 30 nouvelles depuis 10 ans. [...] Les courses sont longues : le diocèse a une longueur de 200 milles*»¹¹. Apeuré par la dette du diocèse (elle est de 147 000 \$ en 1928), il cumule plusieurs fonctions : principal et professeur (4 cours par semaine) à l'École normale des Ursulines, prédicateur de retraites et conférencier; il en verse les honorai-

res au diocèse et il se fait un point d'honneur de n'accepter aucun argent de la corporation épiscopale¹².

L'isolement qu'il ressent, Mgr Courchesne le combat aussi par ce que j'appelle «les rendez-vous de Rimouski». Il ne s'agit évidemment pas de ces visites que je dirais «ordinaires» et qui augmentent avec la notoriété de l'évêque : membres du clergé (évêques et prêtres) de passage, journalistes et politiciens en tournée, vacanciers importants ou se croyant tels, voire diocésains venant discuter de problèmes particuliers... Je laisse également de côté les visiteurs «spéciaux» qui sollicitent une rencontre pour échanger des idées. Ils sont de plus en plus nombreux à mesure qu'augmente l'influence de Mgr Courchesne au sein de l'épiscopat du Québec. Ils comprennent ses amis de toujours du monde de l'éducation et des milieux nationalistes, mais aussi des journalistes (Gérard Fillion, Émile Benoist), des syndicalistes (F.-X. Légaré, Gérard Ouellet), Françoise Gaudet-Smet... Également, beaucoup d'anglophones qui séjournent alors à Metis Beach : Mgr Gérald Berry, le colonel Bovey (un ami depuis qu'ils ont fait partie de la Commission sur les affaires sociales)... Il y a aussi des hommes politiques : Thomas Chapais, Onésime Gagnon, sir Eugène Fiset... Maurice Duplessis n'est pas un familier, même s'il vient rencontrer l'évêque dans l'été 1949 après avoir reçu quelques lettres corsées de Mgr Courchesne à propos de la grève de l'amiante. Comme il arrive quelquefois, les deux hommes dînent en tête à tête dans ce qu'on appelle le réfectoire des étrangers. On a une idée de ce réseau d'amis et de connaissances par les centaines de personnes qui offrent, personnellement à l'évêque, des milliers de dollars lors de l'incendie de Rimouski en 1950.

Si ces rencontres ont beaucoup contribué à faire passer Mgr Courchesne pour le chef des forces conservatrices au Québec et même le père Joseph du gouvernement de l'Union nationale — Alonzo Leblanc en

fait «l'un des confidents les plus respectés du premier ministre Maurice Duplessis»¹³ —, leur importance n'éclipse pas celle des séjours prolongés de maintes personnes chez cet évêque hospitalier et mécène.

L'évêque hospitalier et mécène

Saura-t-on jamais combien de gens ont trouvé refuge auprès de cet évêque simple et accueillant? Lui-même s'organise pour attirer ses amis intimes: il invite par exemple l'abbé Groulx à prêcher deux retraites, à ses prêtres et à ses ordinands. Ami et confident de longue date, le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, de Québec, aime bien venir, comme il dit, se «chauffer les pieds» à Rimouski. Même le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, quitte parfois la moitié de la capitale canadienne pour venir se reposer au contact de l'air salin et de la réalité bien terre-à-terre des paroisses de colonisation¹⁴. Enfin, des étudiants universitaires qui reçoivent de l'aide de l'évêque, sont aussi accueillis à l'évêché.

Mais plus que tout, Mgr Courchesne affectionne la compagnie des artistes, et j'ajouterais même des artistes en peine. Tout le monde connaît, je crois, les séjours que le violoniste Arthur Leblanc faisait à Rimouski quand il était déprimé, ce qui valait aux élèves du séminaire des concerts fort appréciés. À partir de 1944, l'évêque accueille à l'évêché l'abbé Édouard Côté, frère du peintre-sculpteur Marc-Aurèle Suzor-Côté. Ordonné prêtre à 53 ans, il a fait du ministère dans plusieurs diocèses du Canada et aux États-Unis, avant de se retirer à Rimouski où il s'emploie à conserver et à faire connaître l'oeuvre de son frère. Pour ma part, je voudrais vous parler du séjour de trois artistes bien différents: Gérard Morisset, de retour d'Europe et nouvellement nommé directeur de l'enseignement du dessin au Québec; Lorenzo Auger, architecte; le frère Raymondien des Écoles chrétiennes, musicien compositeur.

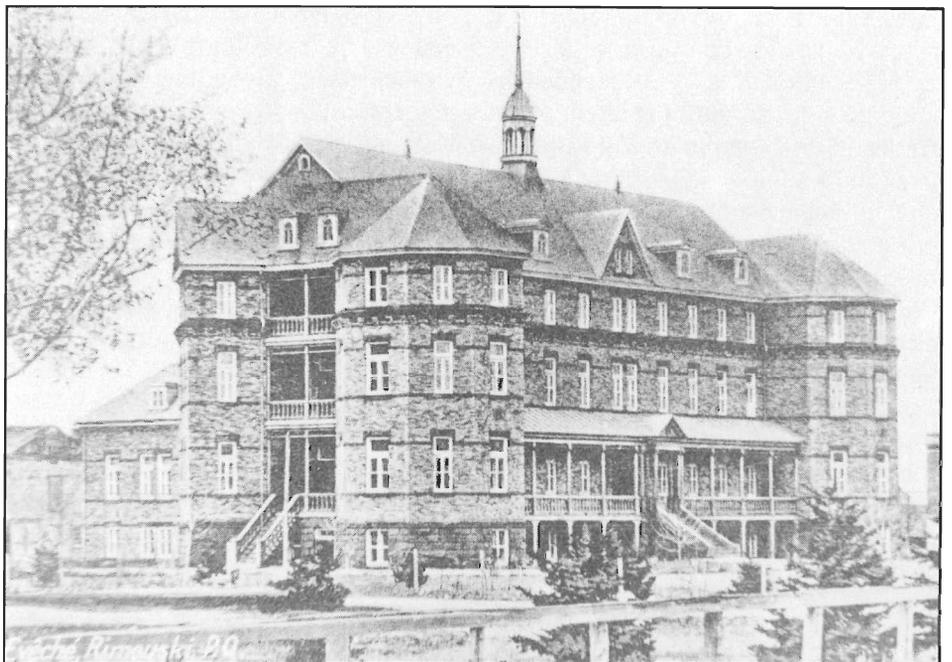
Les trois se rencontrent à l'évêché de Rimouski au début de février 1935. Mgr Courchesne est alors plutôt mal en point. Physiquement, il se sent fatigué et il a quelques faiblesses du coeur, peu graves, mais qui l'angoissent et l'empêchent souvent de dormir. Psychologiquement, il est déprimé, a perdu le goût du travail intense et il doit diminuer ses activités pastorales. Ce qui lui permet de consacrer beaucoup de temps à ses invités.

C'est l'évêque lui-même qui a demandé à Gérard Morisset de venir donner des cours d'histoire de l'art aux grands séminaristes et aux philosophes du petit séminaire, de même qu'à leurs professeurs. Du 7 au 14 février, le jeune docteur donne sept cours sur l'évolution de l'architecture depuis l'ère chrétienne, «dans un esprit d'initiation [...] à l'histoire de l'art, à l'esthétique et à la technique architecturale surtout»¹⁵. Il prononce aussi, devant toute la communauté écolière et l'élite rimouskoise, une conférence sur l'histoire de la peinture au Canada. Mais le plus clair de son temps se passe en de longues conversations avec l'évêque, qui portent particulièrement sur la critique historique, la question confessionnelle et la liberté intellectuelle. Les deux ne s'en-

tendent pas, c'est le moins qu'on puisse dire: «Il s'est maintenu sur ses positions et j'ai gardé les miennes», conclut Morisset dans un long résumé de ces entretiens. Autant il loue chez l'évêque

sa manière ou plutôt son art d'écouter (cet homme-là sait et veut écouter), son désir sincère, désintéressé, humble et profond de comprendre le point de vue de son interlocuteur, et son aptitude à se l'assimiler, à s'en servir pour modifier ses propres opinions,

autant il juge qu'il «n'a jamais pu être autre, ne peut pas et ne pourra jamais être autre, malgré sa vaste culture», qu'un «professeur de rhétorique», un «clérical», un «évêque d'abord», à jamais incapable «de s'affranchir de ses préjugés de caste, d'aller au fond des choses, de regarder la vérité positive face à face, bref de faire de la critique scientifique (historique ou autre) de façon désintéressée»¹⁶. Mgr Courchesne, quant à lui, juge Morisset «pédant» et «impertinent» et il craint qu'il ne prenne «la venelle [ruelle] de l'anticléricalisme»¹⁷.



Évêché de Rimouski (coll. du Centre d'archives de Rimouski no P1000-1-5-9).

Les deux autres visiteurs sont très liés à Mgr Courchesne, car ils font partie avec lui d'un groupe qui gravite autour du moulin de Vincennes à Beaumont. Ce vieux moulin seigneurial a été acheté, en 1920, par l'architecte Lorenzo Auger qui l'a restauré et en a fait un petit musée où se rencontrent des intellectuels ou des artistes intéressés à l'enseignement des beaux-arts. Parmi eux se trouvent l'avocat Paul Lavoie qui brigue plusieurs postes, dont celui de secrétaire du Conseil de l'instruction publique, est de toutes les intrigues du petit monde artistique de la capitale et reçoit et distribue à ses amis une masse de renseignements venant de tous les horizons; le peintre Horatio Walker, qui vit à l'île d'Orléans et qu'on voudrait faire nommer à la direction des beaux-arts de la province; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; l'abbé Adolphe Garneau, professeur à l'École des beaux-arts de Québec; l'ingénieur Roméo Savary, lui aussi professeur à cette école; et bien sûr Mgr Courchesne, l'architecte Auger et le frère Raymondien.

Auger, qui est célibataire, connaît des ennuis d'argent en 1934 et cède tous ses biens, y compris le moulin de Vincennes, à la corporation épiscopale (i.e. l'évêque) de Rimouski. En retour, celle-ci se charge de vendre les quelques immeubles que possède l'architecte et lui garantit logement et entretien et une somme de 250 \$ par année (500 \$ s'il loge ailleurs qu'à l'évêché¹⁸). Auger vient s'installer à l'évêché en novembre 1934 et va demeurer presque un an à Rimouski. Mgr Courchesne le présente comme un architecte consultant, mais c'est un titre factice, «pour la parade, afin de le sortir honorablement du pétrin»: tout au plus s'emploie-t-il à décorer le salon de l'évêque. Peu loquace de nature, il ronge son frein et, au dire de l'évêque, «n'est pas revenu de ses rêves d'architecte millionnaire» et de «son train de vie exorbitant»¹⁹. Le 21 juin 1935, est incorporée La Société de conservation du Moulin de Vincennes, dont Horatio Walker est président et Mgr

Courchesne, vice-président²⁰; Auger est nommé conservateur du moulin le 27 septembre 1935. Pour sa part, la corporation épiscopale rétrocède le moulin en septembre 1936. L'architecte Auger meurt le 3 juin 1942 et l'édifice devient propriété gouvernementale un mois après; il est détruit par un incendie en février 1949.

Le troisième larron, qui est en même temps notre informateur privilégié, c'est le frère Raymondien, de la communauté des frères des Écoles chrétiennes. Français d'origine (né Auguste Schuller), il est arrivé au pays en août 1904, à l'occasion de l'exode massif des communautés religieuses françaises. Il connaît une carrière extrêmement mouvementée. Dans toutes les maisons où il est employé (Montréal, Sainte-Marie de Beauce, Académie de Québec, Yamachiche), il entre rapidement en conflit avec la direction. Cultivé et bon pédagogue, il prend des initiatives qui dérangent ses confrères et ses supérieurs. Musicien et compositeur, il a des caprices d'artiste qui en font un marginal dans une communauté: quand il écrit de la musique une partie de la nuit, il peut difficilement suivre les exercices communautaires du matin. Son journal (26 cahiers, 3 000 pages) montre qu'il a souvent des crises de mysticisme et qu'il a toujours désiré accéder au sacerdoce. Psychologiquement fragile, il sombre souvent dans la dépression nerveuse. De guerre lasse, les autorités lasalliennes lui donnent, en novembre 1931, une obédience très spéciale: elles le ramènent à la maison mère de Sainte-Foy où il fait partie nominalement de la communauté des anciens (les retraités) et loge à l'infirmerie; on le libère de la rigidité du règlement («Je fais les exercices religieux par fragments tout au long de la journée», avoue-t-il plus tard); on lui demande surtout de se consacrer entièrement à la musique («Je veux que désormais vous vous employiez exclusivement à la composition musicale liturgique, pour l'honneur de l'Institut», lui écrit le supérieur général Adrien).

Le frère Raymondien n'en continue pas moins de susciter la controverse. Sa marginalité scandalise certains de ses confrères et embarrasse ses supérieurs. Ses prises de position sur le chant grégorien ne sont pas acceptées d'emblée et ses compositions (de 1931 à 1936, 18 messes et une centaine d'autres oeuvres) sont parfois critiquées, même au sein de sa communauté. Surtout, il ratisse très large dans la ville de Québec: il se présente comme un spécialiste de la pédagogie de l'art et intrigue avec ceux qui veulent changer la direction et l'enseignement à l'École des beaux-arts de Québec, il fait partie de plusieurs cercles (dont celui du moulin de Vincennes), il donne des conférences un peu partout, se pique de psychologie (il fait le portrait de tous ceux qu'il rencontre²¹), s'occupe de médecine²², de diététique naturaliste²³, d'astronomie²⁴, de graphologie... Il devient même secrétaire d'une compagnie qui distribue un haut-parleur soi-disant révolutionnaire, l'organophone²⁵.

En 1935, le frère Raymondien fait deux longs séjours à l'évêché de Rimouski: du 6 février au 1er mars (donc, en même temps que Morisset et Auger), puis du 26 mars au 26 avril (en compagnie d'Auger); un projet prévu pour l'automne 1935 n'aboutit pas. En février, sa «mission» est de donner des conférences sur la liturgie et le chant grégorien au grand séminaire, chez les Ursulines et les Servantes de Jésus-Marie; il doit aussi faire connaître ses oeuvres et il organise en conséquence un concert d'extraits de ses messes, donné le 28 février «devant Mgr, une soixantaine de prêtres et près de 150 religieuses avec des maîtres de chapelle et un auditoire laïque considérable»²⁶. En mars, l'évêque l'invite à donner une série de cours sur le chant grégorien au grand séminaire et des conférences chez les Ursulines; il donne aussi deux conférences publiques sur les écoles Saint-Luc de Belgique.

Des nombreux et longs comptes rendus qu'adresse le frère Raymondien à Paul Lavoie, de Québec, et à son frère

Jules Schuller, d'Ottawa, nous pouvons tirer tout un lot de renseignements qui nous permettent de mieux connaître la méthode Courchesne.

1. Ce que l'évêque recherche et apprécie au plus haut point, ce sont les longues conversations avec ses invités. Il les rassemble après souper dans son salon particulier ou dans la «tour» et, la pipe au bec, pendant une heure/une heure et demie, il écoute et relance la conversation, quand il ne se lance pas dans un de ses longs monologues dont il est coutumier. Très souvent, il poursuit la conversation avec un invité (ordinairement, le frère Raymondien) lors d'une promenade nocturne et au retour : «*Dimanche soir, 7 avril, longue conversation avec Mgr : de 6 1/2 à 7 1/2 chez Auger; de 7 1/2 à 8 1/2 en promenade; de 8 1/2 à 10 1/2 dans son salon*»²⁷.

2. En 1935, Mgr Courchesne invite les deux artistes Morisset et Raymondien à venir l'appuyer dans son effort pour ouvrir ses futurs prêtres (et même le personnel du séminaire) aux réalités artistiques (chant, architecture, peinture). En conformité avec son programme de ruralisation de son diocèse, il mijote depuis quelques années une restauration de l'artisanat. Il a été particulièrement frappé par le jugement sévère du géographe Raoul Blanchard : «*Quelques catalogues au crochet, c'est tout : votre art paysan n'existe pas*». Pour lui, le remède ne peut venir que d'un meilleur enseignement des arts, dont le séminaire devrait donner l'exemple. Or, aux yeux de l'évêque, c'est un milieu fermé (il parle même parfois de caste) où l'enseignement des arts relève le plus souvent d'un intellectualisme éthéré, sans contact avec la matière et la vie. Par leur compétence, les deux invités permettent d'élargir les horizons («*Ils vont s'apercevoir qu'on sait penser et parler en dehors de leur collège*», aurait dit l'évêque²⁸) et d'ouvrir certains débats.

3. Après sept années d'épiscopat, où la crise l'a obligé à s'occuper beaucoup des questions socio-écono-

miques, et renseigné par une grande enquête diocésaine menée en 1933, Mgr Courchesne croit le moment venu de mettre en branle le projet d'enseignement qu'il a élaboré depuis quelques années. La clé de voûte en est le «séminaire et ses écoles» (l'expression naîtra quelques années plus tard) qui feront de Rimouski un centre intellectuel capable de répondre aux besoins de la région.

Le plus urgent est l'implantation d'une école d'arts et métiers. L'idée a été lancée, en 1926, par le prédécesseur de Courchesne, Mgr Joseph-Romuald Léonard, et elle a été reprise par les hommes d'affaires, particulièrement Jules-A. Brillant qui revient souvent sur la question²⁹. L'évêque lui aussi reconnaît la nécessité d'une telle école, mais il n'est pas sûr que les deux hommes la conçoivent de la même façon. Brillant envisage le projet en chef d'entreprise et voit l'école essentiellement comme un moyen de pallier «*une grave pénurie de techniciens et d'artisans compétents*»³⁰ et une façon de «*garder nos jeunes ici*»³¹; il est prêt à emprunter le programme de l'École technique de Québec et, dès 1930, il fait approuver des plans d'ateliers par le directeur de cette école. Sans repousser ces objectifs, Mgr Courchesne penche plutôt vers une conception plus large de l'enseignement professionnel et artistique : «*La petite industrie, les arts paysans : en voici la vraie formule*», aurait-il confié à Paul Lavoie et Lorenzo Auger³².

Il en trouve le modèle dans les écoles Saint-Luc de Belgique. La première de ces écoles a vu le jour à Gand en 1863 et les autres qui ont suivi sont devenues rapidement le fleuron de l'enseignement professionnel des frères des Écoles chrétiennes de Belgique. Ce qui les particularise, c'est qu'elles se donnent pour objet «*l'enseignement des arts basés sur le dessin*» et qu'elles s'inspirent «*des traditions nationales et des exigences des temps et des milieux*»³³. L'enseignement, qui se fait toujours «*d'après nature*», met l'accent sur la formation générale (on lui consacre

une année complète), la théorie et la pratique en atelier. Il y a ordinairement deux sections : la section bâtiment (ou construction) avec spécialisation en architecture, mobilier ou métaux; la section des métiers d'art : sculpture, peinture, arts décoratifs, etc.³⁴

Au début des années 1930, le frère Raymondien se fait le propagandiste de ces écoles auprès du groupe du moulin de Vincennes et particulièrement auprès de Mgr Courchesne. Il propose, entre autres choses, la mutation de l'École des beaux-arts de Québec en une École supérieure d'art, qui donnerait un diplôme universitaire, et la création d'écoles moyennes de métiers d'art, qui prépareraient au monde du travail ou à l'entrée à cette école supérieure; toutes ces écoles adopteraient la pédagogie des écoles Saint-Luc³⁵.

Il reprend ces propos dans ses deux conférences publiques à Rimouski, mais va beaucoup plus loin dans ses conversations avec l'évêque. L'un et l'autre désirent un enseignement des métiers domestiques (artisanat) dans les écoles primaires de filles et de garçons. Aux élèves du cours classique, ils veulent «*fournir un contact intéressant et philosophique avec les métiers techniques. Conférences sur la philo des arts; [...] pratique d'un ou de plusieurs métiers, aux heures de repos, dans des ateliers montés progressivement*». Et pour cela, il faut ouvrir une école Saint-Luc à Rimouski dès septembre 1935. De concert avec l'évêque et les autorités du séminaire, le frère concocte le plan suivant : obtenir de Jules-A. Brillant la somme de 15 000 \$ pour couvrir les premiers frais (dans ce but, le supérieur Lionel Roy va à Québec demander au cardinal que l'Université Laval accorde un doctorat *honoris causa* à Brillant; la démarche n'a pas de suite); envoyer une délégation en Belgique (Mgr Courchesne, Lionel Roy et le frère Raymondien³⁶) pour étudier le système sur place et engager un ou deux frères belges³⁷.

Les circonstances font évoluer le projet différemment. Question d'argent, d'abord : «*Le Collège attend la somme Brillant avant de rien décider. Or, je ne sais quand Brillant donnera. On veut lui demander 15 000 \$. Donnera-t-il moins, ou plus? Quelle circonstance lui fera bourse délier?*»³⁸. Le voyage projeté tombe à l'eau et le temps manque pour mettre en place une vraie école Saint-Luc. Le séminaire opte donc pour «*un embryon d'école technique*»³⁹ et Brillant fait construire des ateliers qu'il remet en janvier 1936 à la Corporation de l'École d'arts et métiers de Rimouski, qui est distincte du séminaire. Il faudrait pousser davantage les recherches pour voir dans quelle mesure le développement de l'enseignement, avec l'arrivée de certains professeurs comme Gaétan Beaudin et la fondation des Compagnons de l'art, se situe dans la ligne de pensée de Mgr Courchesne. L'évêque, pour sa part, poursuit sa réflexion et lance, à partir de 1936, le concept d'«université rurale»⁴⁰.

4. Selon les résumés conservés par Paul Lavoie et le frère Raymondien, plusieurs autres sujets sont abordés lors des conversations de 1935, dont particulièrement les relations de l'évêque avec le cardinal Villeneuve et l'Action catholique dans le diocèse. Sur ce dernier point, Mgr Courchesne ne cache pas son insatisfaction des résultats obtenus jusqu'alors et il mijote le lancement de l'Action catholique spécialisée (JEC, JOC, JAC, etc.) qui fera l'objet d'un autre rendez-vous important, celui des aumôniers d'Action catholique en mai 1936⁴¹.

En résumé, ce que nous savons du rendez-vous exceptionnel de 1935 nous renseigne sur plusieurs aspects de la personnalité de Mgr Courchesne, ses idées, ses projets de toutes sortes et sur les réseaux d'influence (dont je n'ai pas parlé) qu'il utilise pour les faire avancer. Ces rendez-vous se multiplieront à mesure que l'évêque de Rimouski s'affirmera comme un des leaders de l'épiscopat du Québec. Il nous reste

malheureusement peu d'écho de ces rencontres.

Enfin, malgré l'amitié de Mgr Courchesne, qui intervient quelquefois auprès des supérieurs lasalliens, et après une bataille de plusieurs années pour demeurer au Québec, le frère Raymondien doit se résigner à retourner en Europe et à regagner son ancien district de Besançon, puis celui de Dijon. Il y mène une vie pénible qui l'incite finalement à demander sa sortie de l'Institut des frères des Écoles chrétiennes. Il l'obtient en 1947, mais avec la mention : «*Il ne sera pas autorisé à accéder au Sacerdoce, sans en avoir obtenu l'autorisation expresse [...]*» de la Sacrée Congrégation des religieux⁴². L'évêque de Dijon lui interdit pour sa part de séjourner dans son diocèse. Abattu, l'ex-frère Raymondien trouve refuge dans un monastère de Clarisses, mais sa santé est irrémédiablement atteinte et il meurt subitement, chez le frère de l'abbesse, le 24 août 1947. Dans les années 1960, son frère a tenté vainement de le réhabiliter.

Notes

1. Georges Courchesne, *Nos humanités*, Nicolet, Procure de l'École normale, 1927, XVI, 720 p. C'est «*le livre du jour et de l'époque*» (Marc-Antoine Lamarche), un «*gros volume compact et lourd de pensées, mais clair et net comme un bloc de cristal*» (Paul-Émile Farley), cités dans Alonzo Le Blanc, «*Nos humanités, essai de l'abbé Georges Courchesne*», *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, II : 1900 à 1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 767.
2. Noël Bélanger, *Mgr Georges Courchesne et les mouvements d'Action catholique*, Québec, Université Laval, thèse de Ph. D. (histoire), 1982, p. 18.
3. Georges Courchesne à sa soeur Catherine, 1909, Archives du Séminaire de Nicolet (ASN), *Succ. Mgr Courchesne*, 56-1.
4. Le même à la même, 7 septembre 1909, *ibid.*, 56-2.
5. N. Bélanger, *op. cit.*, p. 20.

6. *Ibid.*, p. 21.
7. F. Raymondien à Paul Lavoie, 8 février 1935, Archives des frères des Écoles chrétiennes, district de Québec (AFECQ), 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II.
8. Lionel Groulx, *Mes mémoires*, IV, Montréal, Fides, 1974, p. 241. Sur les colloques du Mile End, voir *ibid.*, I, Montréal, Fides, 1970, pp. 274-285.
9. *Ibid.*, I, p. 241.
10. Un témoignage entre plusieurs : «*Quand je songe que j'ai une trentaine de petits curés sur 77 qui sont dans des paroisses vraiment débutantes et pauvres, et que non seulement aucun ne me demande de secours et se débrouille, mais tous versent leurs contributions sans se plaindre, je vous avoue que j'en viens à me demander si l'on fait mieux que ça quelque part*» (Mgr Courchesne à Mgr Arthur Béliveau, 22 mars 1932, Archives de l'archidiocèse de Rimouski (AAR), *Mgr Courchesne*).
11. Mgr Courchesne à L. Groulx, 15 septembre 1939, Fondation Lionel Groulx, *Courchesne (Mgr Georges)*.
12. Dans la même ligne de pensée, il s'impose à lui-même et prêche à son clergé une austérité de vie qui lui attire, à sa mort, le qualificatif de «*l'une des figures les plus austères de l'épiscopat du Québec*» (dépêche de la Canadian Press reproduite dans *Le Devoir*, 15 novembre 1950). Nous avons nuancé ce jugement dans Noël Bélanger et Nive Voisine, «*Portrait d'un homme libre : Mgr Georges Courchesne (1880-1950)*», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, II, 2-3 (décembre 1975), p. 37.
13. A. Leblanc, *op. cit.*, p. 767.
14. Voir ce qu'en dit Groulx, *op. cit.*, IV, p. 238.
15. *Conversation Morisset-Lavoie : Voyage à Rimouski, 1-15/2/35*, 21 février 1935, AAR, *École des Beaux Arts de Québec*.
16. *Loc. cit.*
17. F. Raymondien à Paul Lavoie, 8 février 1935, AFECQ, E 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II.
18. [Copie de l'entente], janvier 1935, AAR, *Moulin de Vincennes*. «*Adevenant la mort de M. Lorenzo Auger, le même dispositif sera suivi et l'Évêché versera la même rente viagère à Mgr Georges Courchesne*».

.....

- 19. F. Raymondien à Paul Lavoie, 7 avril 1935, AFECQ, E 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II.
- 20. [Acte d'incorporation], 21 juin 1935, AAR, *Moulin de Vincennes*.
- 21. Il réussit assez bien parfois. Il décrit ainsi l'abbé Lionel Roy : «*type patibulopatibula, sympathique de désir, hésitant d'action, timide et empoté*»; son premier portrait de l'abbé Alphonse Fortin est en revanche manqué (F. Raymondien à Jules Schuller, 8 février 1935, AFECQ, E 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II).
- 22. Dès son arrivée à Rimouski, il commence à «soigner» Mgr Courchesne grâce surtout à une diète naturaliste à base de yogourt. À l'en croire, les résultats sont bons et rapides : «*Mgr suit le régime et le traitement que je lui ai fixé. L'effet est merveilleux. Il est aux anges. Les phobies s'en vont une à une. Douleurs diverses ont disparu. Les yeux sont désempués, les joues s'arrondissent, il rit et se livre comme un enfant*» (F. Raymondien à Paul Lavoie, 12 février 1935, *ibid.*).
- 23. En mars 1935, il donne même trois cours à Rimouski sur ce sujet (F. Raymondien à l'abbé Beaudoin, 23 mars 1935, *ibid.*).
- 24. Il aurait annoncé un an à l'avance la mort subite d'un de ses «persécuteurs», le frère visiteur Germain; il aurait été renvoyé de Rome en 1938 à cause de son horoscope de Mussolini qui prévoyait «*une année importante, donc difficile*» pour le chef fasciste (Jules Schuller au F. Nicet-Joseph, 7 mars 1966, Archives des frères des Écoles chrétiennes, maison généralice de Rome (AFECR), GE 358, 2).
- 25. Une compagnie rivale, Electro-Vox, s'en plaint auprès des autorités du district (J. Hector Marchand au F. Germain, 17 septembre 1937, AFECQ, 19aC15, *Provincialat*).
- 26. F. Raymondien à Jules Schuller, 10 avril 1935, AFECQ, E 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II.
- 27. F. Raymondien à Paul Lavoie, 9 avril 1935, *ibid.*. À maintes reprises, le frère rapporte de tels apartés : «*Trois très longues conversations aujourd'hui [10 février]. Une heure ou deux chacune*» (le même au même, 8-10 février 1935, *ibid.*).
- 28. F. Raymondien à Paul Lavoie, 15 février 1935, *ibid.*
- 29. Nive Voisine, **Jules-A. Brillant et le Bas-Saint-Laurent**, Québec, Université Laval, thèse de M. A. (Histoire), 1968, pp. 48-50.
- 30. [Interview de D. M. LeBourdais], 1965, Archives de la famille Brillant; «*M. Brillant réclame au nom de la Chambre de Commerce [...] une École des Arts-et-Métiers*», *Le Progrès du Golfe*, 26 juillet 1929, p. 1.
- 31. Jules-A. Brillant à Philippe Méthé, 7 février 1930, Archives de la famille Brillant, *École d'arts et Métiers, 1938-39*. Il avoue à son correspondant : «*J'ai terriblement de la misère avec mon projet*».
- 32. Paul Lavoie, *Conversation de Mgr Courchesne avec Lorenzo Auger*, 25 juillet 1933, AAR, *Écoles des Beaux-Arts de Québec*.
- 33. Victor Nortex, «*Enseignement technique — L'École Saint-Luc, de Gand*», extrait de la **Revue internationale de l'industrie, du commerce & de l'agriculture**, AFECR, NG 222.
- 34. [Extrait d'un prospectus de l'école Saint-Luc de Tournai], *ibid.*
- 35. *Conversation Frère Raymondien-Auger-Lavoie*, 23 juillet 1934, AAR, *École des beaux-arts de Québec*.
- 36. Lionel Roy refuse carrément d'aller en Europe avec Courchesne. Il redoute son caractère insupportable : «*J'en serais hors de moi-même après une journée, et je dirais alors des paroles regrettables*». L'évêque refuse lui aussi de traverser l'océan (F. Raymondien à Paul Lavoie, 7 avril 1935, AFECQ, E 17 D, BLN, *Frère Raymondien*, II).
- 37. Le même au même, 15 février 1935, *ibid.*
- 38. Le même au même, 22 avril 1935, *ibid.*
- 39. L'expression est du frère Raymondien (*loc. cit.*).
- 40. N. Bélanger, *op. cit.*, pp. 180-182; Jules-A. Brillant, *L'université rurale du Bas-Saint-Laurent*, 31 octobre 1949, Archives de la famille Brillant, *Discours — Conférences*.
- 41. Bélanger, *op. cit.*, pp. 262-284.
- 42. Reproduit dans Jules Schuller au F. Nicet-Joseph, 7 mars 1966, AFECR, GE 358, 2.

.....

.....

La maison Leclerc : un modèle québécois authentique

NADINE COULOMBE

Cette demeure située au 203 St-Cyprien est exceptionnelle par la conservation de ses matériaux d'origine. Elle représente une valeur patrimoniale élevée à cause du peu de modifications qui lui ont été apportées au fil des ans. Elle date de la fin du 19^e siècle.

La propriété a d'abord appartenu à Eusèbe Lepage qui la donna à Charles Lepage, son fils, en 1887. En 1898, ce dernier vendit son bien à Germaine Lavoie, épouse de Pierre Miville dit Dechêne. Celle-ci fit don de sa maison à son fils Téléphore Dechêne qui était journalier à ce moment. En retour de cette donation, madame Lavoie a demandé à ce qu'elle et sa fille puissent continuer de jouir de quelques appartements de la maison ainsi que des utilités (poêle, pompe, etc.) disponibles.

Deux ans plus tard, en 1903, Téléphore Dechêne vendit à Jean Gauthier qui a revendu presque aussitôt, soit en 1906, à Jean-Baptiste Ross. Ce dernier la conserva jusqu'en 1919.

C'est à ce moment que François-Laurent Gagné l'acquit. Il l'habiterait pendant plus de 28 ans. La maison fut ensuite vendue à la famille Leclerc en 1947. En effet, Henri Leclerc, cultivateur, en prit possession. Sa famille réside encore dans ces lieux. Monsieur Leclerc était le neveu de François-Laurent Gagné.

Elle appartient présentement à Thérèse Savoie qui est la femme de Louis-Phillipe Leclerc (fils de Henri). Cet homme a travaillé pendant 25 ans comme employé municipal pour la Ville de Rimouski. La maison a toujours eu

une vocation résidentielle accueillant aussi quelques pensionnaires dont un photographe du nom de Vallée.

Pour ce qui est de l'architecture, le modèle est québécois mais l'entrée dans le mur pignon reflète le style vernaculaire américain. Les caractéristiques d'époque de cette maison sont les suivantes : les fondations sont plus larges à la base qu'au sommet (ce qui dénote son ancienneté), le revêtement du toit est en tôle à baguette et celui des murs en planche à clin. Toutes les portes, fenêtres et moulures sont d'origine. La partie sud est une rallonge qui a été construite vers le milieu du présent siècle par Henri Leclerc. Le solarium a aussi été construit à cette époque.

Voilà l'histoire, un peu brève, d'une demeure ancienne. J'en profite pour remercier madame Savoie de m'avoir accueillie chez elle pour réaliser une entrevue.

SOURCE : Nadine Coulombe, **Articles sur le patrimoine et la vie rimouskoise**, Rimouski, Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, août 1993, non paginé.



La maison Leclerc, rue St-Cyprien à Rimouski (photo Jean Larrivée, 1994).

.....

VIEUX ÉCRITS

PRÉSENTATION DE PIERRE COLLINS
ARCHIVISTE

Cette chronique a pour objectif de ressortir de l'oubli des textes et des documents d'archives dont le contenu est encore aujourd'hui intéressant et très instructif pour connaître la description et la perception des lieux et des événements d'hier.

Nous vous livrons la suite du pittoresque rapport d'Arthur Buies sur l'état de la colonisation du comté de Rimouski en 1890.

Le comté de Rimouski (suite)

II

La paroisse de Sainte-Angèle, que son éloignement relatif a empêché de se développer d'une façon appréciable dans ses commencements, date à peine de trente-six ans; elle compte aujourd'hui de mille à onze cents âmes. Ses terres sont admirables : mentionnons entre autres la propriété de M. François Corriveau, un de ces cultivateurs intelligents qui font de la culture raisonnée, qui s'instruisent tous les jours et dont l'exemple répand autour d'eux comme une bienfaisante semence. Il a des prairies de foin et des champs d'avoine et de blé qui ne le cèdent en rien aux meilleurs champs du pays. Et cependant, Corriveau trouve que l'agriculture ne donne pas en proportion de ce qu'elle coûte de peines et de labeurs : «Le marché est trop loin, dit-il, en parlant de la station de Ste-Flavie, il faut faire sept milles de chemin pour aller vendre notre foin ou nos céréales, nous gagnons bien plus à vendre nos animaux; eux, du moins, nous coûtent peu et rapportent largement, outre que nous les vendons sur les lieux mêmes aux commerçants d'animaux qui viennent les acheter». Nouvel exemple qui prouve une fois encore que l'agriculture proprement dite n'est pas du tout un emploi lucratif dans notre province et que c'est l'élevage bien entendu qui, seul, peut faire la fortune de nos cultivateurs.

La rivière Métis, qui n'a jamais plus de dix à douze pieds de profondeur et que l'on peut passer à gué en différents endroits, traverse le village de Sainte-Angèle tout entier, et lui donne cet aspect riant et pittoresque qui frappe immédiatement le voyageur et lui rappelle quelques-uns des sites qui l'ont charmé le plus sur les bords de la rivière Rouge, dans les cantons du Nord, en arrière de Saint-Jérôme.

La rivière Métis sort du grand lac qui porte son nom, lequel est, à proprement parler, divisé en trois lacs successifs, d'inégales dimensions et réunis entre eux par des passes. On appelle le premier de ces lacs le lac Supérieur, le deuxième le lac à la Croix, et le troisième le lac à l'Anguille.

Afin d'établir une communication entre Sainte-Angèle et l'intérieur de la région, le gouvernement provincial, sur les instances du docteur Fiset, député fédéral, et de Son Excellence Mgr C. Guay, P. A. et nouvel apôtre de la colonisation, a fait ouvrir un chemin jusqu'au lac à l'Anguille, à vingt et un milles du village de Sainte-Angèle. Ce chemin suit à peu près régulièrement le cours de la rivière Métis.

.....

Dans l'espace de cinq semaines seulement, l'été dernier, MM. Corriveau et Elzéar Pelletier, chargés de cette entreprise, sont parvenus à ouvrir et à mettre en excellent état dix-sept milles de chemin et n'ont été obligés d'interrompre leur travail que faute de fonds pour le continuer après avoir dépensé la somme assurément minime de \$600 dollars, en comparaison d'un ouvrage de cette importance.

J'ai parcouru ce chemin et j'y ai trouvé des établissements isolés, comme ceux auxquels je fais allusion plus haut. Les gens qui les habitent n'ont communiqué jusqu'ici avec Sainte-Angèle que par la rivière Métis, y transportant leurs produits et en rapportant leurs provisions, l'hiver, sur la glace. Ils sont généralement au service de la maison Price, qui fait faire des chantiers le long de la rivière et dans toute la contrée environnante. Quoique le pin soit généralement épuisé, on trouve encore dans la forêt quantité d'épinette, dont la maison Price fait une grande exploitation. Le feu a passé il y a une trentaine d'années sur toute la surface de ce pays et a dévoré la forêt, tout en laissant, ça et là, quelques arbres géants, dont on voit encore les troncs le long du chemin nouveau, que nous appellerons le chemin Fiset, si Monsieur le premier ministre veut bien y consentir. Ces arbres sont surtout des merisiers et ils avaient pour compagnons de beaux érables, de grands bois blancs et des ormes aux vastes branches. Ils ont aujourd'hui disparu et ont été remplacés par une pousse nouvelle, qui n'atteindra jamais malheureusement la vigueur ni la valeur de celle qui l'a précédée.

À peine est-on sorti de la forêt, dans laquelle on vient de parcourir dix-sept milles, sur un chemin de colonisation, que l'on éprouve un immense soulagement, on aspire avec transport l'air libre, comme si l'on sortait d'un tunnel, et c'est avec une véritable effusion que l'on salue de nouveau la campagne au loin découverte, les longs champs chargés de moissons, et les blanches habitations qui émergent de la vallée.

Le lendemain, après une bonne nuit de repos et un déjeuner dans lequel ont figuré avec orgueil les énormes patates nouvelles des champs de François Corriveau et son bon pain de ménage, remarquablement léger et appétissant, on dit adieu à la paroisse de Sainte-Angèle et l'on entame presque aussitôt une série d'ascensions formidables, coupées d'autant de descentes presque



Le dur travail du laboureur qui doit nourrir ses enfants (coll. Lionel Pineau).

périlleuses, afin de gagner la paroisse voisine de Saint-Gabriel. Il est évident que l'archange Gabriel, en poursuivant Lucifer à travers l'espace, a dû le jeter de colère en cet endroit et que Lucifer, en rebondissant, y a creusé les abîmes qu'on y trouve et au milieu desquels passe aujourd'hui le chemin Taché, excellente route ouverte, il y a déjà bon nombre d'années, pour permettre aux colons de s'établir en arrière des anciennes seigneuries. Mais malheureusement, on n'avait pas fait faire des études préliminaires assez complètes pour déterminer une localisation avantageuse du chemin : aussi l'a-t-on ouvert, comme on le voit aujourd'hui, dans une région pleine de côtes interminables, tandis que si on l'avait reculé de quelques milles seulement en arrière, on le faisait passer, dans la plus grande partie de sa longueur, sur un terrain planche et offrant tous les avantages possibles à la colonisation. Tel qu'il est, le chemin Taché n'est présentement utilisable que par tronçons, et

voilà pourquoi il est si souvent interrompu, entre le comté de Bellechasse, où il commence, et celui de Rimouski, où il vient aboutir. En outre, tout en ouvrant cet immense chemin en arrière des concessions seigneuriales, on avait complètement oublié de lui donner des débouchés sur les paroisses du littoral, ce qui a été cause qu'un grand nombre de colons, qui s'y étaient établis pleins d'espérance en l'avenir, en sont partis découragés, et le chemin, n'étant plus entretenu, est retourné en maints endroits à l'état inculte et est rempli de hautes herbes et de plantes sauvages qui y croissent en liberté.



La relève agricole? (coll. Lionel Pineau).

Un certain nombre de côtes franchies, on arrive presque sans s'en douter au modeste village de Saint-Gabriel, situé sur un large plateau, dont le sol, de très bonne qualité, donne à peu près tous les produits communs à notre province. On voit au loin, se découpant sur le ciel vif, la crête acérée des Montagnes Bleues, qui sont un rameau détaché des Apalaches. Cette chaîne peu élevée, mais dont le bleu intense se dégage vigoureusement dans une atmosphère limpide, produit un effet saisissant à première vue, mais qui devient bientôt familier et même agréable.

Saint-Gabriel est une petite paroisse qui date de vingt-cinq ans tout au plus. Son premier habitant, le père Piton, y a demeuré absolument seul pendant quatre à cinq ans. Dans bon nombre de colonies nouvelles on trouve ainsi de ces types étranges, soit amoureux de solitude, soit poussés par un besoin irrésistible d'aller en avant de tous les autres, qui ont trouvé le moyen de vivre, de se suffire à eux-mêmes et à leur petite famille, dans un isolement complet. Ce goût, heureusement, est surtout remarquable chez les célibataires endurcis, gens ennemis de leur race et en commerce familier avec les bêtes des bois, qu'ils ne se gênent pas cependant de chasser à outrance. On a vu jusqu'à ces derniers temps, sur le penchant de l'une des collines les plus abruptes de Saint-Gabriel, un vieux garçon retiré dans une chaumière, qui était séparée par des abîmes des premières habitations. Mais le coeur a fini par lui manquer et la contagion de l'exemple des paroissiens de Saint-Gabriel, dont les familles comptent des moyennes de dix à douze enfants, l'a gagné au point qu'il s'est décidé à conquérir à son tour le lot de cent acres offert gratuitement au père modèle; il a donc pris femme, ce qui a eu le bon effet, entre autres, de lui faire abandonner sa chaumière et de le rapprocher considérablement de ses co-indigènes.

On voit encore à Saint-Gabriel, quelques habitations en bois brut mais celles-là se transforment rapidement, et même sous nos yeux. On y cultive surtout l'avoine, qui est vendue dans les chantiers des marchands de bois.

Les habitants, qui ne retirent pas assez de leurs terres pour leur subsistance, travaillent eux-mêmes dans ces chantiers, ou font des billots destinés à la vente. Ceux qui retirent suffisamment de leurs terres pour vivre dans l'indépendance sont l'infime exception. Sans les chantiers la vie serait vide dans ce pays; heureusement qu'un certain nombre d'habitants, trouvent à vendre leurs animaux aux commerçants de passage. On ne s'étonnera pas après cela si dans cette paroisse même si jeune, si peu avancée, que tous les bras y seraient nécessaires à la culture, l'émigration aux États-Unis est néanmoins encore relativement considérable. Et comment en serait-il autrement? Nos compatriotes sont aujourd'hui tellement nombreux dans les États de la Nouvelle

Angleterre, notamment dans le New-Hampshire et le Massachusetts, qu'ils y ont formé d'importantes colonies gardant leur autonomie propre, leur caractère national, leur physionomie distincte, leurs usages, leurs coutumes et, qu'en outre de tout cela, ils ont leurs propres églises, leurs couvents, leurs hôpitaux, en un mot, une autre province de Québec transportée aux États-Unis et pouvant remplacer avantageusement, sous bien des rapports, le Canada des aïeux.

Une jeune fille, que j'ai rencontrée sur mon chemin et qui était venue passer quelques semaines dans son endroit natal, qu'elle avait quitté tout enfant et où elle n'était pas revenue depuis dix-huit ans passés, me répondait, avec un haussement d'épaules très expressif, à certaines questions que je lui faisais sur le rapatriement : «Ah! bien oui, il n'y a pas de danger; je trouve donc ça misérable par ici! On est si bien à Fall River, là où les Canadiens sont chez eux, ils vivent tous ensemble, ils peuplent une ville à eux seuls, La Flin, et ne sont jamais en peine de trouver de l'ouvrage». (La Flin veut probablement dire Flint nom d'une petite rivière qui traverse la ville de Fall River). C'est ainsi que nos Canadiens francisent les noms anglais chez les Américains eux-mêmes; histoire de prendre une revanche sur l'anglification dont nous sommes affligés chez nous.

Qu'il me soit permis de placer ici quelques remarques très sensées et très justes, faites au sujet du rapatriement par un homme en état de juger qui est allé visiter l'année dernière la plupart des centres canadiens du Massachusetts et du New-Hampshire.

«Les Canadiens-français sont dans une bien meilleure position qu'ils ne l'étaient il y a quinze ans. Ils forment maintenant des groupes importants dans chaque ville; ils ont leurs églises, leurs couvents, avocats, médecins, marchands, fournisseurs, etc., dont un grand nombre sont très riches. N'allez pas croire qu'ils consentent à travailler au rapatriement. Bien au contraire, ils font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher, et essaient d'augmenter leur nombre en engageant leurs amis à venir les rejoindre. Ils voient et comprennent qu'ils augmentent en influence et qu'ils seront bientôt en position de faire sentir leur influence à la Chambre des Représentants. Les curés sont aussi désireux de les voir augmenter en nombre et en influence, de sorte que, quelque plaisir qu'ils puissent éprouver à voir prospérer la province de Québec, ils ne feront jamais rien pour le rapatriement».

«Cependant un grand nombre d'ouvriers entretiennent encore l'espoir de pouvoir un jour revenir à Québec, avec un capital suffisant pour s'établir sur une ferme. Mais comme la majorité d'entre eux appartient à la classe la plus pauvre, il leur faut quelque temps pour réaliser leur projets, ils ne sont pas aussi économes qu'ils l'étaient au Canada, il y a beaucoup d'occasions de dépenses et les salaires sont bas, à cause de la grande concurrence».

«Les jeunes gens nés ici et ceux qui, arrivés jeunes, y ont été élevés, à peu d'exceptions près, ne reviendront jamais demeurer à Québec. Ils sont essentiellement américains, et autant vaudrait essayer de persuader aux Canadiens de retourner aux terres de la vieille France que d'induire ceux-là à retourner au Canada».

«Le nombre des Canadiens français augmente d'une façon étonnante dans la Nouvelle-Angleterre. Ils ont des avantages immenses sur les autres émigrés. Les chefs des fabriques leur donnent invariablement la préférence, leurs amis ici font des arrangements pour les recevoir, de sorte que, lorsqu'ils arrivent par familles entières, ils trouvent leurs logements prêts et peuvent obtenir à crédit de leurs co-nationaux ce dont ils ont besoin pour les premiers mois de ménage. Ils obtiennent de l'ouvrage immédiatement; ordinairement leur place à la fabrique les attend. L'augmentation naturelle est aussi rapide que dans la province de Québec. Il n'y a aucune diminution sous le rapport de la fécondité».

.....

III

Avant de quitter Saint-Gabriel, jetons un coup d'oeil à notre droite sur le fameux mont Comis, qui a une altitude de deux mille trente six (2,036) pieds au-dessus du niveau du fleuve et auquel se rattachent de nombreuses traditions, qui mériteraient d'être vérifiées par une étude scientifique approfondie; entre autres, on y avait découvert jadis des ossements de baleine, des coquillages et des squelettes de poissons divers, mais ces ossements n'ayant pu être retrouvés à la suite de quelques tentatives plus ou moins sérieuses, sont restés à l'état de tradition. Cette tradition, néanmoins, est persistante.

Le mont Comis est situé entre Saint-Donat et Saint-Gabriel. En le regardant attentivement, on ne tarde pas à découvrir une sorte de dépression de sa couronne. C'est dans cette dépression que repose, entre des flancs granitiques, un fort beau lac de quinze à vingt arpents de longueur et d'une profondeur inconnue. Est inconnu également le débouché du lac; on suppose qu'il a lieu par quelques crevasses souterraines, et que par là ses eaux s'écoulent dans un deuxième lac que l'on a également constaté à mi-hauteur de la montagne. Le lac supérieur est absolument dépourvu de poisson, tandis que le deuxième en contient abondamment. À la base du mont Comis, du côté sud, on trouve sept autres lacs, que les plus hardis et les plus véridiques des pêcheurs s'accordent à reconnaître comme le merveilleux séjour des meilleures truites qui existent et qui existeront jamais dans notre province.

Entre Saint-Gabriel et Saint-Marcelin, le pays a une apparence misérable, qu'on aurait tort toutefois d'attribuer à la qualité de la terre. On n'y voit guère comme habitations que des huttes en rondines; (Log houses). Elles sont là, avec leurs portes cadénassées et les ouvertures, qui leur servaient de fenêtres, masquées de planches, au milieu des champs remplis de souches pourrissant petit à petit, et où la végétation primitive a repris son empire, à mesure que l'homme les a désertés.

Les côtes continuent et se succèdent avec une véritable émulation. On aperçoit au loin la route, monter, monter toujours et l'on se demande avec terreur si jamais on arrivera à pouvoir gravir ces interminables hauteurs. On y arrive toutefois, mais on croit avoir fait vingt lieues. On interroge la campagne et l'on ne voit nulle part ce qui s'appelle Saint-Marcelin. Enfin, après avoir dépassé une route qui conduit du chemin Taché, où nous sommes, au chemin Neigette, six milles plus bas, route nouvellement ouverte, grâce à la diligence du docteur Fiset et du dernier député local, feu le colonel Martin, premier débouché enfin qui ait été donné au chemin Taché, on aperçoit quelques rares habitations se rapprochant d'une maison ordinaire, surmonté d'un semblant de clocher. C'est à Saint-Marcelin, avec sa petite chapelle où les pauvres gens de l'endroit se rassemblent bien rarement, parce que le curé de la paroisse voisine n'y vient qu'à des intervalles éloignés, et même n'y est pas venu du tout dans l'été de 1890.

Malgré la pauvreté de l'endroit, les habitants ne semblent pas encore trop mécontents de leur sort. Ils travaillent dans les chantiers, font leurs étoffes chez eux, tiennent leurs maisons propres et ne vous montrent quand vous les visitez, que des visages épanouis et florissants. Les enfants ont une apparence de vigueur et de santé vraiment étonnante. J'en ai vu deux, de quatre à six ans tout au plus, qui revenaient du bois, en conduisant eux-mêmes un cheval attelé à une paire de menoirs, auxquelles était retenu un billot fraîchement découpé.

Après une courte halte dans la maison de monsieur Gagné, la maison par excellence de Saint-Marcelin, nous faisons encore quatre milles dans le chemin Taché, en plein bois et à travers de hautes herbes, que le cheval repousse de son poitrail; on tourne à droite et l'on prend la route de Sainte-Blandine, deuxième débouché du chemin Taché, nouvellement ouvert, lui aussi, et complété cette année seulement.

Quant au chemin Taché, il continue encore dix ou douze milles plus loin, dans les mêmes conditions que ci-devant, et ensuite il devient tout à fait impraticable. Il était dans un bon état il y a quelques années, mais on l'a abandonné depuis parce qu'il n'avait pas de débouché; maintenant,

.....

que les arbres de la forêt qu'il traverse sont remarquablement hauts et vigoureux; ce sont pour la plupart des merisiers, des bouleaux et des épinettes.

Le voyageur est surpris de la régularité et de la fermeté de la route de Sainte-Blandine, ouverte en pleine forêt et où les côtes non plus ne manquent pas, jusqu'à une distance d'environ quatre milles du littoral.

Les six premiers milles de la route de Sainte-Blandine se font dans le bois; puis petit à petit les «déserts» se dessinent, s'agrandissent, augmentent en nombre et enfin apparaît la campagne ouverte et les premiers rangs de Sainte-Blandine, paroisse située à neuf milles en arrière de Rimouski et d'une apparence bien médiocre, si on la compare aux magnifiques terres que nous avons vues peu de temps auparavant à Sainte-Angèle.

Ici, monsieur le Premier, se termine mon rapport sur ce qui concerne cette partie de l'intérieur du comté de Rimouski. Je me permettrai d'y ajouter un dernier mot en manière de conclusion et je l'adresse surtout à vous, dont le patriotisme, toujours en activité, promet de renouveler à courte échéance la surface du pays et de réaliser ses destinées longtemps pressenties, mais bien des fois retardées. Quand on aura construit entre le comté de Bellechasse et le lac Témiscouata un chemin de fer qui, se prolongeant ensuite jusqu'à Matapédia, se réunira à ce dernier endroit au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et que, à partir de Gaspé, on aura construit une nouvelle voie ferrée contournant la Gaspésie, touchant en passant à Matane et venant enfin se raccorder à l'Intercolonial, en arrière de Métis, on aura entouré toute la moitié inférieure de la partie sud de notre province d'un collier de fer, plus précieux que tous les colliers de perles et de diamants, et qui sera la richesse du grand nombre en même temps qu'une oeuvre immense accomplie par un gouvernement qui aura eu l'intelligence de sa mission et la volonté de l'accomplir.

*Agréez, Monsieur le Premier,
Mon respectueux hommage,
(Signé) ARTHUR BUIES*

Rimouski, 15 septembre 1890.

Dans notre prochaine parution (janvier 1996) vous pourrez lire le «supplément» qu'Arthur Buies a rédigé à la suite de son rapport sur le comté de Rimouski; il y est question des villages situés à l'ouest de Rimouski.

.....

En bref

PAUL LAROCQUE ET EUCHARISTE MORIN

Le Musée de la Gaspésie (à Gaspé) présente une exposition sur l'histoire de cette région intitulée «Un peuple de la mer». En complément, on pourra voir une série de peintures consacrées à la pêche morutière traditionnelle.

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec tiendra son congrès annuel à Rivière-du-Loup les 2, 3 et 4 juin 1995. Plusieurs conférences présentées les 2 et 3 juin auront pour thème l'histoire de Rivière-du-Loup et du Bas-Saint-Laurent. La journée du 4 juin sera consacrée à une série de visites guidées dans les régions de Kamouraska et Rivière-du-Loup. Pour informations, communiquez avec la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 65 rue Hôtel-de-Ville, G5R 1L4.

Saluons un nouveau venu sur la scène journalistique rimouskoise : **Le Mouton Noir**, journal d'opinion, a été lancé le mercredi 29 mars. Le rythme des parutions sera trimestriel. Le premier numéro n'est pas passé inaperçu : quatre pages grand format, graphisme soigné, opinions mordantes, préoccupation marquée pour la vie culturelle...

René Desrosiers, professeur au Département des sciences religieuses de l'UQAR, a récemment signé un texte intitulé **Élizabeth Turgeon, sa mission dans l'église de Rimouski** (les publications RSR, 1994, 36 pages). L'ouvrage repose sur un examen attentif de la correspondance de cette religieuse fondatrice des soeurs des Petites Écoles. La qualité de ce texte édité avec soin en rend la lecture très accessible.

L'Écho des Basques, la revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles a paru en novembre 1994. Parmi les contributions, signalons celle du chanoine Léo Bérubé, archiviste émérite. Avec sa verve coutumière, monsieur Bérubé raconte l'histoire d'une série de navigateurs de la région, capitaines de goélettes et aventuriers de la mer. Emmanuel Rioux recueille également les propos et confidences de J.-C. Raymond Rioux, natif de Trois-Pistoles, président de la Société Provancher et responsable de la revue semestrielle **L'Euskarien**.

La Société Provancher, créée en 1919, se préoccupe de la conservation et de la protection de la nature. Elle fête cette année son 75^e anniversaire. Propriétaire des îles Razades et de l'île aux Basques, elle a suscité, de concert avec l'Université Laval, d'importantes fouilles archéologiques depuis quatre ans. Elle a aussi prêté sa collaboration aux animateurs du Centre international du loisir culturel de la francité et de la francophonie en vue de la création de l'Institut culturel Basque, projet d'animation culturelle en voie de réalisation dans la région pistoloise.

Sait-on que la revue semestrielle **Au pays de Matane**, publiée par la Société d'histoire et de généalogie de Matane, existe depuis trente ans? Robert Fournier, président de la société, a évoqué cette remarquable longévité en guise d'introduction au volume XXX, numéro 1 (avril 1995) : «Peu de publications de ce genre au Québec ont jusqu'à présent, à notre connaissance, réalisé un tel exploit et surtout dans un domaine aussi difficile que la protection et la sauvegarde du patrimoine »(p. 1). Dans ce même numéro, relevons la présentation de la deuxième tranche d'un texte de Roland Provost, archéologue émérite et animateur culturel de la première heure dans la région de Sainte-Anne-des-Monts. Monsieur Provost y raconte comment il est devenu archéologue.

Le plus récent numéro du bulletin historique **Le Javelier**, publié par la Société historique de la Côte-du-Sud, est consacré à la présentation d'une série de témoignages recueillis en région auprès ou à propos d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. On rappelle par ailleurs le récent décès de mgr Léon Bélanger, ex-professeur de littérature au collège de Sainte-Anne et artisan de l'histoire régionale.

À Rimouski, la célébration du 300^e anniversaire de la venue d'un premier seigneur-résidant arrive à grands pas. Plusieurs projets sont en gestation à la suite d'un appel lancé par la Corporation du Tricentenaire.

La Municipalité de Kamouraska, appuyée par son comité consultatif d'urbanisme, a amorcé un travail de planification visant à constituer un site du patrimoine, en vertu de la Loi sur les biens culturels, dans le secteur du village. Il s'agit d'un ensemble patrimonial hautement significatif en raison de la qualité de l'architecture ancienne et de l'intégrité des paysages.

La Ville de Trois-Pistoles a adhéré au programme Rues principales d'Héritage Canada qui vise la revitalisation économique des centres-villes. De plus, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, elle a réalisé une étude d'ensemble et un inventaire exhaustif de son patrimoine bâti afin d'orienter ses actions en intégrant la dimension patrimoniale.

Le village de Cacouna sera en fête cet été. On y célébrera en juillet le 150^e anniversaire de la construction de l'église catholique, classée monument historique et le 75^e anniversaire de l'église anglicane. Une belle occasion pour venir visiter ces joyaux de notre patrimoine.

Les villes de Matane, Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles élaborent actuellement leur politique de développement culturel. Le patrimoine devrait y tenir une bonne place.

.....

Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR

NICOLE THIVIERGE, DIR.,
RIMOUSKI, UQAR-GRIDEQ, 1994, 538 P.

Pour souligner le 25^e anniversaire de l'Université du Québec à Rimouski, Nicole Thivierge, professeure d'histoire rattachée à cette institution, a relevé un défi de taille en nous proposant son livre **Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR** auquel ont contribué une vingtaine d'auteurs et plusieurs collaborateurs pour la préparation du manuscrit. Nicole Thivierge n'avait pas la prétention de nous présenter un portrait exhaustif de l'histoire de cette université sise en région. Cependant, ce volumineux ouvrage de 538 pages nous offre plusieurs facettes du passé récent de l'UQAR.

Dans la première partie intitulée «naissance et développement d'une institution d'enseignement supérieur», Nicole Thivierge nous raconte les nombreuses péripéties qu'ont dû affronter les pionniers qui rêvaient d'implanter une université dans l'Est du Québec. Ils ont lutté avec acharnement afin que la population de la région ait accès à l'éducation supérieure, dispensée depuis des décennies seulement dans les centres urbains de Québec ou de Montréal ce qui aggravait davantage l'exode des jeunes. L'auteure a procédé, avec une méthode de recherche historique rigoureuse, à un inventaire systématique de centaines de boîtes d'archives afin de reconstituer pour nous le chemin parcouru.

L'enseignement fait l'objet de la deuxième partie, composée de cinq chapitres écrits par différents auteurs qui nous livrent leurs perceptions de l'évolution des études de premier cycle, des études supérieures, de la formation des maîtres, du module d'histoire et de la féminisation des sciences de l'administration au temps où les hommes étaient omniprésents dans ce champ d'études.

Après l'implantation des premiers programmes, il fallut éviter que l'UQAR ne se cantonne au premier cycle universitaire. Pour plusieurs, il apparaissait nécessaire

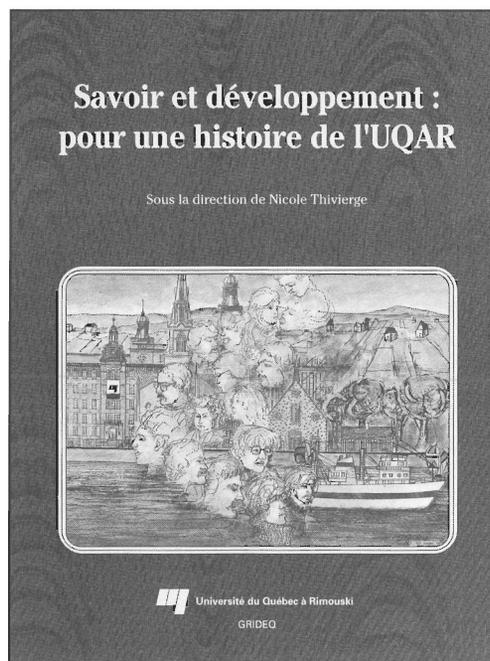
d'offrir des diplômes de maîtrise et de doctorat. Mais cela serait-il suffisant? Que serait l'Université sans la recherche? Voilà le thème de la troisième partie de ce livre où les auteurs nous racontent la naissance des deux axes de recherche que sont l'océanographie et le développement régional, sans omettre les autres thématiques supportées par différents groupes et tout en soulignant l'importance de l'ouverture sur le monde via la coopération internationale nécessaire à une université quelle que soit son envergure.

Les programmes d'études, la recherche, cela ne pouvait se faire sans l'apport des femmes et des hommes qui composent l'âme de toute institution. Les auteurs de la quatrième partie nous présentent les multiples acteurs qui ont oeuvré à l'avancement de l'UQAR : les cadres, les chargés de cours, les professeurs, le personnel de soutien et surtout les étudiants qui constituent la raison d'être de cette université, le maillon le plus important.

Quel sera l'avenir de l'Université du Québec à Rimouski? Voilà le thème abordé par Nicole Thivierge et Marc-André Dionne dans les dernières pages de ce livre que le GRIDEQ vend à un prix des plus intéressants (16 \$ + 3,50 \$) compte tenu de ses nombreuses photographies et de sa

page couverture en couleurs rehaussée d'une illustration de l'artiste Edgar McIntyre.

Jean Larrivée
Agent de recherche au GRIDEQ



La Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture et des Communications est heureuse de s'associer à la publication de la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

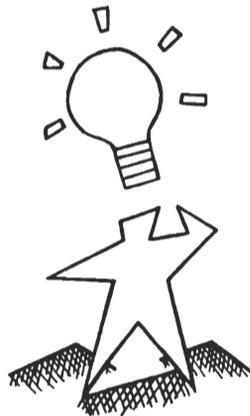
La diffusion de notre histoire régionale est une bonne façon de mettre en valeur les différentes facettes de notre patrimoine pour l'affirmation de notre identité culturelle.



Gouvernement du Québec
**Ministère de la Culture
et des Communications**

C R É E R, C'EST PERMIS.

Se servir de son imagination, de son talent, de sa passion, de sa volonté, de son inspiration pour créer.
Pour insuffler la vie à une oeuvre musicale, un poème, un tableau, un personnage, une sculpture, une comédie, un bijou.



Cela fait vibrer, émeut, bouleverse, émerveille le monde... et votre caisse Desjardins, votre complice dans la réalisation et la diffusion de vos oeuvres.



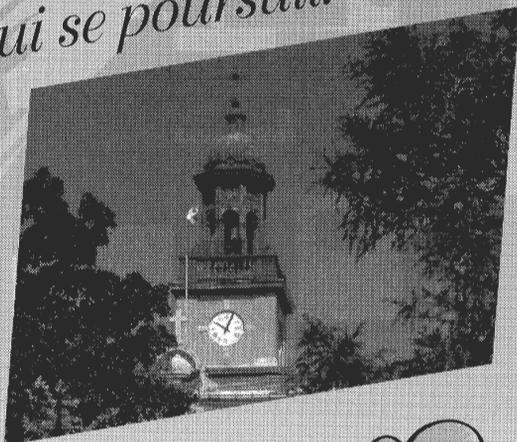
Desjardins
Bas-Saint-Laurent



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

*Une tradition
de plus de 125 ans
qui se poursuit.*



 **Cégep de
Rimouski**

*Au 
de ta formation*

U
O
A
R
A
U
X
D
I
M
E
N
S
I
O
N
S
D'
A
U
J
O
U
R
D'
H
U
I

L'Université du Québec à Rimouski offre un large éventail de programmes de 1^{er} cycle et plusieurs programmes de 2^e et de 3^e cycles dans ses domaines d'expertise.

Pour en savoir plus sur nos programmes, communiquez avec le Service des communications, Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines, C.P. 3300, Rimouski (Québec), G5L 3A1.
Téléphone : (418) 724-1446

25 ANS



« Ces liens qui touchent
à toutes nos fibres »



Université du Québec à Rimouski

Il y a des dates plus importantes que d'autres...

1879

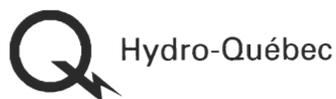
Thomas Edison invente l'ampoule électrique

1885

Première centrale hydroélectrique au Québec

1944

Création d'Hydro-Québec



Le meilleur de nous-mêmes

50 ans d'énergie



L'Histoire...

Une communication soutenue
avec les bâtisseurs de
notre patrimoine



QUÉBEC-TÉLÉPHONE

Le télécommunicateur

Achévé d'imprimer sur les presses de :
Impressions des Associés inc. - Rimouski
Juin 1995